

Joseph Pocard-Kerviler

Mémoires d'un capitaine de frégate

IV - Documents



Archives familiales
2010

Joseph Pocard-Kerviler

Mémoires d'un capitaine de frégate

IV - Documents

Pierre de Boishéraud
2010

Mon père
(1804-1879)

*Sorti, sous Charles X, des rangs polytechniques,
Mon père, en pur breton, choisit l'état marin.
Il alla, pour début, se battre à Navarin,
Et chassa de Délos les brigands Helléniques.*

*Puis il reçut en mer les boulets Arabiques,
Cartels du Dey d'Alger, signaux de son déclin :
A Saint-Jean d'Ulloa, le canon mexicain
Renversa près de lui des soldats héroïques ...*

*Après tant de combats, il vint chercher la paix
Au tranquille séjour du pays Vannetais,
Et de ses dix enfants diriger la conduite.*

*Tu m'as surtout appris, père à l'ardente foi,
De l'austère devoir la plus droite poursuite,
En craignant le Seigneur, et pratiquant sa loi.*

René Kerviler

Sommaire

Introduction	7
Ecole Polytechnique	9
Etats de services	17
Famille	29
Enfants	43
Adèle, religieuse	45
René, ingénieur, poète et historien	47
Joseph, capitaine d'artillerie de marine	89
Charles, ingénieur des arts et manufactures	103
Epilogue	107
Index thématique	111

Introduction

Joseph Pocard de Kerviler est né à Vannes, le 4 septembre 1804. Après des études au collège jésuite Saint Stanislas, il entre en 1824 à Polytechnique et en sort élève de 1^{ère} classe dans la marine.

Sa première campagne, dans l'archipel grec en lutte pour son indépendance de l'empire turc, lui vaut de participer à la bataille de Navarin et au siège de Patras. Pour sa deuxième campagne, il fait partie de l'expédition de l'amiral Duperey, débarque à Sidi ferruch et participe à la prise d'Alger.

Après une courte campagne aux Antilles, il fait la campagne du Mexique, au cours de laquelle il prend part au bombardement et à la prise de Saint Jean d'Ulloa, puis une campagne autour de l'Amérique du sud

Le 27 avril 1840, il épouse à Vannes Marie Louise Couessurel de la Brousse, dont il aura onze enfants.

Suivent plusieurs campagnes en Méditerranée : deux à Lisbonne, une à Alexandrie et une à Tanger. En 1847, il prend le commandement du cutter le Favori pour surveiller les pêches en Islande, et est promu capitaine de frégate en 1849.

Ne pouvant obtenir un commandement sur les nouveaux navires à vapeur, il prend sa retraite en 1851, et se fait expert auprès des tribunaux à Vannes. Sa femme meurt le 24 novembre 1862 et lui le 16 septembre 1879.

Il a laissé un journal de ses campagnes, un carnet de dessins au lavis et d'aquarelles (dont deux autoportraits) et enfin de nombreuses lettres à ses enfants. Tous ces documents sont conservés fidèlement par ses descendants (en particulier Robert de Caumont, Jean Robin, Polo Robin), qui les ont communiqués, permettant ainsi que les présents fascicules existent.

Ecole Polytechnique

Extrait d'acte de naissance de Joseph Marie Vincent Pocard Kerviler -7 fructidor an 12

Ville de Vannes

Extrait du registre des actes de naissances de cette commune pour l'an 12 de la république.

Le 18 fructidor an 12, dix heures du matin, par devant nous Jean François Julien Lorval fils, premier adjoint, faisant fonction de maire et d'officier public de l'état civil a été présenté un enfant de sexe masculin nommé Joseph Marie Vincent, né hier à 5 heures du soir place du marché au seigle, du légitime mariage de René Marie Pocard Kerviler, priseur arpenteur, âgé de 35 ans, originaire de la ci-devant paroisse St. Salomon de Vannes, et de Marie Josèphe Mathurine Chesnay, âgée de 37 ans native de la paroisse St. Pierre de cette ville, demeurant ensemble susdite place, et mariés commune de Locminé, en ce département le 20 pluviose an 9 ; de laquelle naissance nous avons rapporté cet acte sur la déclaration faite par le père en présence de Claude Vincent Pocard Kerviler, pharmacien âgé de 39 ans, demeurant rue de l'ouest, oncle paternel de l'enfant, et de Michel Julien Oillie, chirurgien, âgé de 50 ans, demeurant rue des Vierges, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous après lecture leur en faite.

*Le registre dûment signé pour extrait conforme,
l'adjoint faisant fonction de maire de Vannes.*

Université de France Conseil royal de l'instruction publique. Diplôme de bachelier ès-lettres. Au nom du roi

Nous, Denis Frayssinous, évêque d'Hermopolis, premier aumônier du roi, pair de France, grand-maître de l'université, Vu le certificat d'aptitude au grade de bachelier ès-lettres, accordé le 14 novembre 1822 par le doyen et les professeurs de la faculté des lettres, académie de Rennes, au sieur Pocard Kerviler, Joseph Marie, né à Vannes, département du Morbihan, le 14 septembre 1804, Vu l'approbation donnée a ce certificat par le recteur de la dite académie, ratifiant le dit certificat, Donnons par ces présentes au dit sieur Pocard Kerviler, le diplôme de bachelier ès-lettre, pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés par les lois et règlements, tant dans l'ordre civil que dans l'ordre des fonctions de l'université.

Fait au chef-lieu et sous le sceau de l'université, à Paris le 23 novembre 1822.

Admission à l'école polytechnique

Paris, le 30 octobre 1824

J'ai l'honneur de vous informer, Monsieur, que d'après le travail du jury d'admission de l'école royale polytechnique, et les renseignements favorables qui m'ont été adressés sur votre compte, vous venez d'être nommé élève à la dite école. Je vous invite à vous rendre le 27 novembre prochain dans cet établissement pour en suivre les cours. Je vous préviens en même temps que tout élève qui ne se présentera pas à cette époque sera considéré, à moins d'empêchement pour cause de maladie bien constatée, comme ayant renoncé à son admission.

Vous trouverez ci-joint un exemplaire d'un cahier d'instructions sur l'école polytechnique, qui contient des indications précises relativement à la composition et au prix du trousseau à fournir par chaque élève, vous voudrez bien vous y conformer.

Je vous prie de m'accuser réception de la présente lettre.

Agréez l'assurance de ma considération.

Le ministre de l'intérieur.

Paris, le 26 novembre 1824

Le caissier de l'école polytechnique reconnaît avoir reçu de M.Kerviler, élève, la somme de cent cinquante francs pour les menus plaisirs d'une année.

Paris, le 26 juillet 1825

Le caissier de l'école polytechnique reconnaît avoir reçu de M.Kerviler, élève, la somme de quatre vingt francs pour être employé à ses menues dépenses.

Paris, le 24 novembre 1825

Le caissier de l'école polytechnique reconnaît avoir reçu de M.Kerviler, élève, la somme de sept cent cinquante francs pour les trois premiers quartiers de sa pension de l'année scolaire 1825/1826.

*Ecole royale polytechnique
Congé limité*

Le maréchal de camp d'artillerie, sous-gouverneur de l'école royale polytechnique, autorise M. Kerviler (Joseph Marie Vincent), élève, à se rendre en congé dans la commune de Vannes, département du Morbihan, et à y rester jusqu'à l'époque qui lui sera indiquée ultérieurement, lorsque le jury aura porté son jugement sur les examens de fin d'année.

Il sera tenu de faire viser le présent congé, à son arrivée et à son départ, par le maire de la commune.

Signalement :

Né le 4 septembre 1804 à Vannes

département du Morbihan

cheveux et sourcils : blonds

front : découvert

nez : droit

yeux : châtains

bouche : moyenne

menton : rond

visage : plein

taille : d'un mètre 68 centimètres

marques apparentes : marqué de petite vérole

Paris le 25 octobre 1825

Classement dans le service de la Marine Royale

A M. Kerviler

Ecole royale polytechnique

Paris le 30 octobre 1826

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prévenir que vous vous trouvez placé le 88 sur la liste par ordre de mérite de 102 élèves que le jury a jugé en état d'être admis dans les services publics. Par suite de ce classement, de votre déclaration de service, et des demandes faites par les différents ministères, vous avez été provisoirement classé dans le service de la marine royale, où vous occupez le 5ème rang de votre promotion.

Toutefois, avant de faire aucune disposition ultérieure, vous devrez attendre que le travail du jury pour le classement dans les services ait reçu l'approbation du Ministre, et que l'avis officiel de votre nomination vous soit parvenu.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur

Le Maréchal de camp d'artillerie, sous gouverneur

Ministère de la Marine et des colonies

Paris le 11 novembre 1826

J'ai soumis au roi, Monsieur, la demande que vous avez faite d'être attaché au service de la marine, ainsi que les comptes avantageux qui ont été rendus de votre instruction par M. le gouverneur de l'école royale polytechnique, et je vous annonce avec plaisir que sa majesté a bien voulu, conformément aux dispositions de l'ordonnance du 17 avril 1822, vous admettre dans le corps royal de la marine avec le grade d'élève de 1ère classe. Je ne doute pas que vous ne cherchiez à justifier cette grâce de sa majesté par votre zèle pour son service et votre dévouement à sa personne.

Votre nomination datera du 1er de ce mois, et vous ferez partie de la compagnie des élèves de la marine à Toulon.

Vous voudrez bien, en conséquence, être rendu du 20 au 25 novembre en le port où à votre arrivée M. le commandant de la marine pourvoira à votre embarquement.

J'ai l'honneur de vous saluer.

Le pair de France

Ministre de la marine et des colonies

Lettre d'un ami concernant le classement de sortie de l'école

Je vous envoie, mon cher camarade, la liste que je vous avais promise, vous y verrez que nous tous, c'est à dire les 7 qui avions demandé la marine, l'avons obtenu. J'oubliai ce pauvre Secretain qui ne se doutait guère du malheur qui l'attendait, quel bouleversement dans la liste !

Je n'ai aucune nouvelle donnée sur la marine. Je ne sais quand nous recevrons notre lettre du ministère. Il faut s'attendre à tout, même à quelque cabotage sur les côtes de la Méditerranée. Vous avez vu dans les journaux que la corvette écho venant de la station du levant et qui porte nos anciens était rentrée à Toulon. Si notre destination est pour ce port et que nous ayons le bonheur de les y rencontrer, avouez que ce serait bien agréable. Nos uniformes, épées, poignards, sextant ne sont-ils prêts? Je vais m'occuper des miens, et ce n'est pas la portion la plus amusante de la chose.

Vous avez vu que ce bon Montmayeur s'en est tiré glorieusement. Seulement, il ne voit personne derrière lui, mais que lui peut faire à lui de marcher le premier ou le dernier. Il a l'artillerie, ne fait pas trois sous, et cela sans s'être donné de peine. Nous pouvons l'attester au besoin. Noly a réussi aussi sans réussir, puisqu'il a l'artillerie qu'il demande, avec un rang si inférieur à celui qu'il mérite. Et Guisé ! Qui s'y attendait? Lui seul, peut-être, car il doit se connaître et il faut qu'il ait bien des moyens. Quelle gloire pour l'artillerie. !

Etats de services

Demande de mise en retraite

Monsieur le major de la marine à Lorient,

Monsieur le major,

De puissantes considérations de famille me déterminent à vous prier de demander à M. le ministre qu'il veuille bien m'admettre à faire valoir mes droits à la retraite.

Entré dans la marine en novembre 1826 comme élève de première classe, sortant de l'école polytechnique, mon service effectif compte de novembre 1822 (loi du 18 avril 1831, art.5) Je puis donc présenter à l'appui de ma demande 27 ans et 9 mois de service, et j'espère que vous voudrez bien la faire parvenir.

Des affaires réclamant promptement ma présence à Vannes (Morbihan) où je compte me fixer, j'ai l'honneur de vous demander en outre l'autorisation d'aller attendre chez moi la liquidation de ma retraite dès que M. le ministre aura statué sur la nouvelle position que je réclame.

Je suis avec un profond respect, M. le major, votre très humble et très obéissant serviteur,

*Joseph Pocard Kerviler,
capitaine de frégate.*

Lorient, 3 août 1850.

*M. Pocard Kerviler,
capitaine de frégate
à Lorient*

République Française

Paris, le 13 août 1850

Monsieur, je vous annonce que par un décret en date du 10 de ce mois, rendu sur mon rapport, le président de la république vous a admis, sur votre demande, à faire valoir vos droits à la retraite.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le ministre des affaires étrangères chargé du département de la marine et des colonies

Lorient le 5 août 1850.

Monsieur le ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre une lettre par laquelle M. Pocard Kerviler, capitaine de frégate, demande à être autorisé à faire valoir ses droits à la retraite, conformément à la circulaire du 30 juillet 1836 (1^{ère} et 4^{ème} directives) à se retirer sur le champ à Vannes, domicile qu'il a choisi.

M. Pocard Kerviler est un officier supérieur très instruit, que je regrette vivement de voir quitter prématurément le service, mais comme sa résolution paraît irrévocable, je ne puis que vous prier, M. le ministre, d'avoir la bonté de donner droit à sa demande.

Agréez, je vous prie, M. le ministre, l'hommage de mon profond respect.

le préfet maritime.

Sur le rapport du ministre des affaires étrangères chargé par intérim du département de la marine et des colonies, décrété :

Article 1 : Monsieur Pocard Kerviler, capitaine de frégate, est admis sur sa demande à faire valoir ses droits à la retraite.

Article 2 : Le ministre des affaires étrangères chargé par intérim du département de la marine et des colonies est chargé de l'exécution du présent décret.

Paris le 10 août 1850

Signé : L.N. Bonaparte.

pour ampliation : le directeur du secrétaire général de la comptabilité.

pour le directeur absent et par autorisation : le chef du bureau des dépenses d'outre mer.

Le ministre des affaires étrangères chargé par intérim du département de la marine et des colonies, général de la hitte.

Etats de services

Je soussigné, Pocard-Kerviler, Joseph Marie Vincent, capitaine de frégate, admis à faire valoir mes droits à la retraite, reconnais et déclare que l'état ci-joint portant à la récapitulation :

<i>à la mer en paix :</i>	<i>97 mois</i>	<i>22 jours</i>
<i>à la mer en guerre :</i>	<i>51</i>	<i>12</i>
<i>dans le port à bord de B.</i>	<i>24</i>	<i>20</i>
<i>à terre en paix :</i>	<i>162</i>	<i>15</i>

<i>total général :</i>		<i>336</i>	<i>9 ou 28</i>
------------------------	-------	------------------	----------------

renferme le détail exact de mes services et de mes campagnes.

Vannes, le 27 janvier 1851.

*Pocard Kerviler,
capitaine de frégate.*

*Vu conforme à la dépêche du 1er juillet 1833.
le commissaire aux revues.*

Etat général des services de Monsieur Joseph Marie Vincent Pocard Kerviler, capitaine de frégate, chevalier de la légion d'honneur, né le 4 septembre 1804 à Vannes (morbihan).

Récapitulations

à la mer en paix :	111 mois	16 jours
à la mer en guerre:	97	22
services effectifs dans le port :	24	20
terre :	162	11
total général :	336	9

élève à l'école polytechnique

école polytechnique	26-9bre-1824	A terre
---------------------	--------------	---------

élève de 1^{ère} classe

port de Lorient	1-9bre-1826	A terre
<u>l'Echo</u> - corvette	26-9bre-1826	Méditerranée
<u>la Syrène</u> , frégate	6-août-1827	combat de Navarin
<u>le Trident</u> , vaisseau	24-8bre-1827	campagne du levant

enseigne de vaisseau

<u>le conquérant</u> , vaiss.	8-avril 1828	campagne du levant
<u>la Provence</u> , frégate	2 juin 1829	rade Méditerranée
port de Toulon	4 janvier 1830	A terre
<u>l'Alger</u>	13 avril 1830	Méditerranée
<u>l'Arethuse</u> , frégate	1-8bre 1830	de Toulon à Brest
<u>l'Hermione</u> , frégate	25-8bre-1830	station des Antilles
port de Brest	6-7bre-1837	A terre
division de Brest	1 juin 1832	A terre
<u>l'Hermione</u> , frégate	4 juin 1833	de Brest à Toulon
port de Toulon	27 juillet 1833	A terre
<u>la Meuse</u>	12 juillet 1833	rade Méditerranée
port de Toulon	13 janvier 1834	A terre

lieutenant de vaisseau de 2^{ème} classe

<u>l'Ariane</u> , frégate	19 février 1834	Méditerranée
port de Brest	21 juin 1836	A terre
<u>la Dordogne</u> , corvette	1 juin 1832	de Brest à Lisbonne
<u>la Dryade</u> , frégate	4 juillet 1837	de Brest à Lisbonne
division de Rochefort	1-9bre-1837	A terre
<u>la Gloire</u> , frégate	1 janvier 1838	Campagne du Mexique
division de Brest	8 février 1840	A terre
port de Brest	13 février 1840	A terre
division de Brest	25 mai 1840	A terre
<u>l'Embuscade</u> , corvette	11 août 1840	Méditerranée
<u>l'Iéna</u> , vaisseau	19-8bre 1841	Lisbonne Cadix
port de Brest	18-8bre 1842	A terre

lieutenant de vaisseau de 1^{ère} classe

port de Lorient	22-8bre-1842	A terre
division de Lorient	1-X-1843	A terre
port de Lorient	1 août 1846	A terre
port de Cherbourg	8 janvier 1847	A terre
<u>le Favori</u>	28 janvier 1847	Campagne d'Islande
port de Lorient	13 avril 1848	"
port de Lorient	22 juillet 1848	"

capitaine de frégate

<u>la Sémillante</u> , frégate	14 juin 1849	Commission du port
port de Lorient	1-7bre-1850	A terre

chevalier de la légion d'honneur du 11 février 1839.

certifié véritable, le présent état de services de monsieur Pocard Kerviler, Joseph Marie Vincent, capitaine de frégate, s'élevant à 336 mois et neufs jours, dont 336 mois et neuf jours pour le compte de l'état et 0 mois pour le compte du commerce.

A Lorient le 4 septembre 1865.

le commissaire aux revues.

Notes

Pocard Kerviler, Joseph Marie Vincent
né le 4 septembre 1804 à Vannes (Morbihan)

Provient de l'école polytechnique.

- élève de 1^{ère} classe le 1^{er} novembre 1826
- enseigne de vaisseau le 19 mars 1829
- lieutenant de vaisseau le 6 janvier 1834
- capitaine de frégate le 22 juillet 1848
- Chevalier de la légion d'honneur le 10 janvier 1839.

Beaucoup d'instruction, conduite et zèle au-dessus de tout éloge, officier de grande espérance, travaillant beaucoup.

le major général de la marine à Brest juillet 1833.
approuvé par M. l'inspecteur général

Officier instruit, sujet remarquable par ses connaissances et son zèle à remplir ses devoirs. Employé à lever le plan du Callao de Lima qui manquait à notre collection, il s'est parfaitement acquitté de ce travail, soit par la netteté du dessin, soit par l'exactitude de ces observations. Cet officier sera bien placé partout.

le capitaine de frégate de Ricaudy,
commandant l'Ariane. 9 juin 1836

Je recommande au ministre M. Pocard Kerviler, fort bon sujet fourni par l'école polytechnique, zélé, actif, et paraissant avoir du goût pour le métier. J'ai fort bonne opinion de cet officier embarqué depuis peu de temps.

le capitaine de vaisseau Demayers,
commandant la Dryade. 22-7bre-1837
approuvé par le vice amiral Lemarant, inspecteur général.

Très bon officier et bon second, d'un esprit d'ordre et de justice qui le font aimer de ses subordonnés et estimer de ses chefs.

le capitaine de corvette Mallet,
commandant l'Embuscade. 31-8bre-1841.

Bon officier servant avec zèle et distinction.

le capitaine de vaisseau Turpin,
commandant l'Iéna. 26 août 1842.

M. Kerviler est un bon officier qui provient de l'école polytechnique, il sollicite le commandement d'un bâtiment à vapeur et, en appuyant sa demande, j'ajouterai que je ne doute pas que, par son instruction et son activité il ne rende de très bons services, et ne justifie ainsi la confiance qui lui aura été accordée.

Sa conduite militaire et privée méritent des louanges ; sa santé est très bonne.

le capitaine de vaisseau Villeneau,
commandant la division de Lorient. 31-8bre-1844.

M. l'inspecteur général ajoute :

cet officier, plein de mérite et de modestie a eu droit, sous tous les rapports, à la bienveillance de son excellence, et je ne puis que m'associer à la note ci-dessus pour qu'il obtienne le commandement d'un bâtiment à vapeur.

Instruction solide et pratique consommée.

Je le propose pour le grade de capitaine de corvette.

M. le vice amiral Baudin,
préfet maritime de Toulon. 23 mai 1846.

Je suis chaque jour plus satisfait des services de M. Pocard Kerviler, il remplit ses fonctions d'adjudant major avec un zèle, une surveillance et une exactitude qui contribuent beaucoup à maintenir l'ordre et la discipline parmi les marins de la division, ainsi que la propreté dans toutes les parties de l'établissement. Il est aussi chargé de diriger l'instruction des marins et s'en acquitte consciencieusement, sans négliger la tenue de la comptabilité du petit état major dont il est en même temps capitaine.

M. Kerviler est un bon officier qui provient de l'école polytechnique. Il sollicite le commandement d'un bâtiment à vapeur, et en appuyant sa demande que j'ai déjà transmise lors de la dernière inspection générale, j'ajouterai que je ne doute pas qu'il ne justifie la confiance qu'on pourra bien lui accorder et ne rende ainsi de très bons services.

Sa conduite militaire et privée sont également honorables. Sa constitution et sa santé sont excellentes.

M. le capitaine de vaisseau Villeneau,
commandant la division de Lorient. novembre 1846.

M. le capitaine de vaisseau Brou, major général, ajoute :

Officier instruit et fort studieux : il a besoin de naviguer ; je le crois capable de commander un bâtiment à vapeur.

M. le vice amiral Parseval, inspecteur général, ajoute :

L'ancienneté de grade de M. Pocard Kerviler doit appeler l'attention du ministre sur la convenance qu'il y aurait à donner un commandement à cet officier.

Cet officier a déployé beaucoup de zèle pendant toute la campagne, et souvent ses services me furent très utiles.

le capitaine de frégate Robin du Parc,
commandant la station d'Islande et d'Écosse. 14 mars 1848.

Officier instruit, sert avec zèle et est fort utile dans la commission d'examen des mécaniciens.
le major de la marine à Lorient, Guillerin. 30-décembre 1849.

M. de Suin, préfet maritime, ajoute :
instruction solide qu'il s'efforce d'augmenter par le travail. Officier sur lequel on peut compter dans toutes les situations.

Au nom du peuple français,

Le ministre de la marine et des colonies

Certifie que monsieur Pocard Kerviler (joseph marie vincent), capitaine de frégate, né le 4 septembre 1804 à Vannes (Morbihan), admis dans la marine comme aspirant de première classe le premier novembre 1826, provenait alors de l'école polytechnique.

En foi de quoi a été délivré le présent certificat.

Paris le 20 février 1851.

Pour le ministre et par son ordre,
le directeur du personnel militaire et des mouvements de la flotte.

Pension de retraite de 2147 francs.

Extrait de l'état annexé au décret en date du 12 mars 1851.

Article 1^{er}.

En exécution de la loi du 18 avril 1831, il est accordé à M. Pocard Kerviler, Joseph Marie Vincent, capitaine de frégate, né le 4 septembre 1804 à Vannes, dept. Morbihan, une pension de retraite de la somme annuelle de 2147 francs payable sur les fonds de la caisse des invalides de la Marine, à dater du 10 novembre 1850.

Pour extrait conforme,
le directeur des invalides de la marine, Imbert.

Pension de retraite réglée conformément à la loi du 18 avril 1831 sur le minimum affecté au grade de capitaine de frégate.

Pour 25 ans de minimum	1800
11 ans à 30	330
6 mois à 2.50	15
21 jours à 08 1/2	1
Total	2147

A Monsieur Pocard-Kviler
Propriétaire
Douves du port (Vannes)

Département du Morbihan
1852

Vannes, le 9 octobre

Monsieur

Vous m'avez demandé, par une requête du 6 de ce mois, l'autorisation d'enclorre le terrain situé devant la maison que vous occupez rue des douves du port, N°12.

Il est indispensable, dans votre intérêt même, que l'arrêté qui sera pris pour valider cette autorisation, soit appuyé d'une copie certifiée du titre en vertu duquel le terrain dont il s'agit et qui joint la voix publique est devenu votre propriété.

Je ne puis donc que vous engager, Monsieur, à vouloir bien me faire parvenir cette pièce le plus promptement possible.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire

Brevet de capitaine au long cours - 31 mai 1874

Ministère de la marine et des colonies

Brevet de capitaine au long cours

Le ministre de la marine et des colonies certifie qu M. Pocard Kerviller Joseph Marie Vincent, né à Vannes (Morbihan), le 4 septembre 1804 a été admis à commander les bâtiments du commerce pour les voyages au long cours.

En conséquence, le présent brevet lui a été délivré pour qu'il puisse se faire reconnaître, lorsqu'il y aura lieu, en qualité de capitaine au long cours, par les commandants des escouades, vaisseaux, frégates et autres bâtiments de l'état, officiers civils et militaires de la Marine, tribunaux de commerce, corps administratifs et tous qu'il appartiendra.

Ledit brevet sera enregistré au bureau de l'inscription maritime du quartier de Vannes

Paris , le 31 mai mil huit cent soixante quatorze.
Montaignoi

Famille

Demande d'autorisation pour son mariage

Monsieur le ministre,

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien m'accorder l'autorisation de contracter mariage avec Mlle Marie Louise Couëssurel, fille de M. Couëssurel receveur de l'enregistrement et conservateur des hypothèques à Vannes. Je joins à ma demande les pièces exigées par le règlement.

Je suis avec respect, M. le ministre, de votre excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

*Joseph Pocard Kerviler, lieutenant de vaisseau.
Vannes le 28 mars 1840.*

Pièces annexées à cette demande d'autorisation

Pièces à l'appui de la demande en mariage adressée ce jour à son excellence le ministre de la marine et des colonies par Joseph-Marie-Vincent Pocard Kerviler, lieutenant de vaisseau.

- 1)- Acte de naissance, dûment légalisé, de Joseph-Marie-Vincent Pocard Kerviler, futur.*
- 2)- Acte de décès, dûment légalisé, du sieur René-Marie Pocard Kerviler, père du futur.*
- 3)- Acte de décès, dûment légalisé, de dame Marie-Josèphe-Mathurine Chesnais, épouse du sieur Pocard Kerviler, mère du futur.*
- 4)- Acte de naissance, dûment légalisé, de demoiselle Marie-Louise Couëssurel, fille de M. Mathurin-François Couëssurel et de dame Adèle-Marie-Hélène Muller future.*
- 5)- Extrait, dûment légalisé, du contrat de mariage, en date du vingt deux mars 1810, entre le sieur Joseph-Marie-Vincent Pocard Kerviler, et demoiselle Marie-Louise Couëssurel, relatant le consentement du père de la future.*
- 6)- Acte de décès, dûment légalisé, de dame Adèle-Marie-Hélène Muller, épouse Couëssurel, mère de la future.*
- 7)- Certificat de M. Le Maire de Vannes, dûment légalisé, constatant la moralité de mademoiselle Marie-Louise Couëssurel.*

Certificat de moralité de Marie Louise Couëssurel

Département du Morbihan
ville de Vannes

Le maire de la ville de Vannes, arrondissement de Vannes, département du Morbihan, certifie qu'il résulte des renseignements exacts qu'il s'est procurés que mademoiselle Marie-Louise Couëssurel, âgée de dix-neuf ans, fille de monsieur Mathurin-François-Marie Couëssurel, receveur de l'enregistrement et conservateur des hypothèques, demeurant à Vannes, et de feu dame Adèle-Marie-Hélène Müller, son épouse, jouit d'une bonne réputation, qu'elle appartient à une famille honorable, qu'elle aura en mariage une dote de huit mille francs comptant, non compris son trousseau, et de plus une propriété immobilière d'un revenu annuel de quatre cent dix francs et d'une valeur vénale de douze mille francs ; et qu'enfin ses espérances de fortune peuvent être évaluées à trente mille francs.

En foi de quoi, nous lui avons délivré le présent certificat.

En mairie, à Vannes le 22 mars 1840.
Le maire : Cau

Département du Morbihan
Mairie de Vannes.

Nous soussigné officier public de l'état civil de la commune de Vannes, certifie que l'acte civil de célébration du mariage de M. Joseph-Marie-Vincent Pocard Kerviler, né à Vannes département du Morbihan, âgé de 35 ans, demeurant place du marché au seigle, profession de lieutenant de vaisseau, chevalier de la légion d'honneur, fils majeur de feu M. René-Marie Pocard-Kerviler et dame Marie-Josèphe-Mathurine Chesnay, son épouse, d'une part, et de mademoiselle Marie-Louise Couëssurel, née à Uzel, département des cotes du nord, âgée de 19 ans, demeurant rue des tribunaux, profession de fille mineure de M. Mathurin-François Couëssurel et de feu demoiselle Adèle-Marie-Hélène, Müller son épouse, d'autre part, est rapporté.

A l'hôtel de la mairie ; Vannes le 27 avril 1840.
L'officier de l'état civil.

**Mariage de Joseph Marie Vincent Pocard Kerviler et de Marie Louise Couëssurel
27 avril 1840.**

Extrait du registre des actes de mariage pour l'année 1840. N° 37.

L'an 1840, le 27 avril à 9 heures du soir, par-devant nous soussigné Armand François Taslé, maire de Vannes et officier de l'état civil, sont comparus dans la salle des séances publiques de cette mairie monsieur Joseph Marie Vincent Pocard Kerviler, âgé de 35 ans, lieutenant de vaisseau, chevalier de la légion d'honneur et demeurant à Vannes, né en cette ville le 4 septembre 1804, fils majeur de feus monsieur René Marie Pocard Kerviler et dame Marie Josèphe Mathurine Chesnay son épouse, propriétaires décédés en cette ville les 8 août 1834 et 1er février 1810, petit-fils du côté paternel de monsieur Vincent Joseph Pocard Kerviler et dame Jeanne Vincente Robin, et du côté maternelle de monsieur Jean Louis Joseph Chesnay et dame Anne Jeanne Vincente Poissemeux, tous décédés, d'une part et mademoiselle Marie Louise Couëssurel, âgée de 19 ans, sans profession, domiciliée et demeurant à Vannes, née à Uzel (cotes du nord) le 30 juin 1820, fille mineure de monsieur Mathurin François Couëssurel, receveur d'enregistrement et conservateur des hypothèques à Vannes y domicilié et y demeurant, présent et consentant, et de feu dame Marie Hélène Müller son épouse décédée en cette ville le 20 août 1834 d'autre part. Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux et dont les publications ont été faites devant la principale porte d'entrée de l'hôtel de cette mairie les dimanches 12 et 19 de ce mois à l'heure de midi.

Aucune opposition à ce mariage ne nous ayant été notifiée faisant droit à la réquisition des comparants, après avoir donné publiquement lecture des actes de naissances des futurs époux et nous être fait représenter la permission de mariage accordée au dit sieur Joseph Marie Vincent Pocard Kerviler par monsieur le ministre de la marine et des colonies sous la date du 6 de ce mois, et ce en conformité des dispositions du décret du 16 juin 1808, laquelle permission ainsi que les expéditions des actes des naissances des futurs époux restant déposées en nos mains pour être annexés au présent registre, leur avoir donné publiquement lecture du chapitre 6 du titre 5 du code civil intitulé du mariage, nous leur avons demandé s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme ; chacun d'eux nous ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons déclaré au nom de la loi que monsieur Joseph Marie Vincent Pocard Kerviler et mademoiselle Marie Louise Couëssurel sont unis par le mariage, de tout quoi nous avons dressé acte en présence de messieurs Vincent Marc Pocard Kerviler, âgé de 43 ans, receveur économe des hospices de Vannes, cousin du marié, René Vincent Pocard Kerviler, âgé de 43 ans, juge près le tribunal de cette ville, cousin du marié, Hippolyte Lanoy, âgé de 65 ans, inspecteur d'enregistrement, tous les trois domiciliés et demeurant à Vannes et Jean Baptiste Veillet , âgé de 38 ans, négociant et maire de Moncontour (cotes du nord) y domicilié, cousin de la mariée, lesquels, après qu'il leur a été donné lecture du présent acte ont, les époux, le père de la mariée et les quatre témoins, signé avec nous. 8 mots rayés nuls.

Le registre dûment signé pour extrait conforme.
en mairie à Vannes le 6 octobre 1879.
Le maire, l'adjoint.

Naissance de Joseph Marie Pocard de Kerviler - 15-10-1850.

Ville de Vannes.

Extrait des registres des naissances pour 1850.

L'an 1850, le seize octobre à deux heures du soir, par-devant nous soussigné Paul Marie Thounai Pellé de Guéral, adjoint au maire de Vannes et officier de l'état civil, est comparu monsieur Joseph Marie Vincent Pocard-Kerviler âgé de 46 ans, capitaine de frégate en retraite, chevalier de légion d'honneur, natif et domicilié de Vannes, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né en sa demeure, douves du port, hier à six heures du matin, de lui déclarant et de Marie Louise Couëssurel, âgée de trente ans, sans profession, native d'Uzel, département des cotes du nord, mariées à Vannes le 27 avril 1840, et auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Joseph Marie ; les dites déclaration et présentation faites en présence de messieurs Vincent Marc Pocard Kerviler âgé de 53 ans, économe des hospices de Vannes, cousin germain du père de l'enfant, et Vincent Marie Le Franc, âgé de 38 ans, employé des contributions indirectes cousin issu de germain du père de l'enfant, tous les deux domiciliés et demeurant à Vannes, lesquels et le père ont signé avec nous, après lecture du présent acte.

*Le registre dûment signé pour extrait conforme,
en mairie à Vannes le 31 août 1865 ; le maire.*

Naissance de Marie Caroline

Nous soussigné, officier public de la commune de Vannes, certifions que l'acte civil de la naissance de Marie Caroline Pocard Kerviler, née ce jour à 10 heures du matin en cette commune, fille de M. Joseph Marie Vincent Pocard Kerviler, profession de capitaine de frégate en retraite, chevalier de la légion d'honneur, domicilié à Vannes et demeurant à Vannes, douves du port et de Marie Louise Couessurel, son épouse, est rapporté.

à l'hôtel de la mairie, à Vannes, le 11 mars 1853.

Naissance de Joséphine

Nous, officier public de l'état-civil, de la commune de Vannes, certifions avoir rapporté, ce jour, l'acte civil de naissance de Joséphine Marie Vincente Pocard Kerviler, fille de M. Joseph Marie Vincent Pocard Kerviler, profession de capitaine de frégate en retraite, chevalier de la légion d'honneur, domicilié et demeurant à Vannes, douves du port, et de dame Marie Louise Couessurel, son épouse.

A l'hôtel de la mairie, à Vannes, le 6 9bre 1854.

Naissance de Etienne Marie Vincent Pocard Kerviler , en 1859 à Vannes

ville de Vannes

Extrait du registre des actes de naissances pour l'année 1859. N°276

L'an 1859, le 3 à 10 heures du matin, par-devant nous soussigné, Emmanuel Julien Plais, adjoint au maire de Vannes et officier de l'état civil est comparu monsieur Joseph Marie Vincent Pocard Kerviler, âgé de 54 ans, officier de marine en retraite, chevalier de la légion d'honneur, né et domicilié à Vannes, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né en sa demeure, douves du port, ce jour à 3 heures du matin et lui déclarant de madame Marie Louise Couëssurel, âgée de 39 ans, sans profession, née à Uzel (cotes du nord), mariées à Vannes le 27 avril 1840, et auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Etienne Marie Vincent ; les dites déclarations et présentation faites en présence de messieurs Vincent Marc Pocard Kerviler, âgé de 60 ans, propriétaire, cousin de l'enfant et Auguste Ollivier Marie Juloux, âgé de 46 ans, vérificateur des douanes, tous les deux domiciliés et demeurant à Vannes. Lesquels et le père ont signé avec nous après lecture du présent acte.

*Le registre dûment signé pour extrait conforme,
en mairie à vannes le 6 octobre 1879
le maire adjoint.*

*A Monsieur Pocard-Kviler
Propriétaire
Douves du port (Vannes)*

*Département du Morbihan
1852*

Vannes, le 9 octobre

Monsieur

Vous m'avez demandé, par une requête du 6 de ce mois, l'autorisation d'enclorre le terrain situé devant la maison que vous occupez rue des douves du port, N°12.

Il est indispensable, dans votre intérêt même, que l'arrêté qui sera pris pour valider cette autorisation, soit appuyé d'une copie certifiée du titre en vertu duquel le terrain dont il s'agit et qui joint la voix publique est devenu votre propriété.

Je ne puis donc que vous engager, Monsieur, à vouloir bien me faire parvenir cette pièce le plus promptement possible.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire

Demande d'une bourse pour René

Vannes, Morbihan, le 23 septembre 1860.

Monsieur le Ministre de la marine.

Monsieur le ministre,

Ancien officier de marine, j'ose espérer que vous voudrez bien appuyer de votre haute influence la demande que j'ai faite à son excellence le ministre de la guerre afin d'obtenir une bourse et un trousseau en faveur de mon fils aîné qui vient de concourir pour entrer à l'école polytechnique. Il a été jugé admissible, il a subi l'examen du second degré, et j'en attends maintenant le résultat.

Voici monsieur le ministre, mes titres pour solliciter votre bienveillance, Ancien élève de l'école polytechnique moi-même, capitaine de frégate en retraite depuis 1850, décoré de la légion d'honneur pour l'affaire de St. Jean d'Ulloa, je suis du petit nombre des officiers qui ne jouissent pas encore de la pension de leur croix. Mon dossier enfin pourra vous fournir tous les renseignements que vous désirerez sur mes 28 ans de service effectif. Je suis à peu près sans fortune, j'ai dix enfants dont sept garçons, et c'est la première faveur que je sollicite de la bienveillance du gouvernement.

J'espère, monsieur le ministre, que ces titres vous paraîtront suffisants et que l'on voudra bien appuyer auprès de votre collègue ma demande que j'ai faite régulièrement en la soumettant à l'approbation du conseil municipal de Vannes et de monsieur le préfet du Morbihan.

Veuillez bien agréer, monsieur le ministre, l'expression de mon respectueux dévouement.

Joseph Pocard Kerviler,
capitaine de frégate en retraite.

Demande de pension pour Etienne

Conseil d'administration de la marine,

extrait du registre des délibérations séance du 28 octobre 1879.

M. le commissaire général soumet à l'examen du conseil un mémoire de proposition de pension établi conformément à la loi du 18 avril 1831, au nom de Pocard Kerviler Etienne Marie Vincent, né le 3 août 1859, orphelin de Pocard-Kerviler, Joseph Marie Vincent, capitaine de Frégate, décédé le 14 septembre 1879, titulaire d'une pension de retraite de 2147, veuf de Couëssurel Marie Louise, décédée le 24 novembre 1862.

Le mémoire accompagné des pièces propres à en assurer la validité est certifié par le conseil et transmis au ministre.

Les membres du conseil d'administration, signé : Angibour, Mallat, Bosc, Brunet-Miller, de Buny, Beauvais, Leblanc, Perigot président, Le Predour inspecteur en chef. Mouier secrétaire.

Pour copie, le secrétaire, le président.

Lettres de Lise Couessurel à son beau frère Joseph Kerviler

Voilà ma maison qui fait comme la tienne mon Jason, elle se vide petit à petit. Jean et Joseph sont à Toulouse depuis douze jours ; j'ai de bonnes lettres d'eux. Ils s'y trouvent bien et se sont bien posés pour leurs débuts. Joseph a été 2^{ème} en narration française et quoique je m'attends à de moins bonnes places en latin, je suis heureuse de penser qu'il va être encouragé par sa 1^{ère} composition, et Jean que je craignais de voir descendre en 3^{ème} a été 18^{ème} sur 40 en thème latin je suis toute contente de cette place car je m'attendais à le voir tout à fait dans les derniers quand il m'a écrit il y a huit jours qu'après l'examen de rentrée on le maintenait en 2^{ème} pour le français, le style et l'histoire. J'espère qu'il remontera ; mon ambition grandit et me voilà désirant de bonnes places pour lui, moi qui n'avais il y a dix jours qu'un désir, celui de le voir maintenu en seconde pour être dans le même dortoir et la même étude que Joseph. Eugène passera son bachot le 25, nous le gardons à la maison jusque là, quoique la rentrée du Lahouzon ait lieu mardi. Il aura ici un ou deux des professeurs qu'il avait au mois d'août pour les lettres et qui seront bons, pour lui je l'espère et il sera débarrassé de cette épreuve 15 jours plus tôt que s'il la tentait à Toulouse. Prie bien pour lui mon Jason comme nous le ferons pour Etienne quand tu nous auras dit la date de ses examens.

Le départ de Mr. Béchamp pour la faculté de Lille a fait ici un tapage énorme. Les uns le blâme, les autres l'approuvent, on dit qu'il est ingrat envers l'université et le ministre en est furieux. Le ministre était ici avant hier et il a du être très flatté. On est allé chanter sous les fenêtres de la préfecture où il est descendu la Marseillaise et le chant du départ, entremêlés de « vive le ministre », « bravo le ministre ». Il est allé visiter hier la faculté et mon pauvre homme a du y aller, ayant reçu un billet de convocation. C'était un devoir pour lui. Les professeurs en habits noirs sont allés au devant de leur ministre qui avait un alpaga, une cravate à pois bleus et un cigare à la bouche. Quand le doyen lui a présenté Victor, il s'est incliné en disant : « Ah oui, Mr. Fonssagrives, un savant écrivain ! Oh vous avez de grands noms dans cette faculté ». Est-ce un bonheur ou un malheur qu'il n'en ait pas dit plus long. Victor était parti si furieux de cette réception et des frères et amis qu'il s'attendait à voir autour du ministre, ce qui n'a pas manqué, qu'il était décidé si on parlait de Béchamp à dire qu'il l'approuvait complètement et qu'il se réservait toute sa liberté d'action pour faire comme lui si comme tout le monde le dit on songe à mon homme pour la faculté catholique de Lyon. On assure qu'on va en fonder une à Lyon très prochainement et de tout l'été on nous demande si Victor y va doyen. Plus j'y pense, plus je voudrais voir mon bon mari employer ses dernières années au service du bon Dieu ; quand je lui dis qu'il devait se mettre en avant, il me répond qu'il n'est pas à la hauteur d'une pareille mission et que si le bon Dieu a besoin de lui, on viendra le chercher. L'opinion publique dans un centre où il est connu l'indique tout naturellement. Mais ceux qui sont à la tête du mouvement catholique à Lyon et à Paris ne le connaissent pas et ne savent pas qu'on

pourrait compter sur lui. J'ai par moment envie, sans lui en parler, d'écrire à Mgr. Guibert, mais je trouve tant de vertus et de qualités nécessaires pour être à la tête d'une œuvre catholique quand je songe à celles qu'y apporte Mr. Bechamp, que je dis comme mon cher homme qu'on viendra le chercher si le bon Dieu en a besoin ; Ça ne m'empêche pas d'ajouter que je serais bien aise que le bon Dieu en eut besoin même à Lyon, quoique ce soit bien loin de la Bretagne.

Fais-moi donner de tes nouvelles mon Jason si tu es encore fatigué, et dis moi si Fifine est guérie de son malaise. Est-ce que les travaux de ton jardin ne sont pas pour quelques choses dans ta fièvre ? Je l'ai dit à Victor qui pense que c'est possible, cela arrive si souvent quand on creuse un terrain qui a été des années sans être remué. En ce cas mon Jason, bon gré malgré et surtout malgré ton antipathie pour la quinine, il faudra te résigner à y revenir souvent.

Tout mon cher monde embrasse le tien mon Jason, et moi je t'aime de tout mon cœur.

Ta Lise.

Je ne t'écris pas longuement mon Jason, car j'ai dix lettres en retard. Cependant je ne veux pas laisser partir la lettre des deux cousines sans y joindre un mot.

Tu as du être bien étonné en apprenant que j'emmenais Anna, la mignonne a été pale juste le temps de décider sa maman à me la confier, mais de pâleur il n'en est plus question et j'espère bien que nous n'aurons pas besoin de la soigner beaucoup pendant cet hiver.

Nous avons trouvé René et Cécile à la gare de Savenay avec Georges et petite Marie. Quel bijou que ta petite fille mon Jason, elle est jolie au possible. Georges a mal aux yeux et avait l'air tout triste, mais bien mignon lui aussi.

Il paraît que René fait des trouvailles superbes dans les vases, tous les journaux en parlent. J'ai vu sa belle sœur avant hier, c'est une bien jolie femme, très timide, mais cependant bien gentille. Elle va retourner près de sa mère car Eugène vient de me dire que Mr ... allait à St Cyr comme surveillant des études. Elle doit en être bien heureuse.

Voilà Charles au comble de ses vœux et en route pour Vannes puisque son fils a un si bel avancement.

Toi qui es l'ami du bon Dieu, mon Jason, dis lui donc de nous rappeler plus près de vous à présent que vous allez tous être réunis et que nous serons les seuls loin de la Bretagne. Je ne veux que sa volonté, mais s'il pouvait avoir même que moi comme je serais contente d'aller te voir bien souvent mon vieux Jason.

Embrasse tes chéris pour nous tous. Dis nous dès que tu auras reçu la lettre des ... de Toulouse si tu leur envoie Etienne, et crois bien mon Jason à toute la tendresse de

ta vieille Lise.

J'apprends, mon Jason, que tu as encore la fièvre et j'en suis bien désolée, pauvre vieux. Secoue-la vite malgré ton horreur pour la quinine et dis à tes mignonnes de ne pas me laisser longtemps sans nouvelles.

Je viens de recevoir une lettre de mon sapeur qui est toujours enchanté de son sort malgré le regret qu'il éprouve de ne pouvoir pas danser pendant le carnaval. La Cochinchine est un beau pays paraît-il mais on n'y danse pas autant ce qui est un ennui très grand pour ceux qui y sont enragés et qui aiment la valse autant que mon sapeur. Du reste ici on ne s'amuse pas plus dans le monde et Anna court risque de s'en retourner à Elven sans avoir vu une seule soirée un peu jolie. Nous nous réunissons sans cérémonie mais personne ne semble disposé à faire sauter notre jeunesse et Victor qui craint toute fatigue pour moi ne veut pas que je danse le branle. Du reste on s'amuse autant sans embarras et notre jeunesse trouve toujours moyen de sauter même quand on n'y songeait pas.

Je suis bien heureuse de voir Charles près de toi mon Jason, et Hélène me dit combien elle est heureuse de voir souvent tes filles. Je voudrais bien être avec vous et prendre ma part de vos bonnes réunions de famille.

A propos de famille, mon Jason, je vais t'envoyer une visite, Mr Tardy officier d'artillerie vient d'arriver à Vannes ; c'est le fils de la cousine germaine de Victor. Il a épousé la fille de Mr. Morin professeur à la faculté des lettres de Rennes, on la dit charmante et sera pour mes nièces une société agréable.

Eugène est seul à Vannes, sa femme étant à Rennes pour l'arrivée de son second bébé. Je vais écrire à sa mère et lui donner ton adresse ainsi que celle de Charles afin qu'il puisse aller vous voir.

Nous avons reçu l'éventail que tu nous as envoyé mon Jason, et dès le soir même je l'ai emporté chez le directeur des contributions directes où nous allons passer la soirée. Un éventail rend de grands services et l'on peut bailler à son aise tout en ayant l'air de s'éventer, c'est là du reste le seul service que je réclame de ce petit meuble si en honneur ici.

Bonne année mon Jason, bons vœux pour l'an nouveau et puisse le bon Dieu te donner autant de bonheur que t'en désire.

Ta vieille sœur Lise

Les Enfants de Joseph Kerviler et Marie-Louise Couessurel

Joseph et Marie-Louise ont eu onze enfants. Marie-Louise étant morte à 42 ans en 1862, en mettant au monde son dernier enfant, qui ne vivra pas, ce furent les deux sœurs de Joseph, célibataires : Félicité et Joséphine qui vinrent, avec l'aide de la fidèle servante Julienne, tenir la maison de leur frère et élever avec dévouement et abnégation cette nombreuse famille. Julienne fit partie de la famille, au point qu'elle partage le caveau familial au cimetière de Vannes.

Travailleur, de goûts simples, de convictions politiques modérées, mais de foi profonde, Joseph démissionne comme capitaine de frégate pour s'occuper de l'éducation de ses enfants. Il se fait alors expert auprès des tribunaux à Vannes. Il est également administrateur financier au sein du conseil de fabrique de la cathédrale de Vannes, président de la société de Saint Vincent de Paul de Vannes, conseiller de plusieurs congrégations religieuses, inspecteur de l'association bretonne pour le Morbihan.

A la mort de sa mère, René, l'ainé des enfants, n'a alors que 21 ans, et depuis Paris où il est élève à polytechnique, il reste, par le courrier, très proche de ses frères et sœurs dont il s'occupe activement. Il épouse Cécile Guieysse, et est père de cinq enfants ayant une nombreuse postérité. Ingénieur, poète, historien, sa riche personnalité et son énorme travail justifie qu'un livret d'archives familiales lui soit consacré. Il a conservé de nombreuses lettres de son père, pleines de tendresse paternelle.

Charles, ingénieur des arts et manufactures, ingénieur au canal de Suez, ami de Ferdinand de Lesseps, mobilisé en 1870, est capitaine des mobilisés du Morbihan, et meurt au combat de Droué le 17 décembre 1870.

Joseph est capitaine au 1er régiment d'artillerie de marine, chevalier de la Légion d'honneur. Il épousa Louise Chapotin.

Stanislas, médecin de 1ère classe de la marine, partit pour soigner une épidémie de fièvre jaune à la Guadeloupe, laissant sa femme, Marie Couet, enceinte. Il y mourut en soignant cette épidémie, le 5 août 1880, sans avoir connu son fils Joseph, qui sera doyen de la faculté catholique de droit d'Angers. Cette branche constitue la tige des Kerviler d'aujourd'hui, solidement amarrés à la côte morbihanaise, et plus particulièrement à la Trinité.

Il y eut deux religieuses, Adèle, qui devint assistante générale des auxiliaires du purgatoire, et Marie, religieuse de la retraite.

Joséphine, épousa son cousin germain, Dominique de Kerarmel.

Jean-Baptiste Pocard-Kerviler, contrôleur des contributions indirectes à Quimper, épousa Louise Aubrée du Rhun.

Etienne Pocard-Kerviler, capitaine d'artillerie de la marine à la direction de l'artillerie à Brest, chevalier de la Légion d'honneur. Il épousa Charlotte Dudon.

Lettres de Joseph à René au sujet de la vocation d'Adèle.

Mon cher René,

La bonne Adèle t'a dévoilé son secret; il y a déjà quelque temps qu'elle m'en parlait, et je l'engageais à attendre. Ce soir, il paraît que la vocation est prononcée; et puisque le bon Dieu l'appelle, qu'il pense qu'elle doit trouver là le bonheur de la vie, je ne vois pas pourquoi je m'y opposerais en rien. Et puis comme position sociale dans ce siècle d'égoïsme, elle est belle, elle est noble, celle dans laquelle on se dévoue à soigner les pauvres, ce n'est pas hélas la moindre portion du genre humain, et tous les déshérités du bien être et de la fortune; et il faut un grand et noble cœur, non peut-être pour leur jeter une partie de son superflu, mais pour se donner à eux corps et âme, pour aller les soigner dans leur misère que l'on ne peut pas souvent soulager; pour aller au moins les consoler par de bonnes paroles, et pour partager avec eux leur souffrance et leurs peines. Oui, il faut un noble cœur pour leur consacrer ainsi sa vie. Car ici ce n'est pas l'enthousiasme d'un moment, pitié pour une grande infortune; ce n'est pas de la crème fouettée qui tombe; c'est le dévouement entier de tous les instants; c'est l'occupation de la vie. Il est clair qu'il faut pour cela une vocation d'en haut, une grâce particulière du bon Dieu qui la donne à qui il lui plaît, et qui anoblit ainsi ses enfants de prédilection bien au dessus selon moi des duchesses et des princesses. Aussi, je souffris, je souffre beaucoup de voir la bonne Adèle nous quitter, mais j'ai fait mon sacrifice, et je suis plus heureux de la voir embrasser cette noble carrière de secourir les pauvres, que de la voir faire un mariage qui pouvait avoir des chances de grands chagrins pendant toute sa vie.

Certes les peines physiques ne lui seront pas épargnées; mais les souffrances morales lui seront largement adoucies. Et pour moi qui visite de temps à autre les bonnes sœurs, je n'ai presque vu autre part autant de franche gaieté.

Tache donc, mon cher René, de venir nous conduire la bonne Adèle le plus tôt possible; après cela, en allant la mener à Paris, nous passerons encore par Nantes pour vous embrasser avant qu'elle nous quitte.

Je te fais compliment sur la conduite de ton garçon. Vois même sur ton rétablissement complet, Adèle dit que tu te fatigues pour peu de choses, cela n'est pas étonnant, les forces ne reviennent pas aussi vite qu'elles s'enfuient, mais, encore un peu de temps et il n'y paraîtra plus.

Garde bien et recommande bien à Cécile le secret qu'elle vous a confié. A cause des commentaires sans nombre; il est préférable que personne ne le sache avant mon retour de Paris. Tes sœurs ici n'en savent absolument rien, et il serait fâcheux que la nouvelle leur vînt du dehors. Or tu sais comme les nouvelles se répandent et comme elles traversent l'espace.

Embrasse bien pour moi le noble petit, idem la bonne Cécile, et crois-moi à vous tous du fond du cœur, ton vieux père.

J. Pocard Kerviler.

Lettre d'Adèle, Marie en religion, à son père.

Paris, le 18 août.

Mon cher papa,

La lettre de ma tante Joséphine m'a fait plaisir en me donnant des nouvelles de vous tous surtout des examens; ils ne sont pas tous très heureux mais on peut toujours espérer car souvent ce ne sont pas les plus forts qui réussissent le mieux, quelquefois on se demande comment on a été reçu, c'est alors la Sainte Vierge ou le bon ange qui ont arrangé les choses, aussi faut-il bien les prier car je crois que pour Joseph et pour Jean surtout c'est bien le bon Dieu qui fera son œuvre visiblement. Espérons donc mon cher papa, la confiance est une si bonne chose, c'est elle qui entretient le courage et si elle n'est pas couronnée par le succès désiré, elle fait toujours plaisir au bon Dieu qui la récompense autrement.

Ma tante Joséphine me demande des renseignements sur l'association des âmes du purgatoire, je serai bien contente si vous vouliez bien en faire partie et même y engager d'autres associés, elle est maintenant très répandue et donne droit par conséquent à la participation de beaucoup de mérites et de bonnes œuvres; pour en faire partie, il faut se faire inscrire ici à Paris, on gagne une indulgence plénière le jour où l'on est inscrit puis on récite tous les jours les actes de foi, d'espérance et de charité avec l'invocation Mon Jésus Miséricordieux, et on fait une offrande annuelle pour aider à soutenir les œuvres de la société, lesquelles comme tu le sais sont toutes gratuites; on donne ce que l'on veut : 5 francs, 10 francs ... ou plus ou moins selon sa dévotion. On peut gagner plusieurs indulgences par an, et on a part surtout à un très grand nombre de messes et de communions.

Vous allez passer de bons moments cet été avec tante Lise car tante Joséphine me dit que tu viens de passer 15 jours à Elven avec mes sœurs et que la réunion était complète. Ma tante en revenant de Brest s'arrêtera encore probablement dans le Morbihan. J'espère que mes cousins qui sont maintenant presque des hommes lui donneront un peu de repos car ils sont au fond bons enfants, seulement ils avaient un peu besoin de se corriger de leur amour des batailles.

Monseigneur de Vannes faisait sa retraite à Paris la semaine dernière et il est venu bien aimablement faire une petite visite à ses diocésaines; nous étions cinq, il en semblait tout content. Peut-être reviendra-t-il prochainement pour les affaires de son séminaire qu'il fait rebâtir au Grador, le pauvre Grador tombe en ruine paraît-il et cela ne m'étonne pas.

Ma lettre, mon cher papa, était commencée depuis plusieurs jours, je viens de recevoir la tienne et je t'accuse réception de tes 400 francs. Comme je vais bien prier pour ces pauvres garçons, il est bien vrai que ces examens sont une chose très grave, mais mon pauvre papa plus la chose est grave, plus il faut la remettre entre les mains du bon Dieu et avoir confiance, c'est lui seul qui fait tout tu le sais bien. Ta lettre me fait de la peine, elle est toute triste. Ah ; prions tout est là.

Pour moi, je ne pense pas faire mes vœux avant cet hiver, du moins c'est alors que mes deux années de noviciat finiront, et pour le moment je ne pense qu'à profiter des quelques mois de solitude que j'ai encore à passer en noviciat, après il en sera ce que le bon Dieu voudra, je n'y pense pas. Je ne vais pas chez les malades, je suis occupée à aller et venir dans la maison et je m'en trouve très heureuse.

Adieu mon bon et bien cher papa, j'aurais voulu écrire quelques mots à Marie mais je veux que ma lettre parte et je n'en ai plus le temps. Je vous embrasse tous du fond du cœur en me disant toujours ta fille bien dévouée.

Sœur Marie de St. Vincent

Lettre de Joseph à René à propos de son livre sur les académiciens.

Vannes, le 8 juillet 1873

Mon cher René,

Ta lettre m'a fait grand plaisir en me montrant que la fièvre t'avait probablement quittée pour tout à fait. Et je pense bien qu'elle t'aura permis de te rendre à Guérande demain mardi comme tu en avais l'intention si ce n'est que la fièvre, comme simple maladie, on en vient plus facilement à bout en été qu'en hiver. Mais quoique les médecines dans toute maladie commencent par attaquer la fièvre sans vraiment beaucoup réussir lorsqu'elle est un effet et non une cause, elle peut durer longtemps lorsque la cause n'est pas détruite. Ce n'est pas ton cas je suppose et n'ayant pas de cause elle ne reviendra plus.

J'ai lu avec intérêt au point de vue littéraire ton factum sur les académiciens bretons. Je dis au point de vue littéraire car je ne professe pas une grande estime pour ce corps qui n'a jamais fait selon moi que beaucoup d'embarras et pas de bonne besogne; mais tu traites bien la question, tu écris bien et on te lira avec plaisir, cependant comme je connais peu de littérateur, je ne sais trop à qui m'adresser pour précoucher ta revue de Bretagne et Vendée, qui ne coûte certes pas cher si elle ne revient qu'à 2 francs, mais qui trouvera moins d'abonnés à 12. (Je ne sais si l'1 qui précède le 2 fait partie de la parenthèse ou si c'est un chiffre numérique) quoiqu'il en soit, je tâcherai de faire de la propagande.

La cousine Thérèse a eu tort de ne pas vous rendre votre visite, mais elle était sur son départ pour les bains de Pornic avec sa mère et sa grand-mère; car elle a passé à Vannes et elle aura trouvé un prétexte pour reculer sans doute la visite qu'elle vous doit. Du reste elle paraît vivre à Lorient et tu peux la juger comme tu voudras, je ne prends pas sa défense seulement je cherche à expliquer ce qui paraît une impolitesse.

Maître Joseph ne nous a pas encore écrit depuis qu'il est à Gavre mais cet intervalle d'un mois dans les leçons qu'il prend ne lui sera pas bien

désavantageux. J'ai vu l'autre jour M. Fontaine qui lui donne ses leçons et il prétend qu'il commence à marcher. Il en est assez content. Or il ne pourra pas être admis à l'examen cette année faute d'un ou deux mois de grade, ce sera l'année prochaine; mais j'espère bien que d'ici là, lors de la réorganisation de l'armée, il y aura de grands mouvements dans les corps et que par suite il pourra être admis plut tôt qu'il ne pense; c'est dans cet espoir que je l'engage toujours à piocher et se tenir prêt. Car si on vient à demander des examens tout d'un coup, il faut qu'il puisse se présenter sachant quelque chose.

De Stanislas qui se rendait à Lorient l'autre dimanche pour te voir, je n'ai pas de nouvelles. J'ai su seulement par Thérèse lorsqu'elle a passé à Vannes qu'il avait passé la journée chez elle avec Joseph mais en deux polissons, tout comme toi, ils n'écrivent pas tous les jours, on attend souvent longtemps de leurs nouvelles.

Demain matin, je pars pour Ambao et probablement Muzillac où je vais visiter le Laudre (?) ; ainsi pendant que tu seras à Guérande, je serai moi sur la côte près Belier. Est-ce que c'est pour le chemin de fer que tu vas à Guérande et serais-tu chargé de la construction, ce serait donc l'état qui le construirait; ou bien n'irais-tu là que pour inspecter les travaux de la compagnie qui le construit ? Tu me diras tout cela dans ta prochaine lettre. Je laisse demain Marie expédier ma lettre avec une autre qu'elle écrira à Adèle car voilà 8.h. et ces demoiselles me réclament à grands cris pour les promener, et puis l'oncle René nous est arrivé pour la commission du conseil général et il apprécie la promenade au clair de lune c'est le bon moment de la journée.

Donc embrasse pour moi Cécile, Georges et Adèle, et puis je t'embrasse de tout cœur, ton vieux père.

J. Pocard Kerviler

Le 20 juillet 1873

Mon cher René

Je suis très content de l'épreuve que subit Adèle; mais je crois qu'elle en sortira victorieuse, d'autant que si elle a choisi les dames auxiliatrices, c'est qu'en compagnie de Mlle Lallemand, elle a souvent visité à Vannes les pauvres malades de la place Cabilto qui ne sont pas logés là dans des palais. D'un autre côté, la bonne Adèle n'a pas été élevée comme une petite maîtresse et la répugnance sera bientôt vaincue par elle. Enfin, ces bonnes religieuses n'agissent pas comme les diaconesses allemandes ou anglaises; ce n'est pas la philanthropie qui les fait agir, c'est l'amour du bon Dieu et avec son aide, on va loin. Vois quel ressort peut donner à une âme dévouée, à un grand cœur, cette parole de notre seigneur « tout ce que vous aurez fait aux plus petits d'entre vos frères, c'est à moi même que vous l'aurez fait. » C'est cette parole bien sentie qui fait les missionnaires aller au bout du monde, c'est elle qui fait les sœurs de la charité, de quelque nom qu'on les désigne; de sorte qu'avec le bon Dieu qu'elles ont reçu le matin, il n'y a pas de dégoût et de répugnance qu'elles n'affrontent et qu'elles ne réduisent à néant. C'est là même qu'elles trouvent des consolations, comme les martyres dans leur souffrance. Chercher à les en dégoutter, c'est peine perdue. Quand le bon Dieu les appelle, elles sont dans leur rôle, et comme je te le disais dans une dernière lettre, ce rôle, même au point de vue exclusivement social, est beau et grand, et digne d'une âme bien née.

... mal qui dans la peine que j'éprouve à voir ma bonne, mon excellente Adèle nous quitter, elle sur qui je comptais pour conduire la maison quand bientôt les tantes et moi devront la quitter, je n'ai pas pu m'opposer à sa détermination bien éprouvée et bien arrêtée. Elle se donne au bon Dieu; elle a choisi la meilleure part, et sa mère là-haut, n'est pas étrangère à ce choix de sa part, elle lui ressemble tant.

Cependant à Nantes ne soyez pas trop égoïstes, elle te rendra compte de ses impressions aux premières visites, elle t'exprimera ce qu'elle en aura ressenti. Tu verras bien vite si l'épreuve est suffisante, alors envoie nous ma pauvre Adèle pour qu'au moins elle puisse nous rester quelques jours avant de nous quitter tout à fait.

Je vais lancer au cercle ton opuscule, il sera certainement lu par quelques-uns et je verrai s'il est possible de prendre un abonnement; ce ne sera je crois pas bien facile car on vient d'arrêter il y a quelques temps l'abonnement des journaux pour 6 mois et je crois que le budget ne permet pas d'en prendre d'autre, enfin je vais essayer.

J'ai bien peur que ton bagage littéraire comme tu l'appelle ne s'écoule pas aussi facilement que tu le crois. Si j'en juge par les lecteurs que je vois, ils s'occupent beaucoup plus de politique, même de politique frivole, que de saine littérature, et les livres sérieux n'ont guère cours au cercle. Nous avons cependant le correspondant, mais je ne le vois jamais ouvert.

Quant à mon manuscrit, pour ce que j'en fais, je te le livrerai facilement, et comme je crois qu'il peut être utile, ce n'est pas la peine de l'enfouir dans les cartons lorsqu'il peut se répandre et trouver des individus qui le comprennent.

Le pauvre Mr. Carcaradec a le plaisir d'avoir pour ainsi dire tout, mais où ira-t-il pour éviter les maladies de ses petits enfants ? A Nantes c'est la fièvre puerpérale, à Couëron ce sera peut-être le croup; ailleurs la méningite. Je t'assure qu'on est malheureux de n'avoir qu'un rejeton, quand ils sont nombreux si on en perd, on les regrette, on les pleure, c'est juste, c'est naturel ; mais il en reste d'autres, on n'est pas réduit à vivre isolé.

Je conçois le branle-bas de la maison de Lorient si calme d'ordinaire, mais que veux-tu ? Toutes les familles ont leur moment de trouble. Heureux quand il n'est qu'instantané et que la paix et la tranquillité reviennent bientôt. Voilà aussi chez toi une sorte de branle-bas qui s'annonce, le départ me dis-tu de ta nourrice; A Vannes les bonnes comme les cuisinières pullulent, il doit en être de même à Nantes; le difficile est d'en trouver qui conviennent c'est là le hic. Comme je ne me suis jamais guère occupé de cela qu'au point de vue théorique, si les tantes ne trouvent pas chaussures à votre pied, il faudra s'en occuper par vous-mêmes dans la localité. Je sais bien que c'est une vraie scie, mais on est si souvent scié dans la vie qu'on finit par s'y habituer comme les chiens aux coups de bâton. En somme on en reparlera.

J'ai fini à peu près mes réparations à l'hôtel de France et autres appartenant à M. de la Ferrière et à M. de Ker..., j'en suis au quart d'heure de Rablain mon propriétaire demande de l'argent, ses ouvriers de même de sorte que je ne sais qui faire attendre, et de plus ces messieurs ne se pressent pas de me fournir leurs mémoires.

Le pauvre Louis Le Franc de Questembert a été retoqué à Rennes pour son baccalauréat. Idem les 2^{ème} et 3^{ème} en excellence du collège de Vannes, c'est de règle depuis longtemps, mais les pauvres ne s'en applaudissent pas. D'autres bien moins forts ont été reçus, de sorte que le fameux Bacho est toujours une vraie chance, autant presque tirer à la courte paille.

Il y a bien longtemps que je crie contre l'université qui cependant ne change pas. Si l'on donnait un fort coefficient aux ... des jeunes gens dans leur classe, surtout quand elles seraient composées d'une trentaine d'élèves, il me semble qu'on serait plus juste pour accueillir ou repousser les jeunes gens. Mais comme ces plus forts repoussés reviendront certainement, ce sera de nouvel argent versé, et pour l'université c'est un excellent impôt, misérable argent ! toujours. Il n'y a par le temps présent que les fripons qui font leurs affaires.

Nous allons faire dimanche prochain matin notre pèlerinage de St. Vincent de Paul à Ste. Anne. Celui-ci n'est rien moins qu'extraordinaire, mais il s'ajoute aux autres et fera nombre, espérons que le bon Dieu nous écouterait. Une preuve que les pèlerinages ne sont pas chose indifférente c'est que les rouges en frémissent, ils ne croient disent-ils ni à Dieu, ni aux prières, ils ne disent pas vrai car si les pèlerinages étaient des ... ils n'y prendraient pas garde et les regarderaient passer même avec intérêt. D'où vient donc que ceux-ci les irritent, c'est qu'ils croient à

leur efficacité possible ou probable. Toutefois ils prétendent que c'est seulement la bêtise générale qui leur prend sur les nerfs; Les bons apôtres.

Sur ce, vivat pour les dents de M. Georges, vivat pour la bouillie et la soupe qu'il doit prendre maintenant à toute date pour l'eau sucrée qu'il boira la nuit au lieu du lait de sa nourrice et qui avalé plus tard ... le fera très bien s'engraisser, vivat quand il sera définitivement sevré, alors il jaserà et marchera tout seul car la nourriture sera plus substantielle.

Embrasse pour moi Cécile et Adèle, et tout à toi de cœur,

Ton vieux père, J. Pocard Kerviler

Lettre sur la fête de l'assomption.

Vannes le 14 août 1873

Mon cher René

[...]

Je suis heureux d'apprendre que M. Guieysse a trouvé du mieux dans l'usage de ses bains de Royat, espérons qu'il sera encore plus satisfait du régime qui lui a été imposé. Quant à craindre de t'influencer par la peur de te faire manquer un poste à Vannes ou à Lorient; tout ... du futur contingent c'est un avenir précaire et on ne doit pas s'y appuyer, il faut discuter sérieusement le présent et laisser au bon Dieu à régler l'avenir. Pour moi, je n'ai jamais regretté la position qui m'a été faite parce que j'aurais pu en avoir une meilleure. L'avenir n'est pas à nous, dans le présent on choisit quand on peut; on va droit son chemin et puis advienne que pourra, il n'y a pas à être souvent trompé comme ceux qui regardent de trop loin et qui croient y voir clair.

J'ai reçu ton étude sur un des premiers académiciens bretons, mais tu conçois que je ne l'ai pas encore lu, c'est la tante Félicité qui s'en est emparée, elle le lisait tout à l'heure allongée sur un des fauteuils verts. Il faut qu'il soit bien intéressant pour elle si avant une demi-heure elle n'est pas partie de ce pas.

Cette semaine nous avons été, avant la fête de l'assomption, tout en pèlerinage et en prière du tridunum (?). Lundi c'était à Miliau, environ 12 ou 1400 personnes s'y sont rendues; on était sur deux rangs, et la procession tenait bien un kilomètre de longueur.

Le lendemain matin, c'était au ... que s'est dite la messe du pèlerinage. Je n'y étais pas cette fois mais les Sauves m'ont rapporté qu'il y avait peut-être encore plus de monde. Les offices des mardi, mercredi et jeudi à la cathédrale était pleine au tridunum.

Toutes ces prières mettront, je l'espère, le bon Dieu de notre bord, et nous délivreront ainsi que le Saint Père de l'impasse où nous nous agitions depuis longtemps.

J'ai reçu aujourd'hui une lettre de Stanislas. Il est embarqué sur le Vulcain, grand sabot établi à l'entrée du port pour servir de caserne et d'école aux mécaniciens seulement comme il est au dedans de la chaîne, il n'a pas de traitement de table, ce qui l'attriste un peu. En revanche, il va promener dans le port sur une chaloupe à vapeur et il visite différentes parties pour y puiser du baba (?) ou envoyer à l'hôpital les plus malades. Ce service lui va assez, mais il en a pour 3 mois et aurait pendant ce temps à demander quelques jours de permission.

[...]

Ton vieux père, J. Pocard Kerviler

Lettre sur la généalogie Pocard, et sur un canot namnète.

Vannes, le 29 août 1873

Mon cher René,

Je croyais que ton affaire de St. Nazaire était faite, sauf approbation du ministère qui n'y pouvait pas faire défaut, et que tu étais en mesure de faire presque des conditions d'installation pour accepter la place qui t'était offerte par Mr. Carcaradec. Je vois d'après ta lettre qu'il en est tout autrement, et que d'ici à la décision que prendra M. Rival de donner sa démission, tu peux avoir à craindre, surtout, lorsque la chose sera connue, de nombreux compétiteurs, ce qui ne t'assure rien du tout, et ce qui t'empêche de demander sérieusement des réparations nécessaires à la tanière de l'administration que l'on veut t'offrir pour logement princier. Le logement est pourtant une assez grave considération pour le poste d'ingénieur à St. Nazaire, car cela te ferait 12 à 1500 francs de plus dans la poche, en ce sens que tu ne serais pas obligé de les déboursier comme loyer, mais il faut aussi que le logement soit sérieux. Maintenant tu vas faire l'intérim de M. Reval, c'est très bien, mais comment pourras-tu l'exécuter de Nantes avec les charges d'une sorte de service de nuit que tu prétendais presque imposé à l'ingénieur du port ?

Il fera sans doute avec le ciel des accommodements et pour mon compte je crois bien que si tu as définitivement le service de St. Nazaire, tu pourras avoir tout le temps de déloger de Nantes pendant que tu feras réparer la case. A moins qu'on ne tienne à la voir tomber en loque puisqu'elle n'est pas dans l'alignement, mais alors il faut en bâtir une autre, et tu devras te charger de cela en bon père de famille.

Le brave abbé Chauffier a du t'écrire qu'il acceptait ton hospitalité au détriment de sa chère cantine, et part demain ou lundi, et par économie frauduleuse pour l'état, je le charge de ma lettre. Il est enchanté de pouvoir causer avec toi d'abord, et puis il sera du plus heureux d'entreprendre sous tes hospices la revue des curiosités archéologiques de l'église St. Donatien et autres.

La pirogue du Goulain que l'on a rencontré ne m'étonne nullement, c'était peut-être un canot du vaisseau namnète de l'époque; mais les dessins primitifs de la boîte de plomb sont fait certainement pour donner à penser aux archéologues. Il se manifestera bien sûr à cet égard une foule d'opinions différentes. Pour moi, sans les avoir vu, s'ils sont primitifs comme tu le dis, j'opine pour des écorchures contre des pierres produites dans le transport ou dans la pose du monument. Peut-être cependant ont-ils des analogies avec les jolis dessins tracés sur les pierres du dolmen et des tombeaux de pierre rencontrés chez nous, alors quelle lumière jetée sur l'histoire de ce monument !

Madèle t'a trouvé un rouleau de papier sans doute très curieux sur nos ancêtres de la Martinique et autres. Mais il y a quelques années que j'ai déposé aux archives de Vannes un vieux et gros volume de parchemin traitant des origines et aux propriétés du Boudou qui avaient appartenu aux ... je crois. Quand tu pourras venir passer quelques jours à Vannes, tu seras

à même de consulter ce document et M. Rozen se fera un plaisir de te le communiquer.

Les deux Michel Pocard dont tu me parles ne sont qu'un même Michel Pocard, et c'est quand il a été nommé greffier de Largouet que notre aïeul quitta le notariat de Grandchamp.

Le bonhomme Pocard (Jean Marie) père du tonton Vincent avait été avant et pendant la révolution chirurgien de marine sur les vaisseaux du roi et de la république, ensuite retiré à Sarzeau il exerça d'abord la médecine comme chirurgien, mais alors il n'y avait pas de docteur breveté. Enfin, il vécut en bon bourgeois, faisant quelque recette. Pour le père de l'oncle René, il était tout bonnement apothicaire, c'est à dire pharmacien, à Vannes.

Tu me demandes enfin ce que devient maître Joseph. Je n'en sais guère plus long que toi car le polisson ne nous écrit pas. Il est sans doute encore à Gavre et de temps en temps nous envoie des nouvelles par des camarades qui viennent de Lorient et qui ont pu le voir, mais de lettres de lui, rien.

Quant aux deux paresseux de frères, (Jean Baptiste ou Etienne) a eu je crois un accessit de dessin, mais ils ont emporté d'emblée 8 jours de retenue au commencement des vacances, c'est le diable de les faire travailler avec soin. Maintenant j'ai enlevé de leur bibliothèque la traduction des commentaires de César et je vais leur en faire faire des versions tous les jours, et au moyen de cette traduction je pourrai les corriger.

Nous sommes aussi nous en plein conseil général; par contre, quoique nous ayons à la maison un membre du dit conseil, l'oncle René le Franc, je ne sais pas un mot de ce qui s'y traite. J'ai appris seulement qu'un ingénieur civil avait présenté et appuyé un projet de chemin de fer de Rennes à Vannes et à Lorient passant par Guer, Ploërmel, Malestroit et se rendant à Lorient, c'est à dire à Port Louis et puis aussi avec un embranchement sur Vannes jusqu'à Conlo. C'est un petit chemin du 1^m de voie avec des pentes plus fortes et des courbes plus petites que les chemins ordinaires, devant coûter beaucoup moins cher, avoir cependant de la vitesse et être beaucoup plus économique. Je crois que le département a pour le moment laissé ce projet de côté.

Madèle me presse de la conduire à Paris et elle voudrait s'y rendre dans la 1^{ère} semaine de septembre. J'appréhende ce voyage, aussi comme il faudra y passer, je vais tacher de le faire le plus tôt possible, d'autant qu'il me vient maintenant de la besogne et que je serai en route presque toute la semaine prochaine.

Sur ce, mille amitiés à Cécile et à Georges. Je vous embrasse tous de cœur

Ton vieux père
J. Pocard Kerviler

Lettre sur les travaux de l'appartement de Nantes

Mon cher René,

J'attendais avec impatience une lettre de Nantes pour savoir comment vous vous tirez d'affaire avec votre changement de résidence. Je conçois que l'état des navettes n'est pas très agréable et que tes cinq heures de wagon peuvent parfois te paraître longue. Cependant dans un bon compartiment de 1^{ère} classe, tu peux sinon écrire du moins lire ou à la rigueur dormir, ce qui fait passer le temps. Toutefois je sais parfaitement que ce ne peut être la position normale d'un ingénieur, et que tu sois pressé de prendre un peu de stabilité.

Tes plâtres et des mortiers de chaux n'avancent pas et ne sèchent pas, je le crois facilement, le temps n'est guère au sec dans la saison, et quand tout sera fini si tu ne fais pas artificiellement le dessèchement des enduits tu n'en seras pas quitte à la fin de mars, à moins de temps exceptionnel. Mais tu as été dans le midi sur la frontière d'Espagne et tu as du y voir l'emploi du brasero, et bien je t'engagerai à établir des braseros dans tous les appartements quand tu n'y seras pas. La chose n'est pas difficile, on a deux terrines, dans l'une on met du sable et dans l'autre que l'on place concentrique à la première on la remplit de cendre et de charbon ou bois de four. De cette manière il ne doit y avoir aucun danger car si, à la rigueur, par suite de la chaleur développée la terrine intérieure vient à se fendre ou à casser, le feu trouve du sable qui l'arrête complètement. Pour dessécher, un brasero vaut mieux qu'un feu de cheminée car la plus grande partie de la chaleur de celle-ci s'échappe par le tuyau, tandis que toute la chaleur du premier se répand dans tout l'appartement.

Je suis persuadé qu'au bout de quelques jours, en employant ce procédé, toutes tes chambres, voir même ton escalier, seraient parfaitement secs, et tu dois bien avoir un gardien de bureau quelconque susceptible d'entretenir le feu et d'y veiller même pendant tes absences. La chaux ainsi se carboniserait facilement et les plâtres seraient bientôt desséchés.

Seulement pour que tout marche à ta nouvelle demeure, il faut que tu te débarrasses aussi promptement de ton tas d'embrouille (?) car il n'y a moyen de rien faire surtout de courir les voies ferrées quand on n'a pas la clef de sa cabane. Je suppose que maintenant tu as retrouvé cette clef et que grâce à ta navette tu pourras venir surveiller et pousser tes travaux.

J'applaudis à l'action de l'ami de Kviler sur le ministère de l'instruction publique. 25 exemplaires c'est joli, seulement si le public n'y mord pas, le reste de l'édition ne s'écoulera pas facilement.

Je ne pense pas que la visite de Fifine à la retraite de Nantes te porte beaucoup à entrer dans l'ordre, seulement il y a là une dame Olimpe à laquelle tes deux sœurs étaient fort attachées à Vannes. Elles se racontent sans doute des choses fort intéressantes et voilà pourquoi ta petite sœur tient tant à lui faire des visites répétées.

Du reste, si j'en juge par Vannes, le temps ne doit être guère beau à Nantes, et il nous est difficile de promener ailleurs que dans la boue.

Maître Stanislas qui nous a donné 24 heures il y a 8 jours passés ne nous a plus donné signe de vie, je ne sais pas du tout ce qu'il fait à Brest et où il est.

...

J. Pocard Kerviler

Lettre pour la Sainte Cécile

Vannes, le 20 7bre 1873

Mon cher René,

Stanislas nous est arrivé avant hier, il nous restera quelques jours; si tu veux venir le voir, tache de venir par exemple mercredi car pour moi je serai sans doute samedi, lundi et mardi à expertiser de grands bois, mais je tacherai de revenir coucher tout de même à la maison.

C'est demain la Ste. Cécile, ainsi dit bien à ta femme que je lui souhaite sa fête de tout cœur et la prompte venue d'une jolie petite fille; mais pour cela, il faut que Mr. Georges se débrouille et sache marcher avant peu, malheureusement les progrès dans ce sens ne sont pas rapides pendant l'hiver et j'ai bien peur que le fruit nouveau qui lui n'est guère influencé par l'hiver ne frappe à la porte avant que les jambes du petit frère ne soient entièrement consolidées. Après tout, à la grâce de Dieu.

N'oublies pas mon affaire de sonnette et dis moi oui ou non, car j'ai là une affaire à cet égard qui traîne en longueur et qui me gêne.

Sur ce, je t'embrasse de tout cœur

Ton vieux père, J. Pocard Kerviler

Lettre au sujet de l'abbé Chauffier.

Vannes le 24 8bre 1873

Mon cher René,

Ta lettre arrive fort à propos pour une prompt réponse car je ne suis pas consigné aujourd'hui, pour l'instant, et j'ai tout le temps de t'écrire. Je déplore votre état sanitaire à tous, et le tien en particulier, d'autant que je viens de passer par là moi aussi. Lundi dernier je me suis couché avec un fort rhum de cerveau. J'avais froid, mais comme nous ne sommes pas encore au 1er novembre, tante félicité n'admettait pas qu'on fit du feu, de sorte qu'en me mettant au lit je tremblais de tous mes membres; j'avais un joli petit accès de fièvre qui me tint pendant près de deux heures, après quoi je m'endormis. Le lendemain cela allait mieux; mais je toussais comme un crevé. J'ai bu ... de miel et de bourache et mon rhum s'en va bon train, mais néanmoins en entrant vers 2h chez la tante Léonie, je me suis tordu le pied en faisant un faux pas. Je ne suis pas tombé du coup, mais en revenant je souffrais beaucoup et je boitais à faire plaisir. Heureusement j'avais sous la main le remède du fameux Raspail; de l'eau sédative, je m'en suis frotté le pied, je l'ai entouré de linge, je n'ai pas bougé de la maison, et aujourd'hui je marche comme une personne naturelle; sans doute ce n'était pas grand chose. Je souhaite que votre guérison à tous soit aussi prompte que la mienne.

Maître Joseph se laisse bien souvent consigner, plutôt je crois par négligence que pour toute autre cause, mais il a toujours des chefs par trop exigeants. C'est comme cela; les punis n'ont jamais tort. Tant pis pour lui; il ne sait pas se ménager la circonstance où il aurait du plaisir à sortir.

Je te serai obligé de payer pour lui à Mr. Fontaine, non seulement le mois de septembre, mais même le mois d'octobre, quoiqu'il ne soit pas fini, afin que je n'aye plus à y penser.

Je suis heureux d'apprendre l'avènement d'un nouveau rejeton dans trois mois, espérons qu'il ne fera pas pour naître autant de difficultés que Mr. Georges, qui devrait bien, lui, se dépêcher à marcher seul pour cette époque. Nous vous attendrons à Vannes avec impatience et nous vous recevrons à bras ouverts, surtout si ce n'est pas en passant comme d'ordinaire. On verra surtout maître Georges avec délice, et Cécile pourra prendre un bon repos pendant son voyage de Lorient à Nantes.

Tant mieux que vous passiez votre ... à Nantes plutôt qu'à St. Nazaire, si vous devez y aller, mais ce retard n'est pas de bonne augure, car la place comme vacante, sera recherchée, je le crois bien, par d'autres.

Je suis allé chez l'abbé Chauffier, mais il était absent de sorte que je ne puis te rien dire sur les renseignements que tu lui demandes, mais il a reçu ta lettre, car il m'en a parlé mardi je crois, et il devrait s'occuper de ton affaire.

Le voilà lancé à fond de train dans son œuvre des ouvriers, qui a été inaugurée dimanche dernier avec toute la pompe possible. Reste à voir si et comment elle marchera.

Qu'est-ce que c'est que ton grand livre que tu prépares; est-ce toujours la vie d'un académicien ?

Nous avons des nouvelles d'Adèle, du 19, ainsi elles ne sont pas vieilles. Elle est enchantée de sa décision, c'était bien la vocation assure-t-elle, et elle est au couvent de la rue Borouillère comme le poisson dans l'eau. Je lui adresse mes lettres comme suit : Mlle Adèle Kerviler chez les dames auxiliatrices, rue Borouillère, et elle sera enchantée de recevoir une lettre de Cécile.

Tante Félicité fait rempailler la fameuse chaise qui vous a servi ainsi qu'à nous. Elle sera fière de porter la 3^{ème} génération; et puis elle fait l'acquisition d'un berceau pour placer sur les montants que tu connais et qui ont supporté ton auguste personne, et bien d'autres après, de sorte que tout sera préparé pour recevoir dignement ton héritier présomptif.

[...]

Ton vieux père, J. Pocard Kerviler

Lettre sur la confirmation, les plantations, Adèle, les travaux du port de Saint Nazaire.

Kergos, le 24 7bre 1873

Mon cher René,

Je t'écris de Kergos quoique nous ne dussions plus y passer longtemps, car nous prenons demain la route de Vannes, et pendant que messieurs tes frères, qu'il n'est pas facile de tenir, traduisent les commentaires de César, j'ai tout le temps de te griffonner une lettre, ce que je ne ferais peut-être pas aussitôt mon arrivée à Vannes.

Notre première semaine du 11 au 14 n'a pas été belle, nous n'avons pas eu un jour sans pluie, et à la campagne la pluie est ennuyeuse comme les mouches; mais le 19, monseigneur de Vannes en venant donner la confirmation aux enfants de Régigny nous a apporté un commencement de temps présentable en société. Grande fête, tu conçois, dans le bourg. Le lendemain samedi, je dînai en grand appareil au presbytère et nous ... rougi de sa grandeur qui se rendait à 5 h pour la bénédiction du clocher. Depuis, un temps splendide, du vent d'est très froid et tout le monde occupé à botter le blé noir qu'on avait coupé sous la pluie. Nous partons demain dans le beau moment.

A Lamphy, mes plantations ont souffert cette année, et l'hiver prochain je vais faire démanquer beaucoup de plants, seulement les bois de pins sont très beaux sauf quelques pieds tordus par le vent qui les ont courbé et que la végétation a ensuite redressé à la partie supérieure, ce qui produira plus tard de belles courbes. Mes châtaigniers greffés sont en général fort beaux et promettent une belle récolte de châtaignes si

toutefois les gelées ne viennent pas comme l'année dernière les frapper avant leur maturité.

La seconde moitié couverte exclusivement de landes autrefois est maintenant aux deux tiers défrichée et présente un vaste champ de blé noir. La colline que tu m'as vu planter de châtaigniers présente une végétation luxuriante mais comme les gelées du mois de mai en ont grillé les premières poussées, la partie basse est veuve de châtaignes.

Étais-tu là lorsque nous avons construit le four, four en brique que nous avons fait sur place et posé avant qu'elles fussent séchées. Et bien ce four dure encore et on y cuit toujours du pain malgré sa mauvaise construction. Je vais en établir un semblable à Gorgosson (?) chez M. Maitrot, mais j'espère qu'il sera mieux construit.

[...] Tante Félicité a écrit à Questembert pour t'avoir du beurre, et nous espérons le trouver à Vannes quand nous y arriverons demain.

J'ai reçu une lettre d'Adèle quelques jours après mon retour à Vannes, c'est à dire le 8 ou le 9; depuis, rien. Après son arrivée, elle était établie postulante dans une jolie petite chambre donnant sur le jardin où elle se livrait à la réflexion. Elle faisait ses repas avec deux autres postulantes dont l'une était alsacienne et l'autre anglaise, et comme au repas elles doivent observer le silence, elles ne pouvaient se regarder sans rire, sauf l'anglaise qui ne déridait pas. Elle se trouvait fort bien de son état qui, dit-elle, ne faisait que confirmer sa vocation; du reste, cette sorte de séquestration allait se terminer le lendemain du jour où elle écrivait et elle allait entrer en plein noviciat ou pendant les récréations, d'après le bruit qui lui en arrivait, on ne paraissait guère en grande tristesse. Bref, si le premier moment du sacrifice a été douloureux pour elle comme pour nous, le bon Dieu assure-t-elle lui donne de grandes consolations par la manière dont elle est accueillie dans la maison, par la grande distinction de sa supérieure et de ses compagnes qui ont toutes une excellente éducation. Peut-être depuis Cécile a-t-elle aussi reçu une lettre d'Adèle et sans doute être au courant du noviciat.

Maître Georges qui ne s'habituaient pas facilement à la pluie de la semaine dernière doit respirer maintenant à plein poumons.

La vente s'est échauffée par un soleil sans nuages dans notre petit jardin. Par exemple pour ton moutard je t'engagerai à y cultiver plutôt du gazon que des choux. Un tapis de verdure pour l'année prochaine lui vaudrait mieux que le sable des allées, mais peut-être l'année prochaine iras-tu à St. Nazaire où ton jardin te permettra d'avoir en même temps des choux et du gazon.

Je connais très bien que le creusement du bassin a du soulever des montagnes sur son bord et que bientôt ce seront des montagnes de pierres et de mortier qu'il te faudra employer. Certes, si en sortant de là tu n'es pas expert en mortier, ce ne sera pas faute d'en avoir employé, seulement veille bien à ce que tes entrepreneurs ne l'économisent pas et que, soit pendant ton absence, soit pendant l'absence des conducteurs ils ne remblayent pas l'arrière des pierres de parement avec des cailloux jetés là sans mortier, car c'est souvent la leur tendance, et ils ont bientôt fait d'avancer une maçonnerie derrière un parement avec 4 ou 5 tombereaux de pierres jetées au plus vite et qu'ils recouvrent ensuite de ciment pour que

cela ne paraisse pas. Défie toi de ces gaillards là qui tourbillonnent à bas prix et qui se retirent ensuite sur des économies de pierres ou de mortier ou dans un pot de vin au surveillant où on l'engage à se désaltérer en déjeunant ou dînant, et pendant ce temps là, l'opération se fait et l'ingénieur n'y voit que du feu, à moins que, ne soupçonnant la fraude, il ne fasse défaire et ne découvre le pot aux roses. Dans les déblais on ne peut guère rien cacher, dans les remblais c'est différent.

Le facteur arrive et je t'expédie ma lettre sans plus tarder, ainsi je vous embrasse de tout cœur.

J. Pocard Kerviler

Voici comment son fils René décrit les fameux puits servant de fondation aux quais du bassin de Penhoët :

Chaque puits est formé d'un bloc, rectangulaire en maçonnerie, évidé, dont les côtés ont au moins 1m50 d'épaisseur. La longueur d'un massif dans le sens transversal du quai dépasse parfois 10 mètres, sa largeur, toujours parallèle au bassin est uniformément de 5 mètres, le vide moyen est de 2 mètres sur 5. Le massif est bâti à l'air libre, sur une plate-forme ou semelle en bois dénommée « rouet ». Il s'enfonce dans le sol sédimentaire par son propre poids au fur et à mesure de la confection de la maçonnerie et de l'enlèvement de la vase formant noyau dans l'évidement, où survenue là par siphonnement. Il est souvent arrivé que le bloc atteigne une roche en déclivité, le bloc ne pouvait alors plus descendre. De gros pieux étaient alors battus le long du pan intérieur opposé à celui où existait le contact, et recépés ensuite à 1m50 ou 2 mètres au-dessus de la semelle du massif. A l'aide de puissants vérins hydrauliques, la tête de ces pieux était ramenée sous un fort palâtre encastré dans la maçonnerie; cela fait, la vase était déblayée, sur un mètre et demi de profondeur au-dessous de la semelle, et le rocher était attaqué de manière à en détacher un prisme triangulaire dont la face inférieure était horizontale. Ce travail fut effectué à la pioche ou à la mine; à mesure que l'extraction du prisme s'accomplissait, de forts billots étaient déposés sous le puits afin de le soutenir.

Lorsque l'entaille était achevée, une cartouche de dynamite était introduite dans chaque billot; les ouvriers remontaient, des mèche à poudre déterminaient l'explosion, tous les billots éclataient ou étaient écrasés sous le poids de la maçonnerie qui reprenait son mouvement de descente en brisant soit les gros pieux tout d'abord enfoncés, soit leur palâtre qui, à dessein, n'avait pas été dynamité pour obtenir du côté qu'ils occupaient une résistance utile. Il pouvait y avoir lieu de renouveler une ou plusieurs fois l'opération afin d'obtenir une assise horizontale suffisante pour obvier au déversement du massif. L'évidement était ensuite rempli de maçonnerie ou de béton. Le puits constituait alors une pile d'une grande solidité.

Les piles ainsi obtenues furent reliées entre elles par des voûtes en plein cintre de 3 mètres de rayon ayant leur naissance au fond même du bassin ; Piles et voûtes supportaient les murs de quai fondés sur le rocher.

Soixante et onze puits coulés ont été nécessaires pour la construction des quais du bassin de Penhoët, quelques-uns ont été descendus à 18 mètres de profondeur au-dessous du plafond du dock.

Lettre sur la cuisinière, St. Nazaire, les titres pontificaux.

Mon cher René,

Je te remercie de tes bons souhaits de fête, et je te fais compliment d'avoir retrouvé ton ancienne cuisinière Jeanne. Vous vous connaissez réciproquement de longue main et puisque le séjour de St. Nazaire ne l'effraie pas, tu fais une bonne acquisition quand à la tuile qui vous menace relativement à votre nourrice. Il faut t'attendre à la voir tomber aussitôt l'arrivée de la cuisinière, il paraît qu'elles ne faisaient pas bon ménage ensemble, et maintenant ce doit être la nourrice qui doit céder le pas d'autant que tu ne dois pas en avoir besoin pour longtemps et que vous avez du commencer à apprendre à la petite Marie à s'en passer.

Nous n'avons guère usé de nourrice à la maison, et c'est peut être pour cela que je n'ai pas pour elle une bien grande estime. Toutefois je ne crois guère me tromper en les considérant comme devenant presque toujours au bout d'un certain temps comme de vrais tyrans domestiques dont les aigreurs deviennent de plus en plus insupportables, d'autant qu'elles se croient d'une nécessité indispensable, et que généralement on quitte sans regret. Il est rare que bientôt elle ne désorganise pas presque complètement un service établi.

Je conçois fort bien le surcroît de travail qui t'incombe pour la grande entreprise du bassin de St. Nazaire, et ce sera avec le plus grand plaisir que je visiterai tes travaux et que je serai mis par toi au courant de tous ces ouvrages. Tes loisirs deviennent rares dis-tu, mais une fois la besogne en bon train, il me semble qu'avec un peu d'activité dépensée au travail, tu trouveras encore des loisirs, c'est la bonne mise en train qui est difficile et si tu y réussis convenablement, le reste marchera seul.

J'augure moins bien de ta réussite dans la liquidation du fameux procès qu'on t'envoie débrouiller à Paris. Je comprends parfaitement qu'une entreprise à trente pour cent de rabais devant, à moins de faux calculs dans un devis, mener à la ruine d'un entrepreneur si il ne trouve pas moyen de voler sur son entreprise, conduit nécessairement à des procès inextricables quand on ne l'a pas arrêté court sur la pente où il s'était établi. Et je doute que tu t'en retires si tu n'es pas bien mis au courant des tenants et des aboutissants, fasse cependant le ciel que tu te tires d'affaire. Mais du moins je suppose cette affaire n'est pas tienne, tu n'agis que pour le compte de Mr. De Carcaradec et si tu ne réussis pas à la débrouiller, tu n'en retomberas pas moins sur tes pieds, c'est au moins une consolation.

Voyons maintenant nos petites affaires. Ni tante Félicité ni moi n'avons noté où tu as autrefois touché à Paris les rentes pontificales, et nous ne pouvons guère te donner de renseignements, mais il me semble qu'en t'adressant là-bas à un banquier quelconque il pourra te renseigner et te dire où les coupons s'échangent pour de l'argent. ...

Ah ! Mr. Deturier m'a remis avant-hier une pièce de 6 francs de Louis XIV. Elle est de 1726 et comme tu lui en as demandé plusieurs fois, dis moi

si tu n'en as pas de cette époque alors je la retiendrai et je la payerai 5,50 si au contraire ton médailler en est fourni, je la lui rendrai.

Stanislas est installé à Montpellier, il a pris une chambre en dehors de chez tante Lise car la maison ne pouvait pas en fournir et il va piocher rude pour passer ses premiers examens au mois de mai. Seulement il fait là-bas un vrai temps de Brest et les rues sont extrêmement boueuses, de la pluie tous les jours.

Les effets du printemps et du carême ne m'ont encore nullement gêné et grâce à Dieu je me porte à merveille sauf les jambes et le genou droit. Je viens de déposer mon bilan d'expert pour l'année prochaine et demander le dégrèvement d'une patente de 63 francs que je suis obligé de payer pour presque ne rien faire.

Nous n'avons rien de particulier à dire à Adèle, je viens de recevoir une lettre d'elle, et je compte lui écrire ces jours-ci, peut-être demain ou après demain.

Quand à ma visite chez toi, je ne vois guère moyen d'entreprendre le voyage de St. Nazaire avant le mois de mai. Je suis devenu très casanier. Il faudra après Pâques que j'aie à passer une huitaine à Kergos et l'Amphy, et au retour je ferai de mon mieux pour aller passer quelques jours avec toi si tu te trouves rester à poste fixe à cette époque !

Le 20 au matin, j'ai pris quelques renseignements ce matin relativement aux titres pontificaux, et l'on m'a dit que chez Mr. D'Aquin, rue du Hanovre, on s'occupait de vendre une action ou d'en faire payer les rentes. On y est fort complaisant dit-on et moyennant une légère contribution on y fait toutes les démarches voulues et le lendemain ou le surlendemain, on peut y toucher son argent. Aussi, si la rue de Hanovre n'est pas trop loin de ton gîte, tu peux t'y présenter presque en arrivant et le surlendemain tu toucherais tes fonds, ou bien ils te seraient expédiés à domicile.

Maintenant, remercie pour moi Cécile pour ses souhaits de bonne fête et embrasse la bien fort, fais en autant à maître Georges et à Mlle Marie et puis en attendant le plaisir de te voir, je t'embrasse de tout cœur.

Ton vieux père, J. Pocard Kerviler

Lettre sur les puits et un voyage de Félicité

Mon cher René,

Je te fais mon sincère compliment d'avoir débrouillé ou à peu près le procès Monjolon. C'est immense ce que tu as fait pour la dénonciation par le travail assidu que tu y as mis. Seulement il est parfaitement évident qu'on ne t'en tiendra guère compte et que l'on appréciera comme simple devoir accompli toutes les peines que tu t'es donné et qu'un autre moins laborieux aurait laissé sans chercher trop les nœuds du bouillon pour les délier. Réduire à néant la plus grande partie des questions d'un tel procès est énorme. C'est une question presque élucidée. M. les experts en tireront de beaux émoluments, leurs vacations seront nombreuses et largement payées, et les tiennes seront pour le roi de Prusse.

Tu me dis avoir trois puits tout près de leur blocage et que tu ne peux quitter, et dans la dépêche de l'autre jour tu me dis qu'un de tes puits s'est fendu en deux, sans doute à cause d'un porte-à-faux. Comment vas-tu faire pour le relier. Tu n'as pas grande chance pour réparer la fente de manière à ce qu'elle tienne jusqu'à ce que le fond soit bien horizontal et consolidé. Le morceau fendu s'est-il beaucoup incliné, car il doit pencher sur la vase de côté, et il doit là refouler au dessous de manière à considérablement gêner ton travail. Comment vas-tu t-en tirer. Donnes moi un petit plan et indiques-moi les puits achevés et bien assis sur le sol, ainsi que ceux qui ne le sont pas encore. Sans doute le puit fendu est un de ceux qui ont 10 m de longueur. Il serait très bien de les abandonner pour des puits moitié moindre et qui seront aussi solides tout en étant plus faciles à manier.

Par le retour de tante Félicité, aussi originale qu'autrefois, cachottière de trouver une occasion pour aller te voir, mais ne voulant pas avouer le plaisir qu'elle éprouvera et nous disant qu'elle sera de retour le lendemain, tu me donneras des détails sur tes puits. Tache de ta retenir quelques jours au moins car en faisant de l'originalité elle est absurde. Ainsi elle veut aller en 3^{ème} pour économiser 2 f. et nous lui disons qu'en fait ... elle en dépensera 20. Impossible de la retenir, cependant j'espère qu'elle tiendra compte de nos dires tout en protestant qu'elle veut économiser.

Joseph est ici maintenant, on t'en racontera assez pour que je n'ai pas besoin de t'en parler.

Adieu, j'embrasse du cœur Cécile et les moutards et tout à toi

Ton vieux père, J. Pocard Kerviler

Lettre sur l'expropriation du jardin, les pieux à vis.

Mon cher René,

Tu me demandes quelle a été la décision du jury d'expropriation pour notre jardin; elle a été déplorable, et le pauvre le Guen qui cependant avait admirablement plaidé en a été tout déconcerté. On ne nous a alloué que 6 F. du mètre, 1 F. de plus que la mairie nous offrait et 1100 francs pour nous enclore tandis que nous prouvions que le mur de clôture et le puits nous coûteraient au moins 3000 francs, cependant je ne suis pas fâché d'avoir provoqué le jury, car si j'avais traité avec la ville, on n'aurait pas manqué de me dire que certainement un jury m'eut donné plus...

Maintenant il s'agit de vendre le reste et d'en avoir un bon prix, mais je voudrai afficher et elles ne le veulent pas. On ne sait trop comment faire avec elles.

Le pauvre Jean comme tu le dis a encore fait fiasco. Il peut encore passer au mois d'avril et on le fait commencer sa grammaire. Il est d'un aplomb imperturbable, aussi il est fort difficile de le faire travailler sérieusement. Cependant ce ne sont pas les cours particuliers qui lui manquent, seulement il ne sait ni le français ni le latin.

Nous verrons au mois d'avril. Cette fois non plus il n'a pas eu de chances, 10 sur 20 ont été reçus et il était le 12^{ème}, il ne lui manquait que quelques points pour l'écrit...

Et tes travaux, tu ne m'en dis pas grand chose cette fois, et il paraît que tu n'avances pas. Par exemple, à propos des pieux à vis, tu me dis dans l'avant dernière lettre qu'ils ont parfaitement réussi dans le sable en Angleterre, mais que ici ils ne rendaient pas grand service car la pression du bas en haut s'exerçait en plein sur les ailes de la vis et grâce à leur large surface les ferait remonter encore plus vite que les eaux du ... C'est une raison que tu lances sans l'avoir examinée. Sur le coin je comprends la pression de bas en haut, mais sur les ailes, la pression de bas en haut s'exercera sur des surfaces à peu près horizontales et après tout ne pourrait les repousser qu'en les faisant tourner, chose assez difficile dans une vase compacte. Dans le sable elles pourraient ne pas prendre car le sable est mouvant, mais dans la vase c'est autre chose. Et puis toute espèce de vis que l'on emploie n'est-elle pas appelée à vaincre une pression dans le sens de son axe. Que tu aies d'autres raisons de ne pas employer ce système ou même de ne pas l'essayer, je le conçois, mais celles que tu me donnes n'en est pas une certainement.

Stanislas m'a écrit qu'il arriverait probablement vendredi, sera-ce le soir à 7h, sera-ce le matin à 10 h, nous n'en savons rien; ...

Ici il fait froid mais beau temps depuis plusieurs jours. Je suis dans des réparations considérables à l'hôtel de France par la chute d'une immense cheminée qui a enfoncé plusieurs parties du toit qui sont à présent enlevées. Elle se composait aux angles d'énormes pierres de tuffeau qui dans plusieurs parties ont enfoncé même du plafond et faillit tuer des enfants. Un des locataires supérieurs me fait même un procès pour dégradation à son mobilier et me demande des dommages-intérêts. Il ne va

pas s'en prendre au père éternel [mais] il trouve des avoués qui le soutiennent devant les tribunaux, ce qui est plus commode.

Sur ce bonsoir, je vais poster de suite ma lettre à la poste, je vous embrasse tous.

Ton vieux père, J. Pocard Kerviler

Lettre sur Joseph et les travaux de l'appartement à St. Nazaire.

Vannes, 2 janvier 1875

Mon cher René,

Je ne répondrai pas si tôt à tes souhaits de bonne année, car tu ne doutes pas de mes vœux, et puis une foule de lettres à écrire, si je n'avais à t'envoyer comme étrenne une excellente nouvelle : hier, pour mes étrennes aussi, j'ai reçu une lettre de Stan, datée de Brest. Il y était arrivé le 30 dans la journée et ne m'avait pas dit-il envoyé de dépêche de peur de m'effrayer. En somme, sa lettre, qui ne me donne pas grand détail, me dit seulement que leur navigation n'a pas été pénible du tout et que depuis Tahiti ils n'ont pas essuyé de mauvais temps.

Si on le débarque en arrivant, il prendra une permission pour venir nous voir, mais si on le maintient à bord jusqu'au débordement il ne sera guère libre que vers la fin de janvier. Moi qui d'après mes calculs ne l'attendais pas avant le 15 février et qui le supposais maintenant partir de St. Hélène, tu conçois comme cette nouvelle m'a fait plaisir.

J'avais hier aussi une lettre de Lise qui me disait avoir recommandé Joseph à un ... se rendant en Cochinchine comme secrétaire du gouverneur et se proposant de pousser maître Joseph. Fifine t'a dit sans doute qu'il avait poste d'attaché au bureau du commandant, ce qui le mettra aussi en bonne position, de sorte que pourvu qu'il écrive un peu le français, il a des chances de passer à la fin de l'année.

Décidément tu refais en grand ta maison; tu établis ton escalier en dehors, ce qui me paraît très bien imaginé, et ton installation me paraît bien conçue, mais je ne vois pas place à ta nombreuse bibliothèque, à moins que tu ne la mettes à tapisser tes moutards ou que tu ne la loges dans les appentis au fond de la cour. Tu pourrais il est vrai avoir un bon nombre de livres dans ton cabinet de travail, ce serait les bouquins usuels, mais les autres seront logés à distance, seulement j'espère que tu ne les déballeras pas de suite car tes appartements seront loin d'être finis avant longtemps; à moins d'un poêle dans chaque chambre et d'une consommation assez considérable de cook ou de charbon de terre, le bois à brûler devant être presque inconnu à St. Nazaire. Tu feras bien de ne pas tapisser avant le mois d'avril sans quoi bonsoir les papiers, ils seront bientôt cuits. Tu seras bien installé avec le temps.

J'approuve parfaitement la mesure que tu as prise de ne pas te mêler du sauvetage, qui regarde le capitaine du port et la marine, de cette manière tu pourras quand tu le jugeras convenable leur venir en aide par des conseils ou des hommes que tu peux avoir à ta disposition, mais tu ne seras pas ennuyé par de braves gens qui ne pourraient bientôt rien faire sans te jeter une bonne partie de leurs responsabilités.

Sur ce, je t'embrasse et je te quitte car j'en ai aujourd'hui long à écrire.

Ton vieux père, J. Pocard Kerviler

Lettres à propos de l'établissement de plate-formes en mer à l'aide de pieux à vis.

Mon cher rené,

[...]

Je comprends tout l'effort que tu as à faire pour fourrer la tête des pieux sous la plate-forme, et la crainte que tu as d'endommager le pieu qui porte sur le rocher incliné s'il n'est pas bien pris en enfonçant. Avec une vis tu pourrais peut-être mieux gouverner ton pieu et en maintenir la tête à araser la plate-forme. Je t'ai tracé là une vis quelconque; peut-être la vis de la tarière anglaise vaudrait-elle mieux et serait à étudier. Maintenant, tu me donneras le système de poulie spéciale à tourillon de ton officier de marine, pour voir si je le connais. Elles doivent être intéressantes puisqu'elles te donnent des résultats satisfaisants.

J'ai suspendu ma lettre pour un coup quelconque; mais l'idée du pieu à vis m'a constamment trotté par la tête. Mon idée est bonne mais encore faut-il qu'elle soit pratique. Tu peux faire usage de divers genre de vis, mais il faudrait ce me semble que les filets soient larges pour bien prendre dans la vase et qu'ils dépassent pas mal le diamètre du pieu.

Il sera aussi nécessaire de donner une certaine hauteur à la vis afin qu'elle ne refoulât pas trop la vase en haut. Enfin que la partie du pieu enfoncé dans le sabot fut carré ou à peu près pour que ce sabot ne tournât pas très bien, mais la difficulté est de faire tourner le pieu pour l'enfoncement. Car une fois enfoncé à plusieurs mètres il présentera une grande résistance. Bon, eh bien quand il dépassera le haut de la plate-forme, on peut toujours le faire tourner en y adaptant plusieurs espèces de bague avec des barres sur lesquelles on mettrait deux ou quatre hommes et établirait une sorte de cabestan.

Ces bagues en fil(?) court seraient très souples et se placeraient en un point quelconque du pieu au dessus de la plate-forme. Et on pourrait en appliquer quatre ou six avec autant d'hommes que l'on voudrait, et on tordrait le pieu plutôt que de ne pas le faire tourner.

Mais quand la tête du pieu arriverait au dessous de la plate-forme, alors on ne ferait qu'un demi-tour ou $\frac{1}{4}$ de tour avant de reprendre; mais comme tu le fais déjà, on pourrait lui ajouter un pieu supplémentaire en entaillant la tête et en y introduisant un autre pieu de bout cerclé en fer avec écrous et boulons, sur lequel on appliquerait les arses et les barres. Si tu peux assurer qu'ils ne tordent pas, tu es sûr qu'ils pénétreront jusqu'au fond, comme une vis s'enfonce dans de l'air, un tire-bouchon dans un bouchon, ou un pilon à vis dans une planche qui n'est pas trop dure. Je crois que la chose est à étudier, si tu n'as pas trouvé mieux. Par exemple, les pieux seraient à maintenir droit le long des murailles au moyen de cordage ou de câble quelconque, afin qu'ils ne dévient pas en enfonçant.

La vase étant compacte et homogène, cette vrille doit y enfoncer sans trop de difficulté je pense.

J'attends à expédier cette lettre que nous en avons reçu une de Joseph et cela ne tardera que deux ou trois jours.

Pour le concours de 2^{ème} classe, il n'en est pas trop mécontent; mais il faut attendre que les examinateurs soient arrivés à Rochefort et à

Toulon pour que le classement puisse avoir lieu. Il devra se faire dans les premiers jours de novembre, et alors il saura à quoi s'en tenir. En attendant, il prépare la thèse pour le doctorat à Montpellier, mais il le fait en se délassant de sa pioche à toute vapeur.

Il faudra seulement qu'alors on lui donne un petit congé et il nous reviendra du midi Mr. Le docteur et peut-être aussi médecin de 2^{ème} classe de la marine.

Arsène est à Brest où il mord assez bien à la chose. On peut espérer qu'il sera de 3^{ème} classe l'année prochaine. Je m'arrête pour te donner des nouvelles de Joseph.

12 octobre, je viens ce matin de recevoir une lettre de Joseph et je m'attendais à une solution de son affaire; pas du tout; les examens sont commencé depuis le 1^{er} 7bre, date de sa lettre, ils ne sont pas encore finis. Il est reçu, dit-il, pour la dictée et l'analyse, pour la théorie, la confection des cartouches, la constitution des batteries. Mais son rapport quoiqu'il soit assez bien fait, a dit un examinateur, est rempli de fautes d'orthographe parce qu'il n'a pas eu le temps de le relire, et sa note ne sera pas haute.

Ils ont encore à faire la manœuvre d'une batterie attelée, l'attaque et la défense des places, la balistique, la levée de plan, ... Il y a encore pas mal d'examens à passer. La prochaine lettre pourra nous donner le résultat définitif; mais enfin, il y a quelque chose à espérer pour Joseph. Je voudrais bien qu'il réussisse, ce serait une grande épine tirée du pied.

Lettres sur les plantations, les huîtres, le cercle catholique, le concours agricole.

Vannes, le 6 mai 1875

Mon cher René

Comme tu le prévoyais, j'ai reçu ta lettre à Loïdrieu (?) où j'étais avec tes deux sœurs qui s'en sont données à cœur joie. Pour moi aussi je voulais faire des élagages mais je n'en ai pas eu le temps, et après une visite à Coëtuhon (?) en Maihou Loudiac (?) chez M. de la Ferrière puis une visite à Kergos, Kerbruno, Kerouio, Lamphy et Loïdrieu, nous nous en sommes revenus le 1^{er} mai sans que j'ai pu faire autre chose que visiter mes plantations. J'ai encore mis en place cet hiver 140 pieds de châtaigniers qui ont l'air de se bien porter et il en a été greffé une trentaine, mais la neige et le verglas de l'hiver en ont cassé et démolì une vingtaine d'assez beaux pieds, c'est la part du feu qu'il faut faire dans tous les bois.

J'espère maintenant que tu n'as plus à te plaindre de la sécheresse, certes la pluie qu'il a tombé jusqu'aujourd'hui n'est pas suffisante, mais pour peu que les vents viennent au sud-ouest et à l'ouest, nous avons des chances de la voir continuer. Avec ce qu'il a fait, les petits poids et les

haricots de ton jardin doivent avoir pu assez avancer. Tes pommes et tes poires sont formées, les feuilles se sont développées et les protègent, ton jardin doit être splendide et tu ne dois avoir à te plaindre que d'un peu de boue sur les travaux.

A mon arrivée à Vannes, nous attendions avec impatience les huîtres que devait nous fournir Alphonse. Elles ne nous sont arrivées que mardi, de sorte qu'avant hier et hier, j'ai eu à les placer à Bailleron (?). 300 000 huîtres ne sont pas faciles à compter et surtout à mettre en place convenable dans des caisses qu'il faut placer et consolider aux plus basses marées, quand surtout on ne peut avoir qu'une heure au plus devant soi pour le travail dans un sol pas mal vaseux. Enfin, je les ai toutes mises dans l'eau en les amoncelant dans une vingtaine de caisses; mais j'en ai 60 à placer et ensuite à distribuer convenablement les huîtres de manière à n'en avoir que 4000 environ dans chacune. Il faudra y retourner et je doute fort que pendant cette marée et surtout avec les vents qui règnent nous réussissions à installer convenablement tout notre système; cependant la saison s'avance et la croissance sera un peu arrêtée et puis c'est toute une navigation pour se rendre à Bailleron, quand la marée ou le courant est propice, jusqu'à Ragudas il est tout à fait contraire pour le reste de la traversée. Il en est presque de même du vent, ainsi j'ai été presque deux heures à me rendre de Baden à Bailleron hier avec petite brise et courant contraire. C'est un peu ennuyeux mais il faut bien prendre le temps comme il est. Pour m'en revenir à Vannes je n'ai été qu'une heure et demie avec presque pas de vent, mais vent arrière.

Je souhaite grandement que vous réussissiez à fonder un cercle catholique d'ouvriers à St. Nazaire; mais je crois la chose fort difficile avec les éléments dont vous disposez. La providence peut tout mais il faudra qu'elle agisse largement.

Ton interminable projet de travaux te présentera aussi de nombreuses difficultés, mais celles là tu pourras les vaincre ou les tourner plus facilement et je ne doute pas qu'avec du travail, tu n'en viennes à bout. La coulée de ton premier puit t'inquiète par les circonstances imprévues qui peuvent se présenter, je le comprends, cela n'ira pas de roulette, mais tu vaincras plutôt tôt ces obstacles que tu ne convaincras les ouvriers des chantiers de St. Nazaire à de meilleurs sentiments. On réussit à broyer les pierres même à 15 mètres de profondeur. Les mauvaises passions sont bien plus difficile à dompter car le diable s'en mêle, toutefois le bon Dieu quand on le prie finit par en venir à bout.

Vers le 17, 18, 19 ou 20 du mois, je tacherai d'aller te voir avec Marie si cela te va et je passerai quelques jours bien intéressants pour moi à visiter tes opérations et tes projets.

Quand à la promenade en bateau à vapeur, je ne la regrette nullement. Je ne vais en mer qu'à mon corps défendant et je t'assure que je n'ai aucun plaisir à naviguer pour me rendre à Bailleron sur le lieu de notre exploitation d'huîtres.

Mes pauvres yeux ne s'améliorent guère, ils ne me font pas souffrir mais ils se fatiguent très vite et s'injectent toujours un peu. Ce sont les paupières qui sont malades et qui suintent toute la journée quand le sang se porte à la tête. C'est peu de chose, mais cela ne ... pas.

Ah, dis-moi donc si tu acceptes la pièce de 6 francs dont je te parlais dans une de mes dernières lettres. Je l'ai toujours dans mon secrétaire et je ne l'ai pas encore payée à M. Détriry. Si tu ne la prends pas, je la lui rendrai, mais dis moi le plus tôt possible si tu l'acceptes ou non car je ne puis la garder indéfiniment sans lui rendre compte.

Nous allons avoir paraît-il un concours agricole monstre d'après les préparatifs qui se font sur le port. Toute la rachine (?) est prête sur un parcours de 600 mètres et il y a de quoi placer des bestiaux et des ustensiles agricoles. C'est le 8 ou le 10 que s'ouvre l'exposition et il y aura fête tous les jours, tu peux le voir du reste aux affiches qui doivent être placardées partout.

Je te laisse car je commence à être un peu fatigué. Dis à Cécile que je suis enchanté de la voir bien installée dans son nouveau logement et qu'il me tarde d'aller l'embrasser ainsi que coco Georges et cocotte Marie. A bientôt donc, je t'embrasse de tout cœur

Ton vieux père, J. Pocard Kerviler

Nous n'avons pas eu cette fois de lettre de Joseph, il a sans doute manqué le courrier à Saïgon, mais par une lettre du fils Blanchard qui l'a vu, il était bien au départ du dernier exercice et il aurait écrit à sa mère que Joseph était maintenant très apprécié de ses supérieurs.

Alphonse Martin de Kergurioné, ostréiculteur sur la rivière de la Trinité, a épousé Joséphine de Kerarmel, fille d'Adèle Couessurel, et filleule de Joseph.

Lettre concernant le creusement des puits, les huîtres.

Vannes, 29 8bre 1875

Mon cher René,

Je connais toute la besogne qu'ont du te donner les experts de l'affaire Monjolon et les entrepreneurs aux prétentions desquels tu avais à répondre. Heureusement pour l'avoir bien étudié tu es parfaitement au courant de l'affaire et ils trouvaient à qui parler. J'espère que tu as édifié les experts sur les menées des entrepreneurs et que tu leur a éclairé la chose; avec cela ton inspecteur M. Wathin qui, si il s'est montré méticuleux comme tu me l'as dépeint, a du te donner encore plus de besogne.

Je connais qu'avec tout cela tes pieux se sont ressentis de la pression de la vase latérale et qu'ils ne sont pas restés tranquillement à leur place. Mais tu vas faire des moises (?) Seulement je ne comprends pas ton moïsage (?) à moins que ce ne soit les maintenir à leur poste avec des barres transversales allant de l'un à l'autre et agissant en sens opposés. Mais ce procédé doit un peu encombrer l'ouverture de ton puit. Ce n'est peut-être pas là ce que tu entends par moiser, et alors je ne comprends

plus. Ou bien encore ce sont des taquets que tu places sur le bord de la plate-forme, mais ils risquent fort d'être enlevés par la pression. Si pendant le temps d'arrêt le massif n'est pas descendu il n'y a d'ailleurs que demi mal et tu verras les ... bientôt rétablis en place. Mais ce n'est pas tout, quand tes pieux seront parfaitement assujettis et soutiendront ton massif, tu auras à creuser en dessous du dit massif destiné à être rempli de maçonnerie; n'auras-tu pas à craindre que la pression créée par la vase sur le massif ne la fasse crever à mesure que tu perceras et les parois de ta chambre ne viendront-elles pas à se rapprocher en l'écrasant ? J'ai bien peur que tu ne sois obligé encore là de la soutenir par des planches traversées par des madriers, car les parois du vase de ta chambre auront comme 4 ou 5 mètres de hauteur; ce ne sera pas une petite affaire. Et quand tu arriveras au rocher et qu'il faudra le creuser pour assujettir les bois de ta maçonnerie, tu auras sans doute encore de l'eau qui te gênera. Ce sera là le cas le plus grave, et la besogne la plus difficile; enfin, j'espère que tu t'en tireras.

Mais pour les autres puits tu n'auras pas je l'espère un puit aussi raide sur le rocher, ou le sable du fond et cependant pour peu que tu aies quelques décimètres de différence d'horizontalité dans le sol, tu seras obligé de procéder encore avec des pieux et de creuser des chambres pour maçonner les premiers appuis. Mais alors tu seras obligé de mettre tes pieux à soutenir le massif dans tout son pourtour lorsqu'il sera au plus près à 2 mètres du fond, car même à 1 mètre tu ne pourrais pas facilement pénétrer pour maçonner tout le bord extérieur du massif. Il faudra donc te résigner à planter des pieux pour tous tes puits.

A propos de pieux, tu ne me dis rien de mon idée des pieux à vis; il me semble cependant qu'ils seraient très pratique et qu'ils feraient s'enfoncer merveilleusement tout l'appareil du ... Fais-moi au moins quelques objections. Ce ne doit pas être la dépense car en faisant tout en fonte, une ou deux douzaines de sabots à vis, cela suffirait puisque la maçonnerie une fois faite en dessous de la plate-forme, tes pieux ne servent plus à rien, ils sont dégagés et tu peux les retirer pour les faire servir ailleurs; que la vase aussi ne soit pas très résistante à la surface passe mais à une certaine profondeur, si l'aile de la vis est un peu longue et pénètre la vase en dehors du diamètre du pieu, elle doit trouver une grande résistance et puissamment aider à l'enfoncement qui se fait sans tremblement et sans secousse. Comme je te le disais, je crois que mon idée est à étudier; je tiens un peu à ce qu'au moins tu me dises ce que tu en penses.

Je crois effectivement que tu as un peu à t'inquiéter du rabais à 25% de ton adjudicataire, ce sera un gaillard à largement surveiller et surtout pour les pots de vin qu'il sera tenté d'offrir aux surveillants des travaux; ou bien il a des matériaux pour rien, ou des ouvriers à des prix fabuleusement minimes. J'ai bien peur qu'avant longtemps il ne jette le manche après la cognée auquel cas tu auras à lui faire un procès monstre, un procès Monjolou; mais tes travaux en souffriront peut-être du retard, ce qui sera fâcheux.

Comme tu le dis, cela a du être un vrai coup de théâtre et certes personne ne devait s'y attendre, mais Loussireiou tiendra-t-il son marché ?

Est-ce un homme sérieux ? En tout cas c'est un gaillard dont il faut grandement se méfier.

Tu remercieras M. Guieysse de ce qu'il aura pu faire à Paris pour Joseph. Si son classement est bon, cela ira à courir, mais s'il est classé dans les derniers comme j'en ai peur, ce sera chose difficile. M. de ... notre député était l'autre jour à la maison et avant de se rendre à Paris, il a écrit au ministre de la marine qu'il connaît et il m'a dit qu'il le verrait encore à Versailles. C'est une excellente protection qu'un ministre qui signe toutes les promotions; mais comme ce n'est pas lui qui les fait ou les écrits, il a toujours de bonnes raisons pour dire que la chose n'a pas été possible. J'aimerais bien mieux l'influence du directeur ou même d'un premier chef de bureau, qui lui écrit la liste et applique les notes. Enfin d'après lui comme il est admissible, espérons que St. Anne et nos recommandations le feront admettre.

Pour moi, avec deux autres sociétaires, nous sommes lancés à fond de train dans les huîtres. Nous venons d'en livrer 50 mille au prix de 30f le mille soit 1500 francs, et si nous réussissons à livrer de même les 200 mille qui nous restent, nous ferons une bonne affaire. L'année prochaine nous comptons agir sur 500 mille de ces mollusques; notre port va bien et si la marchandise tient faveur, nous ferons quelque bénéfice. Seulement je ne puis pas y mettre des fonds considérables, mais notre association fera proportionnellement à ses mises.

Ne reste pas si longtemps sans me donner des nouvelles de tes opérations sur tes puits.

Te voilà plus calme maintenant. La besogne sera moindre je l'espère et tu trouveras bien le temps de me dire les bons résultats que tu auras obtenu. Je pense que la chose la plus grave est celle du percement des vases au dessous des plate-formes pour établir les premiers soutiens en maçonnerie. Raconte moi comment ces vases se comportent et si les murailles de vase perpendiculaires de 4 et 5 mètres de haut se contiennent pour que tu puisses maçonner entre-elles.

Qu'était-ce que l'incendie dont les journaux ont parlé dans le port de St. Nazaire ? A-t-il eu lieu en rade à l'entrée ou dans le port lui-même?

J'apprends avec grand plaisir l'avènement vers le mois d'avril d'un nouveau rejeton que tu prétends devoir être un 3^{ème} garçon, probablement sais-tu que tu n'en as déjà qu'un. Du reste certainement ce sera un gros garçon à moins par hasard que ce ne soit une grande fille. En tout cas il sera je pense le bienvenu et tu en feras d'avance mon compliment à Cécile en l'embrassant de tout cœur. Tu feras monter bien du coco à monsieur Georges et à la petite Marie qui bien sûr reconnaîtra désormais son grand-père ...

Marie profite de mon courrier pour écrire à Cécile relativement à des bas qu'elle travaille d'arrache-pied depuis bien des jours.

Mille amitiés aux Quéllec quand tu les verras.

A toi tout de cœur, ton vieux père, J. Pocard Kerviler

Les huîtres du Morbihan

Dans la revue « Micherious koz », on trouve un historique des techniques d'ostréiculture :

Jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle, les huîtres sont pêchées sur les bancs naturels à l'aide de drague, lourds engins bordés de fer embarqués à bord des bateaux. Mais, peu à peu, la ressource s'épuise : les premières tentatives de captage des huîtres ont lieu dans le golfe du Morbihan dès 1860 et sont effectuées par des hommes issus de la noblesse, de la bourgeoisie, ou exerçant des professions libérales : ce sont les docteurs Gressy de Carnac et Leroux de la Trinité sur mer, le baron de Wolboch de Carnac, Alphonse Martin de Kergurioné de Crac'h, Eugène Turlure et les frères Charles de Lorient, ... Le captage a d'abord pour objectif de régénérer les huîtriers avant de devenir une industrie à part entière. Les ostréiculteurs du Morbihan en particulier, des rivières d'Auray, de Crac'h et du Bono vont se spécialiser dans la production de naissain tandis que ceux de Locmariaquer, Larmor Baden ou de la rivière d'Etel vont se lancer dans l'élevage des huîtres.

En mai-juin, les ostréiculteurs producteurs de naissain, préparent les collecteurs, c'est-à-dire les supports, sur lesquels les larves d'huîtres vont se fixer. En Bretagne sud, ce sont les tuiles qui sont le plus utilisées : elles sont d'abord grattées, c'est-à-dire débarrassées de la chaux de l'année précédente, puis enfilées les unes sur les autres afin de confectionner le bouquet ou assemblage de tuiles. Eugène Leroux, ostréiculteur dans la rivière de Crac'h, est à l'origine de ce procédé en 1867 : « Je me mis à percer des tuiles ... aux deux extrémités, je pris ensuite deux fils de fer d'un mètre et vingt centimètres... j'empilais d'abord deux tuiles. Chacun de mes deux fils de fer passant dessous aux deux extrémités de chacune d'elles, puis deux autres en sens opposé aux premières ainsi de suite jusqu'à douze. Ceci terminé, je pris un piquet long d'un mètre et trente centimètres je le glissais au milieu d'un bouquet de tuiles puis je contournais mes quatre bouts de fils de fer autour du bout supérieur du piquet qui dépassait les tuiles de quinze centimètres de cette façon elles se trouvaient toutes solidement liées au piquet. » Le bouquet est ensuite chaulé, c'est-à-dire enduit d'un mélange de chaux et d'un autre ingrédient dont la nature varie selon l'ostréiculteur. La préparation de la chaux est assurée par les hommes mais ce sont les femmes qui s'occupent du séchage, comme l'explique Alphonse Martin de Kergurioné, ostréiculteur dans la rivière de Crac'h : « Dans une grande cuve, 2/3 de sable étaient préparés, mes hommes remuaient le tout ensemble jusqu'à ce que le mélange soit opéré à l'état de bouillie... Une seule immersion suffisait, ensuite des femmes venaient les prendre avec une civière et les exposaient à l'abri pour sécher avant la pose ».

Le chaulage facilite le détroquage, c'est-à-dire le détachement des huîtres de leurs supports.

Le chaulage terminé, les ostréiculteurs vont placer ou poser les collecteurs sur leurs parcs le plus près possible des bancs naturels. Cette opération a lieu en juin juillet au moment où les oeufs d'huîtres plates sont expulsés.

Les petites huîtres détroquées sont ensuite semées sur le sol ou disposées en caisses pour poursuivre leur croissance.

Lettre concernant Joseph.

Vannes, le 22 octobre 1875

Mon cher René,

Je reçois à l'instant une lettre de Joseph m'annonçant que les concours sont terminés et qu'il est admissible.

Il s'agit maintenant d'attendre son classement au ministère de la marine car de semblables examens ont eu lieu à Lorient et sans doute à Toulon; c'est un concours et on classe sur notes et peut-être sur les compositions expédiées; enfin il faudra attendre la nomination.

Si tu as quelque connaissance à Paris susceptible de donner un coup de pouce au brave Joseph, c'est le moment d'agir ce me semble, il n'y a pas à tarder. Puisse le pauvre garçon être nommé cette année car pour l'année prochaine il lui faudrait passer de nouveaux examens.

Tu restes bien longtemps sans m'écrire et me tenir au courant de tes travaux. Tu as percé sans doute maintenant au dessous de ta 1^{ère} plateforme afin de la consolider. Tu as même fait des travaux de nuit a dit Cécile à Fifine. Racontes-moi donc tout au long.

Je t'embrasse ainsi que Cécile de tout cœur.

Ton vieux père, J. Pocard Kerviler

Lettre pour les 33 ans de René.

Vannes, 9 novembre 1875

Mon cher René,

Je reçois une lettre de Joseph m'annonçant qu'il va être expédié pour France et pour Lorient par le prochain paquebot de novembre. L'ordre lui en est parvenu par le dernier courrier de 7bre. Il paraît, dit-il, qu'on ne passe plus d'examen dans les colonies; mais comme le sien était passé avant la réception du décret, il espère qu'on ne lui en fera pas passer un nouveau à Lorient, et qu'on ne l'obligera pas d'attendre l'année prochaine, ce serait désolant. Tu devrais bien tacher de savoir par Mr. Grogelle (?) si l'examen qu'ils ont subi leur comptera et si les points qu'ils y ont obtenus entreront en concurrence avec les examinés à Lorient. C'est une grave préoccupation pour nous.

Partant au mois de novembre, il sera en France à la fin de décembre, et devra suivre les cours à Lorient. Tout cela est assez ennuyeux, il serait bien désirable qu'il fut dès à présent porté sur le tableau d'avancement.

Nous apprenons en même temps que Stan vient d'être classé le 24^{ème} sur 40 et quelques concurrents pour les deux galons de médecin de 2^{ème} classe. Il a donc de grandes chances pour ne pas être expédié aux colonies et pour être attaché au port de Brest, où, il faut espérer, il va arriver docteur à

la fin du mois. Il aura pas mal marché comme cela de prier tous, et il pourra se reposer un peu.

Maintenant j'ai à te souhaiter ta fête et tes 33 ans. Puisses-tu continuer ta carrière comme tu l'as commencé ! 33 ans, qu'il y a loin de là pour moi, et que de vicissitudes et de peine ! Après tout, le bon Dieu arrange tout pour le mieux, et je m'abandonne entièrement à sa providence pour ce qui me reste encore de temps à passer sur cette terre. Cependant ma besogne n'est pas finie et j'ai à débrouiller tes deux frères, ce ne sera qu'avec de grandes difficultés, j'ai peur.

Tache donc de me donner des détails sur tes opérations, est-ce que les pluies gênent beaucoup pour tes travaux sans vase, je ne le pense pas car l'eau de mer ne doit guère y pénétrer et celle qui tombe à la surface doit être promptement pompée.

Quel est définitivement ton entrepreneur à 25% de rabais, ce doit être un gaillard qui a les reins forts et je trouve que ton cautionnement doit être largement hypothéqué.

Sur ce, bonjour ... à Mr. Et à Mme Guieysse, embrasse bien chaudement pour moi Cécile et les petits enfants, puis je t'embrasse aussi de tout cœur.

Ton vieux père, J. Pocard Kerviler

Lettre concernant une opération immobilière à Vannes.

Vannes, 28 xbre 1875

Mon cher René,

J'ai reçu tes plans d'hôtel à édifier dans le jardin des tantes ; ils sont splendides, seulement les 18 premières feuilles de ton rapport manquent, de sorte que je n'ai de ton travail qu'une explication tronquée. N'as-tu pas jugé opportun de les expédier ou ont-elles été perdues ? C'est Marie qui a décacheté le paquet, tante Joséphine s'en est emparé immédiatement, et elles disent n'avoir rien perdu. Sans doute tu ne les a pas envoyés car le papier est assez grand pour n'avoir pas passé par maille.

Revenons au plan d'ensemble où tu établis quatre maisons. Il n'y a qu'un petit malheur, c'est qu'au lieu de te tenir dans les limites qu'on nous assigne tu t'avances de mieux que 12 mètres sur la place et comme cela tu trouves de l'espace où t'établir. La ligne vraie de démarcation passe juste sur l'arrière de toute la maison. C'est grave. Mais il s'en suit que, ton plan reporté de 12 mètres en arrière, la maison à droite disparaît complètement dans le jardin de M. Limur et que pour la suivante le jardin derrière n'est plus qu'un petit triangle. Les deux autres cependant pourraient toujours à la rigueur s'édifier en employant le jardin entier de M. Guenoux. C'est très bien.

Autre chose à peu près aussi capital, tu portes à 2400 francs le loyer de chaque maison ; il n'est pas exagéré, et je pense qu'on l'obtiendrait facilement au prix au haut du loyer à Vannes. Mais tu ne nous donnes pas de devis de tes édifices, et je ne pense pas que tu puisses en

bâtir une à guère moins de 30 mille francs; compte avec cela la valeur du terrain, nous arriverions à placer un argent que nous n'avons pas à l'intérêt de 5 et au plus 6% : ce n'est pas le cas de te donner tant de peine pour construire seulement tes plans sont très jolis, bien distribués et je les approuverai complètement si on avait de la place, ce serait bien sur le plus joli quartier de Vannes.

Sur la place des halles, l'agitation des boutiques du libraire, du perruquier, parfumeur ou autres ne prendront pas vite car le quartier n'est guère commerçant. Dans 40 ans peut-être. Les dites boutiques ne seraient guère que des cabarets ou des bouchons et n'iraient pas à l'aristocratie qui occuperait les appartements du centre. Ce serait bon à Nantes ou dans un quartier central de grande ville, mais à Vannes, cela ne prendrait guère. Après tout, on pourrait modifier cela.

Ta tante Félicité ne veut pas entendre parler de bâtisse, à son âge surveiller des ouvriers ne lui va plus (elle serait nécessaire à cette surveillance) et elle agit différemment. Elle a déjà reçu 6500 f. pour la partie dont on l'a dépossédée à la charge de Huelou et un bon mur lui coûterait bien près de 2000 F. Elle vient de vendre ou à peu près la partie du milieu à raison de 14f. le mètre, portant 10300 f., cela fait 16800. Il lui reste la pointe ouest contenant 500 mètres que nous espérons vendre aussi 14f. et la chose a été bien prêt de se faire donc en tout 21800 f., et elle économise le mur des parties vendues, enfin elle garde environ 300 mètres formant une bande devant la ... pour avoir une sortie sur la place. En plaçant cette somme à 4 % elle retirera de son jardin presque immédiatement près de 1500 F. d'intérêt et elle trouve cela fort joli. Je sais bien que nous aurons à payer dans le ménage la liqueur et les fruits (?), mais cela n'ira guère à plus de 2 ou 300 francs, donc au moins 800 f. net et elle aura tiré un bon parti de sa propriété.

Pour moi, je vais acheter le petit terrain devant le mur de M. Guenoux. J'en serai avec la clôture pour près d'un million de francs, mais je me garderai bien de bâtir là car je ne trouverais pas de fond, et ma maison actuelle serait privée de sa meilleure vue. Vous ferez vous autres ce que vous voudrez plus tard à cet égard.

Nous attendons une lettre de Joseph nous annonçant son arrivée à Toulon; mais je ne pense pas qu'elle nous parvienne avant le 5 ou 6 janvier; pourvu qu'il puisse revoir ton frère avant le départ de celui-ci.

Adrien et tante Pauline sont ici aujourd'hui avec l'oncle Paul ; mais c'est comme toujours pour faire des commissions et on les voit à peine pour déjeuner.

Rien d'extraordinaire à raconter.

Et tes puits, comment vont-ils ? Voilà le beau temps qui paraît revenir et tu seras moins gêné par les eaux. As-tu redressé et conduit à fond le puit qui s'était dévié pendant que j'étais là ? Et tes boîtes à sable se font-elles ? Elles te seront fort utiles pour tes grands puits. Racontes-moi beaucoup de choses la dessus.

Maintenant je te souhaite tout ce qu'il est possible de souhaiter au commencement d'une année à Cécile, à toi et à tes moutards présents et futurs. Je souhaite que tes puits s'enfoncent plus facilement que tes

pieux, que le rocher sur lequel ils doivent reposer s'aplanisse tout seul, etc etc ...

Et je t'embrasse de tout cœur, toi, ta femme et tes enfants.

Ton vieux père, J. Pocard Kerviler

Lettre sur la vente du jardin, les boîtes à sable.

Vannes, le 3 février 1876

Mon cher René,

Hier soir, nous sommes allé à la gare recevoir Joseph que tu as vu à Savenay, et nous lui avons annoncé sa nomination au grade de sous-lieutenant qu'il ne connaissait pas encore et que sans doute tu n'as pas appris non plus.

Le 31, veille du 1^{er} de l'an, nous recevons une dépêche de Lorient que nous adressait Eugène, et qui nous disait que la promotion ayant promu, Joseph y était porté le 13^{ème}. Joseph partant de Toulon le 30 ne pouvait en avoir connaissance et nous étions aussi heureux de lui apprendre la bonne nouvelle qu'il a été de la recevoir. Maintenant il va nous arriver dans quelques jours de Lorient en costume d'officier flambant neuf.

Relativement au jardin, nous avons vendu la portion la plus près de notre jardin 705 mètres à 18 f. Mais nous sommes ainsi débarrassés du mur de clôture et nous ferons de même pour l'autre lot, si nous pouvons avoir le même prix ce sera une bonne affaire.

Tante Félicité attend tes 50000 F. et quelque cent francs et te les donnera volontiers si tu peux venir les chercher quand ils seront reçus car le paiement n'est pas mon fait. Du reste il doit se faire je crois demain ou après demain.

J'apprends avec plaisir que ton travail de puit marche bien, quoique lentement, mais tes boîtes à sable vont aller couler et penses-tu à les faire fonctionner. Si tu réussis à les faire bien supporter les masses énormes de tes massifs, ce sera une excellente chose car tu les feras descendre commodément doucement et à souhait. Seulement il les faudra solides et nombreux pour le grand puit, t'en es-tu servi déjà ?

Sont-ce les fagots qui ont arrêté l'écoulement du puit de vase ? Et trouveras-tu encore souvent des accidents comme au commencement ou bien la besogne ira-t-elle maintenant assez régulièrement : certes si tu peux livrer ton travail à la fin de février ce sera une bonne affaire et tu pourras entreprendre un second puit avec une certaine aisance et plus de sécurité.

Sur ce, bonjour et bonne année, embrasses bien tout ton monde pour moi.

J. Pocard Kerviler

Mon cher René,

Voilà toute la place qu'on me laisse pour t'écrire, mais je veux cependant te souhaiter moi aussi une bonne année; remercie Cécile de sa lettre, je lui écrirai une autre fois plus longuement.

Papa dit toutes les nouvelles : la nomination de Joseph, son arrivée, le départ de Stanislas, mais il ne t'a pas donné des nouvelles d'Adèle, qui nous a écrit l'autre jour, du reste madame Guieysse l'a vue, ainsi elle pourra t'en donner de meilleures.

Adieu, mon cher René, embrasse pour moi Cécile et les petits.

Ta sœur affectionnée,
Joséphine

Lettre de Joseph à son père Joseph.

Paris, 15 février 1876

Mon cher papa,

Je suis parti hier de St. Nazaire, comme René a dû de l'annoncer, car si je ne me trompe il t'a écrit hier soir. Je suis arrivé ce matin à 4h. Il y avait de la neige partout mais pas une très grande épaisseur. En arrivant je me suis couché et en me levant à 10h, il tombait de la pluie et je crois bien qu'il y en a pour toute la journée, ce qui n'est pas très amusant.

J'ai eu beau temps toute la semaine à St. Nazaire, j'ai couru avec René voir ses puits et son bassin qui n'avance pas comme il le voudrait car ce n'est pas une petite chose que de faire descendre dans la vase et les rochers des morceaux de maçonnerie comme celle-là. Il y a à chaque instant de petits accidents qui arrivent, et cela est très ennuyeux. Il y a surtout un puit où l'on est arrêté à chaque instant, René doit t'en parler je crois bien. Lorsque j'ai quitté St. Nazaire, tout le monde se portait bien, les enfants m'ont fait des amitiés de toutes sortes; il n'y a qu'un jour où je me suis mis en uniforme, alors Mr. Georges ne voulait plus me voir.

J'irai voir Adèle cet après midi, et si je peux aller voir les autres personnes dont j'ai les adresses, je ne manquerais pas pour ne pas avoir la peine de prendre plusieurs voitures, ce qui ne ferait pas mon affaire, car elles coûtent assez cher.

A bientôt, porte toi bien, ou plutôt remet toi bien vite, car je suppose que tu vas toujours mieux.

Ton fils affectionné,
Kerviler

Autre lettre concernant la mise en place des puits, l'eau potable, la construction dans le jardin.

Vannes, le 19 février 1876

Mon cher René,

Tu ne saurais croire combien tes travaux m'intéressent et comme j'attends avec impatience des lettres qui m'en donnent le détail. Pendant que j'étais au lit surtout que je gardais la chambre, je n'avais guère autre chose à faire qu'à penser, et Marie t'ayant écrit mon état de convalescence, j'attendais tous les jours une réponse et la semaine me paraissait des plus longue. Tu ne répondais pas. Enfin, le 14 nous est arrivé ta lettre, mais tu ne répondais pas à toute la mienne. Je te demandais entre autre si tu t'étais servi de boîte à sable, et tu ne m'en disais rien. Tache donc dorénavant de me griffonner quelques mots plus souvent, et de me tenir au courant de toutes les péripéties de l'opération.

Tu me dis que ton puit N°19 avant d'arriver au fond s'est fendu en plusieurs tranches horizontales, ce que tu attribues à la chaux hydraulique maintenant que tu décidas à le construire tout en ciment. Mais il me semble que cela va augmenter considérablement la dépense, et tu ne seras pas sûr encore de l'homogénéité de ta maçonnerie; car le travail à nouveau sur une partie abandonnée même peu de temps ne dois pas mordre et se lier comme quand le travail a été continu, et tu peux avoir encore partout des fentes malgré l'augmentation de départ. Ne pourrais-tu loger dans ta maçonnerie des pièces de bois verticales avec des traverses qui serviraient à les empêcher de glisser et qui bien sûr arrêteraient toute fente même avec de la chaux hydraulique; à la rigueur tu pourrais en loger d'autres horizontales qui feraient le même effet pour empêcher le dysfonctionnement dans le sens vertical. Plus tard ce bois pourrirait peut-être, mais peu importe, leur place resterait dans les massifs et ils n'en seraient certes pas moins solides. C'est peut-être à étudier.

Voilà maintenant le n° 21 qui te joue de vilains tours. Certes cent tonnes pour le faire descendre, c'est un poids présentable, mais pourquoi n'en as-tu pas mis 200, 300 tonnes, jusqu'à ce qu'il descende en place. Tu as ce me semble capitulé trop vite, à moins qu'il n'y ait à cela de grands inconvénients. Peut-être aussi le remplissage d'eau occasionné par l'avarie de ta pompe aura-t-il délayé la vase inférieure et laissé écarter tes pieux de ceinture car c'est sans doute le rapprochement de leurs pieds qui empêche la descente. Comme tu le dis : mercredi l'eau a dû être épuisée ; tu t'es remis à maçonner, sans doute et peut-être aujourd'hui ton blocage est terminé au fond. Mais ton puit reste incliné, de combien environ est cette inclinaison, est-elle bien sensible, et la masse de maçonnerie de ton quai tiendra-t-elle bien la dessus? Du reste, les puits seront au dessous du fond du bassin, et l'inclinaison ne paraîtra pas et je ne pense pas que ce fondement soit moins solide.

Sans doute ce puit terminé tu vas t'occuper du 23 qui doit être bien avancé et tu achèveras avant longtemps si de nouveaux accidents ne se présentent pas; mais tiens moi au courant je te prie un peu plus souvent, quand tu n'aurais que quelques mots à m'écrire.

Je ne croyais pas que le terrain fut aussi calcaire dans le caniveau de St. Nazaire. Où diable ton eau va-t-elle chercher tout le carbonate qu'elle contient, à moins qu'elle ne vienne de bien loin. C'est peut-être aussi que ne s'écoulant pas elle a pris le temps de se charger de chaux; mais maintenant qu'elle vient à la surface et qu'elle coule, peut-être en prendra-t-elle moins. Quoiqu'il en soit, n'y aurait-il pas moyen de la décarbonater sinon complètement, du moins en partie; il me semble que l'acide sulfurique changerait le carbonate en sulfate et comme celui-ci est bien moins soluble, on le précipiterait en grande partie et peut-être l'eau deviendrait-elle potable comme celle de Paris sauf aussi la magnésie. Enfin je ne suis pas grand chimiste, mais quand il s'agit d'alimenter une ville entière, il me semble qu'on doit regarder à tacher de rendre l'eau potable avec un autre moyen qu'un usage des machines; sans doute on avisera d'ici 4 ou 5 ans que le bassin sera achevé.

Nous avons reçu avant hier un billet de Stanislas, daté du 2 février. Ils venaient de traverser le canal, ayant été obligés de se garer plusieurs fois pour laisser passer des navires venant à leur rencontre. Ils avaient séjourné un instant devant Ismaïlia où se trouvait Mr. De Lesseps, et ils entraient dans la mer rouge. Ils doivent maintenant être partis d'Aden et naviguer dans la mer des Indes.

[...]

On va demain commencer à bâtir dans le terrain vendu de notre jardin, on y construit une maison de 27 mètres de façade sur 9 de profondeur; mais le bout du jardin n'est pas encore vendu et tu ne sais pas combien la ville me demande du petit terrain de terre triangulaire, devant le jardin de M. Genoux, seulement 20f du mètre. Quand on m'aura présenté ce prix officiellement, je refuserai bien sûr, et à la rigueur je demanderai au jury car c'est absurde, les terrains rectangulaires n'ont été vendus que 6F et 7 F. le mètre, nous verrons.

Adieu mon cher René, mille amitiés à Cécile et bien des cocos aux enfants; je ne sais pas quand Joseph nous rentrera.

Ton vieux père, J. Pocard Kerviler

Lettre sur les puits, Adèle.

Vannes, lundi 27 mars

Mon cher René

Ta lettre est sans doute bien arrivée à Vannes par le train de 2 heures $\frac{1}{2}$ hier soir; mais comme la poste ne remet pas le dimanche les lettres qui lui arrivent l'après-midi; il s'ensuit que la tienne ne nous a

été remise que ce matin à 9 heures et qu'on n'a pu aller à ton passage à 7h. Sache cela pour une autre fois.

Tu m'as dit avoir fait descendre ton puit N° 23, très bien, mais est-il descendu à fond et n'as-tu plus maintenant qu'à enlever la vase et établir les marches à la partie la plus basse pour pouvoir la combler tout à fait ? Et puis les N° 20 et 20 bis descendront-ils aussi à fond du premier coup ? Si tu en es arrivé là, tu avances largement; car si tu n'es pas trop contrarié par l'eau, il me semble qu'il n'y a pas grande difficulté à préparer les gradins du fond pour y établir la maçonnerie et le blocage définitif, et puis il ne restera plus que le N°22 qui marchera bien il faut l'espérer.

Passes-tu à Nantes cette semaine ? Quand tu auras vu Adèle, informes toi, et dis nous de suite si elle compte rester au moins quelques mois à Nantes car je compte aller la voir. Nous partirions de Vannes le 24, nous nous arrêterons un jour ou une demi-journée à Nantes et nous prendrions le 25 la route du retour, mais si elle a peur de partir avant cette époque nous tacherons d'aller la voir pendant le carême dis-nous aussi à quelle époque de la journée elle est le plus facilement visible. Je lui ai bien écrit l'autre jour mais je crois que pendant le carême elles n'ont pas la permission d'écrire et elle ne me répondra probablement pas de sitôt.

Je suis bien aise d'apprendre que tout ton petit monde va bien à Lorient.

A propos nous avons reçu ton paquet de brochure, j'en ai pris une que j'ai même commencé à lire et les autres sont là à ta disposition pour dimanche ou lundi à moins que tu ne le désires plus tôt. Si nous avions su que tu allais passer ce matin, je te les aurais portées mais comme des circonstances avaient pu t'empêcher d'aller à Lorient. Nous l'avons posté à la gare ce matin.

Toujours bonne chance dans l'établissement définitif de tes puits et tout à toi.

Ton vieux père, J. Pocard Kerviler

Lettre à propos de Jean et Etienne

Vannes, 6 avril 1876

Mon cher René,

Le pauvre Jean vient de nous arriver comme il était parti; mais je suis bien embarrassé, qu'en faire, car il faut qu'il se mette à travailler d'une manière quelconque. Hier il me demandait à aller causer avec toi à St. Nazaire, pour que tu puisses lui indiquer quel parti prendre, et je lui ai dit que je prenais du temps pour réfléchir et que je te l'enverrai ensuite. Ça ouvre donc la question et donne moi conseil si tu peux; les tantes disent qu'il y a la poste, les contributions indirectes, le télégraphe pour lesquels il n'est pas nécessaire du baccalauréat, voir même la douane sédentaire, encore la perception, mais tout cela nécessite des ...

longues et dispendieuses, réfléchis et dis nous ce que tu penses; n'y aurait-il pas d'autre sortie du mauvais pas où nous nous sommes engagés. Je prie bien le bon Dieu qu'il me débrouille, mais il ne peut le faire qu'en m'expliquant le meilleure parti à prendre. Vois, écris-moi ou dis-moi ce que tu en penses en t'arrêtant à Vannes entre deux trains, lundi par exemple tu m'éviteras le voyage ...

Nous causerions aussi un peu d'Etienne, la question est aussi pas mal grave pour lui. Son professeur me dit qu'il a de l'étoffe, mais un peu trop de mobilité dans les idées, enfin, réfléchissons sérieusement, et Dieu aidant nous finirons peut-être, il faut l'espérer, par débrouiller nos deux jeunes gens.

Joseph vient de se faire délivrer une prolongation de 3 mois d'incapacité de convalescence, il aura ainsi le temps d'attendre son grade qui je pense ne tardera plus à lui parvenir.

Sur ce, je t'embrasse de tout cœur.

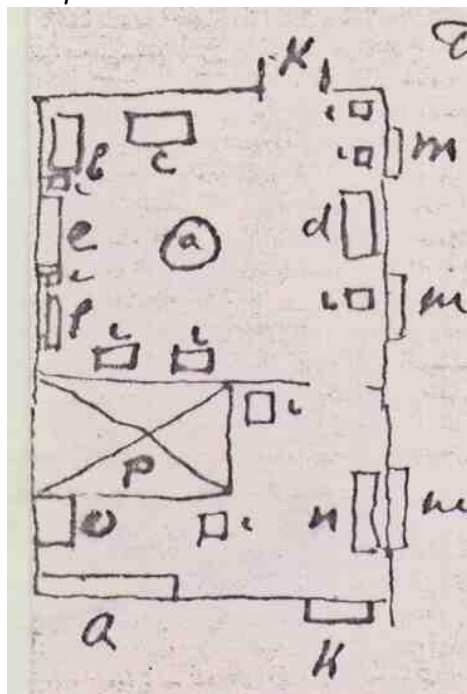
J. Pocard Kerviler

Lettres de René à Marie

Rochefort, le 3-Xbre-1876.

Ma chère Marie,

L'autre jour en passant à Vannes, je t'avais promis de t'écrire aussitôt que j'aurai trouvé un logement, aussi je me mets à t'écrire cet après-midi car je ne puis pas aller me promener attendu qu'il fait un temps de chien et qu'on ne peut pas aller à la musique qui devrait avoir lieu sur une place tout auprès de chez moi. Mon logement n'est pas tout à fait aussi beau que celui que j'avais à Lorient et cependant il me coûte aussi cher ; il se compose d'une chambre grande à peu près comme la moitié du petit salon et d'un cabinet dans lequel on peut mettre un lit, une table de nuit, deux chaises et une petite table de toilette ; d'ailleurs voici le plan de



ma chambre.

- a) guéridon
- b) grande armoire
- c) secrétaire
- d) commode avec service à café et une glace au dessus.
- e) cheminée avec pendule, pot de fleur, glace.
- f) canapé
- LLLL chaises dont trois fauteuils
- kk portes
- mm fenêtres
- n) table de toilette
- o) table de nuit
- p) lit
- q) étagère

Comme décoration dans la chambre, il y a le tableau représentant des batailles; comme on est en hiver, il y a un grand tapis qui couvre toute la chambre, et dans le cabinet deux descentes de lit de sorte qu'on ne marche pas sur le plancher.

La ville de Rochefort est assez jolie et surtout très régulière; je la préfère de beaucoup à Lorient quoique je ne puisse pas encore dire grand chose car il fait assez mauvais temps ici depuis mon arrivée mais comme il doit faire le même temps à Vannes, je n'ai pas à me plaindre. Hier et avant-hier nous avons eu mon camarade et moi à courir presque toute la journée pour faire nos visites de service, installer notre batterie et préparer le départ de l'autre qui est parti cet après-midi à 1 h. et qu'il a fallu accompagner à la gare.

Je termine ma lettre parce qu'il commence à faire nuit et que je n'y vois plus clair; j'ai envoyé ma propriétaire me chercher de la bougie mais elle n'est pas encore revenue et je n'y vois plus.

Au revoir ma petite sœur, embrasse pour moi papa, mes tantes et tous les autres ; ton petit frère bien affectionné.

R. Kerviler

Lettre de Stanislas avant de partir pour Port Saïd.

Toulon, 20 janvier

Mon cher papa,

Je suis en train de m'habiller pour aller à la canonnière qui va nous porter à bord de l'Aveyron, et nous partirons dans la journée. Je suis arrivé ici sans encombre, c'est à dire sans égratignure mais après être resté deux jours en route à cause de la neige. La route était coupé sur la ligne du midi, et au lieu d'aller directement de Bordeaux à Sète, j'ai été obligé de retourner de Bordeaux à Lyon, et comme les trains sont d'une excessive lenteur sur cette ligne, je ne suis arrivé à Montpellier que lundi matin; en sorte que je n'ai pu y passer que quelques heures. Je suis arrivé ici juste à temps pour me débrouiller avec mes bagages. Nous avons une quantité de bureaux à fournir en papiers à faire signer etc etc ... Enfin aujourd'hui tout est terminé et ce soir nous serons loin. Il fait un temps charmant ici depuis deux jours, un vrai temps de printemps, si cela peut durer quelques jours, nous ferons un bon voyage.

J'enverrai à Joseph, Marie et Fifine de longues lettres, mais je n'ai pas le temps de leur écrire, je leur écrirai de Port-Saïd, ou du bord, ce matin si j'en ai le temps.

Adieu mon cher papa, embrasse bien tous mes frères et sœurs pour moi.

Pocard Kerviler

Port Louis, le 5 juillet 1876

Mon cher papa,

Comme la dernière fois que j'étais à Vannes j'avais promis d'écrire tous les samedis et que je ne veux pas manquer à ma promesse, je t'envoie ces quelques lignes pour te donner de mes nouvelles car il n'y a pas beaucoup de changement ici, et la vie est toujours la même.

Dimanche dernier, nous avons eu ici la procession de la fête-Dieu. Il y avait un reposoir très joli à l'hôpital; c'était une montagne de mousse sur laquelle était placé l'autel qui était aussi en mousse; tous les malades étaient placés autour de la cour de sorte que nous avons très bien vu défiler la procession. Après le défilé, comme il n'y avait presque plus de monde dans la cour, j'ai été tout étonné de voir une dame sortir de l'hôpital avec deux enfants, et laquelle dame n'était autre qu'Anna Bienvenue, qui était à Port-Louis depuis 3 semaines et qui, connaissant la supérieure, était venu voir la procession à l'hôpital. Elle m'a demandé des nouvelles de tout le monde et m'a chargé de te faire ses amitiés; elle a été aussi très étonnée de me voir là, car elle ne savait pas que j'étais à l'hôpital, attendu que je suis parti de Lorient sans rien dire à personne.

Le lendemain, j'ai vu Albert qui est venu me faire une visite; il m'a dit que son dernier petit garçon avait eu une fluxion de poitrine en arrivant à Port Louis et qu'il avait manqué de mourir, mais qu'il allait beaucoup mieux.

A bientôt mon cher papa, porte-toi mieux, mes amitiés à tout le monde.

Ton fils affectionné.
Kerviler

Lettre d'Adèle (en religion, Marie de saint Vincent) à sa sœur Marie

Nantes, le 12-7bre-1878.

Ma chère Marie,

J'ai bien été parmi vous par le cœur mardi dernier je te l'assure j'ai entendu la messe à l'intention de Madeleine et j'ai bien prié pour elle afin que Dieu la bénisse et lui donne toutes les grâces dont elle a besoin pour bien remplir ses nouveaux devoirs. Je te charge pour elle et Alphonse de mes meilleures amitiés quand tu les verras.

Je ne vous ai pas encore remercié papa, mes tantes et toi de l'argent que vous m'avez envoyé par René, cela est bien mal à moi, mais il faut un peu m'excuser car ces temps-ci, j'ai eu beaucoup à faire; sans compter les visites de malades aussi nombreuses qu'en hiver, plusieurs de mes sœurs sont parties les semaines dernières et nous avons à nous multiplier en attendant leurs remplacements. Nous avons eu aussi la visite de notre révérende mère générale, mais elle n'est restée parmi nous que très peu de jours. Je crois que le bon Dieu me veut encore à Nantes cette année et à moins de changements que nous ne prévoyons pas, je vais rester nantaise. J'espère donc que ce sera ton tour de venir me voir cette année et j'en serai bien heureuse. Je suis si contente de savoir que notre cher papa est mieux et en vraie convalescence peut-être que l'automne qui s'annonce beau va lui faire du bien et que le mieux ira toujours en augmentant.

Pourrais-tu me donner quelques renseignements au sujet d'un Mr. Desmars qui doit habiter à Vannes rue Notre Dame, on m'a demandé si je le connaissais et si il habitait vraiment Vannes. Je ne connais pas de famille Desmars et encore moins la rue Notre Dame, à moins que ce soit une des nouvelles rues du quartier Corvusier. Je n'ai donc pu donner aucun renseignement à ce sujet, mais tu me ferais bien plaisir en m'écrivant le plus tôt possible si cette famille habite Vannes, il paraît qu'elle est très pieuse et très bien posée.

Nous avons dimanche prochain grande fête pour nos bonnes femmes de la conférence, nous fêtons leur patron le bienheureux Pierre Clavet. Il faudra décorer leur salle en grand solennel et on exposera au fond les reliques du bienheureux. Puis l'après-midi, nos jeunes filles en blanc les porteront en procession dans le jardin; un père viendra faire un sermon et donner le salut, de sorte que j'aurai la consolation d'écouter l'instruction au lieu de faire moi-même un discours comme les autres dimanches. Pourvu seulement que nous ayons beau temps, notre petite fête sera complète et nos bonnes femmes auront encore eu une journée de jouissances et de vraie consolation.

J'ai le bonheur ces temps-ci, en attendant que le status vienne nous donner à chacune les charges que nous devons remplir dans le cours de l'année, de remplacer la sacristine qui est partie. C'est une bien grande consolation, je t'assure, d'avoir à ranger l'autel, les vases sacrés, ... et de rester ainsi plus longtemps près de notre seigneur. J'en profite pour lui recommander de plus près toutes mes intentions, et les tiennes et celles de tous ceux que j'aime ne sont pas oubliées comme tu le penses bien.

Embrasse bien pour moi notre cher papa, dis-lui toutes mes meilleures affections ainsi qu'à mes tantes, Fine et Etienne (monsieur le brigadier) et toi ma bonne et chère Marie, crois moi tout à toi de cœur comme ta sœur la plus affectionnée.

Marie de St. Vincent

Joseph-Marie

Capitaine au 1er régiment d'artillerie de marine, chevalier de la Légion d'honneur, Joseph est né à Vannes (Morbihan), le 15 octobre 1850. Ayant échoué aux examens pour l'Ecole navale il s'engagea dans l'artillerie de marine, fit la campagne de 1870 à l'armée de la Loire et à l'armée de l'Est, et tira le dernier coup de canon du corps de Bourbaki, avant d'entrer en Suisse.

Puis il servit en Cochinchine et à Tahiti. M. Pocard-Kerviler était un officier distingué sous tous les rapports, d'un caractère droit et loyal, et ses états de services étaient déjà des plus honorables, car il comptait vingt et un ans de services, onze campagnes dont une de guerre, lorsque, sur la proposition du Ministre de la Marine, le Président de la République le nomma chevalier de la Légion d'honneur par un décret rendu en date du 10 juillet 1891.

M. Pocard-Kerviler est mort, des suites d'une insolation en mer, le 23 mars 1894, en rentrant de la Martinique, deux jours avant d'arriver à Saint-Nazaire, sans laisser d'enfants de son mariage avec Mlle Louise Chappotin.

René Kerviler
Panthéon de la légion d'honneur

Lettres de Joseph de Kerviler à son père Joseph, pendant sa formation d'artilleur à Lorient puis à Saïgon.

Lorient le 29 mai 1873

Mon cher papa

Comme nous avons congé dimanche, j'ai l'intention de demander une permission pour aller voir René. Je te prierai donc de vouloir bien m'envoyer de l'argent pour faire ma route ou d'écrire à Eugène de m'en donner. Si tu m'en envoie, ne le fait pas par mandat parce que si je vais en permission je partirai samedi et l'on ne peut toucher les mandats que le dimanche et le jeudi.

Depuis 3 ou 4 jours nous avons encore un nouveau cours de sorte que depuis 6 du matin jusqu'à 5 heure du soir nous n'avons qu'une heure de repos de 8 à 9 pour déjeuner, ce qui n'est pas grand chose. Hier nous avons eu promenade militaire, c'est la première fois, je ne crois pas que ce soit la dernière, le colonel trouve que les hommes ne savent pas porter leur sac ; nous sommes partis à 1h du quartier et nous ne sommes rentrés qu'à 6 h. Nous avons fait la halte au village de Coudou et elle n'a duré que 20 minutes. Et ce matin pour nous remettre on nous a fait monter à cheval ; nous avons eu 2h de manœuvre, de sorte qu'en ce moment ci je suis pas mal fatigué, quoique la journée ne soit pas encore terminée et que j'ai encore 4 heures de manœuvre à faire.

Tu as du apprendre probablement la mort de la vieille madame de Kerarmel.

Tout le monde ici se porte bien ainsi que moi. Adieu mon cher papa, embrasse pour moi mes tantes Adèle et tous les autres.

Ton fils affectionné

J. Kerviler

Essais de pièces d'artillerie au polygone de Gavre

Gavre le 12 juillet 1873

Mon cher papa

Tu trouveras que j'ai été un peu longtemps avant de répondre à ta lettre du 24 juin, mais en voici le motif : ta lettre était adressé à Lorient, elle a du rester pas mal de temps dans le quartier car elle n'est arrivée à Port-Louis que le 3 et comme notre vaguemestre ne va pas tous les jours à la poste, je ne l'ai reçue que le 5.

Depuis ce temps la comme j'étais de semaine, je n'ai pas pu te répondre attendu que nous sommes obligés d'aller aux corvées le matin à 5h $\frac{1}{2}$ jusqu'à 9h nous avons 8h pour manger et nous partons pour l'arrondage où nous devons nous trouver pour 10h $\frac{1}{2}$ et nous sommes obligés d'aller à pied à 6 ou 7 kilomètres et comme il n'y a pas de route de tracées dans la falaise, il faut toujours marcher dans le sable, ce qui est pas mal fatigant. Arrivés la bas nous attendons $\frac{3}{4}$ d'heure ou 1h le capitaine d'arrondage. Lorsqu'il arrive, les tirs commencent, or comme cette semaine nous essayons des pièces de 7 toutes neuves d'un nouveau modèle et que l'on tirait à de très grandes portées, il y avait des différences incroyables d'un point de chute d'un boulet à un autre et il nous fallait relever chacun d'eux ce qui nous faisait faire 3 ou 4 fois plus de chemin que nous en avions déjà fait, ensuite il fallait revenir, ce qui n'a pas eu lieu avant 5h $\frac{1}{2}$ ou 6h.

Nous arrivions au quartier vers 7h où nous mangions et après, ma foi, nous avions plutôt envie de dormir que de faire autre chose. Aujourd'hui je n'ai rien eu à faire parce qu'il n'y a pas de tir, attendu que la lumière d'une de nos pièces a sauté hier et que j'ai été envoyé de service à Lorient de sorte que j'ai profité de ce moment pour t'écrire.

Depuis que je suis ici, je suis devenu noir comme une taupe, j'ai déjà attrapé 3 ou quatre coups de soleil sur la figure, de sorte que cela n'y a pas peu contribué.

Mais je me porte toujours très bien, les expériences ici lorsque l'on n'est pas de semaine d'arrondage sont très agréables parce que l'on voit tout ce que les officiers font pour rectifier le tir ou transformer les hausses ; il est vrai que je ne comprends pas beaucoup les calculs qu'ils font mais cela m'intéresse tout de même.

J'ai vu aujourd'hui le jeune Sailleufest qui a du partir ce soir pour Vannes. Il m'a dit qu'il te donnera de mes nouvelles, mais comme ma lettre n'était pas encore écrite je n'ai pas pu la lui donner.

Adieu mon cher papa, embrasse pour moi mes tantes et vous tous.

Ton fils affectionné

J. Kerviler

Je vais me promener à cheval demain à Ethel avec un brigadier, et j'en profiterai pour mettre ma lettre à la poste.

Gavre le 14 août 1873

Mon cher papa

[...]

Depuis que je suis ici, nous avons fait toutes espèces d'expériences sur les canons et sur les poudres, ce qui est très intéressant, seulement on n'en est pas plus avancé, on voit bien de quelle manière on fait les expériences mais on ne sait pas pourquoi on fait plutôt de telle manière que de telle autre, on voit les résultats mais cela est tout.

Cette semaine nous mettons en place pour pouvoir tirer le mois prochain une pièce dont l'ouverture de l'âme est de 32 centimètres. Le poids de la pièce est 34800 K. et le poids du projectile 350 K. c'est la plus grosse pièce que l'on ait encore essayée au polygone de Gavre. Nous avons essayé des pièces de 27, de 24, de 19, de 16, de 14 et de 7, ainsi que des plaques de blindage de 30c d'épaisseur et de 22 avec des boulets de 24. On a aussi expérimenté une mitrailleuse américaine dont j'ai gardé deux projectiles que je t'enverrai un de ces jours pour mettre sur ton bureau, ils sont très jolis.

J'ai vu Mr. Guieysse il y a deux ou trois jours, il est venu ici avec les ingénieurs des constructions navales pour voir les dégâts que nous avons faits aux plaques et aux charpentes. Il m'a chargé de te présenter ses respects.

[...]

Lorient le 20 xbre 1873

Mon cher papa

Je profite de ce qu'un des brigadiers de ma batterie va à Vannes pour t'écrire ces quelques lignes.

Le mois prochain je pars pour la Cochinchine avec ma batterie qui doit y aller, aussi j'envoie à ma tante Joséphine qui me les a demandées lorsque je suis allé en permission la dernière fois, une paire de chaussettes et 3 mouchoirs. Si je trouve une autre occasion je lui enverrai autre chose car pour partir il faut que j'aie mon linge tout prêt, attendu que là bas je ne pourrai pas en avoir, ou du moins il me sera plus difficile d'en avoir.

Avant mon départ je tacherai d'avoir une permission pour aller à Vannes, mais je ne sais pas si elle me sera accordée attendu que j'y ai été il n'y a pas longtemps.

[...]

Voyage vers la Cochinchine

La Creuse le 26 janvier 1873

Mon cher papa

Demain nous arrivons à Port Saïd et comme j'ai le temps aujourd'hui, je t'écris comment s'est effectué notre voyage jusqu'ici. Tu as du recevoir la lettre que je t'ai écrite de Toulon ; nous sommes parti du 20 à 2h par un très beau temps qui a continué jusqu'ici, quoique vendredi après avoir passé le détroit de Messine la mer est devenue un peu grosse et que presque tout les passagers avaient le mal de mer ; pour ma part je ne l'ai pas encore eu cette fois ci quoique le navire roule encore un peu encore. Aujourd'hui le temps est magnifique et l'on aperçoit à l'horizon les montagnes de l'île de Coudie. Si nous continuons du train dont nous marchons, notre voyage s'effectuera assez bien. Lorsque tu verras Madame Magré, dis lui que nous avons à bord un de ses parents qui est l'aumônier. Je suis allé le trouver et il m'a demandé des nouvelles de la famille Magré et de la notre. Je l'ai renseigné autant qu'il a été en mon pouvoir ; il m'a dit qu'il arrivait de Brest où il avait vu Stanislas et qu'il avait même déjeuné ou dîné avec lui je ne sais pas trop lequel.

Lorsque je suis parti de Lorient je ne me doutais guère de ce que c'était les passagers à bord d'un navire de guerre. Il y a des passagers militaires et des passagers civils. Tous les militaires ont été divisés en deux bordées et font le quart comme les autres matelots avec cette différence que pour les empêcher de descendre dans les batteries et d'aller se coucher pendant le quart on fait l'appel des passagers presque toutes les heures ce qui n'est pas du tout fort amusant parce que l'on ne peut pas être un instant tranquille. S'il y a des manœuvres à faire dans l'après-midi on n'a pas le temps de rien faire, si l'on est de quart le matin il n'y faut même pas songer, s'il faut laver son linge après-midi laver les batteries et l'on arrive presque sans s'en apercevoir à midi ou l'on dîne.

Je t'assure que la nourriture à bord ne me plaît pas beaucoup et que j'aimerais bien être arrivé à Saigon. Pour la changer un peu on fait 3 repas. Le matin sitôt le branlebas le café qu'il faut avaler au galop, à midi la soupe avec le bouilli laquelle viande est pas mal dure car les bœufs qui sont à bord sont rudement maigre, et le soir une centaine de faillots qui courent dans l'eau chaude, ce qui n'est pas très appétissant, mais on se rattrapera sur le pain car comme on a faim il ne faut pas être difficile.

Adieu mon cher papa, je t'embrasse de tout cœur ainsi que mes tantes et tous les autres.

Ton fils affectionné

J. Kerviler

Ceylan, Singapour et Saigon

Saigon le 15 mars 1874

Mon cher papa

Nous sommes arrivés à Saigon le 10 après une traversée de 49 jours ; tout le temps nous avons eu un temps magnifique, c'est à dire que nous n'avons eu ni pluie ni coup de vent, il n'a pas fait non plus trop chaud car nous avons eu vent debout tout le temps depuis Aden jusqu'à Saigon. La dernière lettre que je t'ai écrite était de Port-Saïd, nous y sommes restés 4 jours parce que pendant que l'on faisait le charbon, il est arrivé une corvette française portant un amiral. Il a fallu attendre son entrée dans le canal pour la suivre en passant le canal, dans lequel nous sommes restés 4 jours attendu que la corvette s'est échouée et nous n'avons pas pu passer devant elle. Dans la mer rouge elle ne nous a pas arrêté parce qu'elle marchait plus vite que nous, mais à Aden, elle nous a encore fait rester 3 jours pendant lesquels on ne s'est pas beaucoup amusé car on ne pouvait descendre à terre et l'on ne voyait les quais que de loin. Je ne parle pas de la ville car elle est derrière une montagne et on ne la voit pas de la mer. Dans le port il y avait plusieurs bâtiments de guerre anglais et turcs qui ont salué la corvette de sorte que pendant près d'une heure on n'a fait que tirer le canon, d'un côté et de l'autre.

A Saigon, j'ai eu plus de chance et j'ai pu aller voir la ville, profitant de la permission qu'ont eue les sergents major de descendre à terre. Pour y arriver, on est obligé de prendre les pirogues du pays qui sont pas mal longues mais qui n'ont que 0,20 à 0,25 de large et qui sont obligé d'avoir des balanciers pour les maintenir droite, mais grâce à ce système on n'a rien eu à craindre, aussi voici le modèle a représenté la pirogue. C'est un bambou creusé au dessus des bords duquel on a cousu avec du rotin deux planches de 20 centimètres ; le balancier se compose d'un fort morceau de bois plein et qui a la forme de la pirogue, il y est retenu par deux tiges en bois auquel il est attaché. Les bancs qui sont au nombre de 4 et où l'on peut se mettre 2 sont en dehors du bateau car l'on ne peut y mettre que les pieds à l'intérieur ; au milieu il y a un mat, qui sert à mettre une très grande voile latine.

La ville de Ceylan n'est pas très grande, elle est entourée de hautes fortifications, les rues sont assez droites mais pas mal tristes car on n'y voit personne pendant le jour à cause de la chaleur. Les faubourgs qui sont en dehors de la ville, comme Kerentrech est à Lorient, sont très grands et se trouvent bâtis dans un immense bois de cocotiers, de sorte que de la rade, c'est à peine si l'on y voit quelques maisons. Dans ces faubourgs, il n'y a presque rien que des marchands qui ont leurs étalages des deux côtés de la rue. L'île à l'air très agréable car elle est couverte de verdure tout du long de la côte d'après ce que l'on a pu voir du bord après avoir quitté la rade pour aller à Singapour.

Nous sommes arrivés à Singapour vers 4h de l'après midi et on s'est amarré au quai le lendemain. J'ai encore profité de mon ancienneté de grade pour aller à terre. Je suis allé jusqu'à la ville en me promenant car c'est un vrai voyage , il y a deux quais l'un tout près de la ville et l'autre à six kilomètres ; les extrémités de ces deux appontements se trouvent à 2 cents mètres à peu près l'un de l'autre, mais comme ils sont la corde d'un demi cercle qui a marrée haute est couvert d'eau et à marrée basse, ce n'est que de la vase, il faut faire le tour pour arriver à la ville.

D'après ce que j'ai pu juger de Singapour, c'est une longue rue de près de 4 kilomètres, bordée de maisons à un étage. Il n'y a qu'un endroit où la ville s'élargit un peu et où il y a 3 ou 4 rues parallèles à cette rue principale. C'est à côté d'une rivière sur laquelle il y a de beaux ponts en fer sur lesquels on ne craint pas de se faire écraser par les voitures car il y

a un passage pour les voitures et un de chaque côté pour les piétons. Cette rivière est remplie de jonques dans lesquelles grouille une population impassible. C'est à se demander comment ils font pour vivre dans ces bateaux où ils sont entassés comme des sardines. Je n'y ai vu qu'une église catholique, qui est celle de la sainte enfance, elle n'est pas très grande, mais elle est très jolie. Le soir, c'est à dire à 5 h, comme je me trouvais trop loin pour revenir à pied, j'ai pris une voiture qui ne m'a coûté que 10 sous pour faire la route, et comme mon coché ne pressait pas son cheval et qu'il faisait semblant de ne pas me comprendre, j'ai tapé dessus avec une petite badine que j'avais coupé en venant, et il m'a fait faire la route tout le temps au galop de son cheval qui n'avait pas l'air bien éreinté en arrivant.

Nous sommes restés 48 h à Singapour et nous sommes partis pour Saigon en passant par un canal très étroit et très joli, sur les bords duquel il y a de très jolies maisons de campagne. Nous sommes arrivés à l'entrée de la rivière de Saigon le 10 à 3h du matin, le pilote est venu tout de suite à bord et nous avons monté la rivière, c'est un vrai serpent qui court dans des buissons de toutes les espèces, il n'en partent que des détours à droite et à gauche, dans ce moment ci on aperçoit de petites maisons en bambou et des champs de riz qui ont l'air d'être bien cultivés ; on ne peut pas en dire davantage car on ne les voit que du bord. Nous sommes arrivé au mouillage à 10h du matin, et il n'était vraiment pas trop tôt, car on commençait à se faire pas mal de bile à bord de cet affreux bateau, on aurait plutôt dit que nous étions des forçats que des passagers ; il y avait surtout un capitaine d'arme qui se chargeait de nous en faire voir de dure, et je puis assurer une chose, c'est que les soldats ne lui ménageaient pas les mauvais tours, surtout à la fin du voyage, et le menaçaient de lui faire un mauvais parti ; ce qu'il y a de certain, c'est qu'on ne l'a pas encore vu à terre depuis l'arrivée. Je n'ai pas eu trop à me plaindre de lui parce que l'officier que nous avions l'empêchait de nous faire trop de misère et qu'il réclamait au second lorsque le service n'était pas fait en règle. Mais les pauvres soldats d'infanterie étaient rudement à plaindre.

Adieu mon cher papa ; la 1ère fois que j'écirai, je te donnerai des détails sur la ville de Saigon. Adieu et porte toi bien, ainsi que tout le monde. Dis à ma tante le Franc que je lui enverrai ma photographie sitôt que je le pourrai, mais que je n'avais pas pu le faire avant mon départ.

Ton fils affectionné

J. Kerviler

Saigon

[..]

Depuis que je suis ici la température est toujours la même, un peu chaude, mais très supportable. Je n'ai pas à m'en plaindre ; d'après ce que l'on dit ici, la saison dans laquelle nous sommes arrivés est la meilleure, mais l'hiver va arriver dans 1 mois, c'est à dire la saison des pluies, et l'on dit que c'est alors seulement que le pays est malsain ; enfin, quand j'y serai, je le verrai bien.

Notre caserne est assez présentable, et l'on y est bien logé, quoique nous soyons un peu serrés dans notre chambre où l'on est 8 au lieu de 6. La nourriture est excellente maintenant car en arrivant on trouve à tout ce que l'on mange et bois une odeur qui n'est pas faite pour donner de l'appétit, mais l'on s'y fait assez vite, et maintenant je ne m'en aperçois plus.

Grâce à la lettre de Mr. De la Roque, j'ai été admis immédiatement aux cours de la 1^{ère} division, car ici l'on fait les mêmes cours qu'à Lorient, quoique moins complet. Le service n'est pas trop pénible, le plus que nous ayons à faire c'est 3h ¼ de manœuvre dans la journée et encore pendant le temps le moins chaud, c'est à dire le matin et le soir. Le reste du temps

l'on peut travailler mais d'après ce que me disent les deux adjudants qui passeront l'examen en même temps que moi, c'est rudement dur parce que l'on perd la mémoire, mais nous le verrons bien.

Demain matin, j'irai voir l'aumônier M.Gaudot afin de faire mes Pâques, car nous n'en sommes pas loin dans ce moment ci.

[...]

Saigon

Saigon le 19 mars 1874

Mon cher papa

Le courrier de la messagerie qui vient de Hong-Kong et qui s'en retourne en France est arrivé aujourd'hui et part demain, aussi je t'écris pour te donner de mes nouvelles, ce que je ferai à chaque courrier, c'est à dire tous les 15 jours, à moins que je ne sois expédié dans quelque poste et que je ne sois pas ici pour le départ du courrier.

Dans ma dernière lettre, je t'ai parlé des endroits où nous avons passé pour venir, et j'avais remis à plus tard la description de Saigon ; aussi je vais te la faire sans te donner trop de détail. Je te parlerai seulement de la ville habitée par les européens, car le reste je n'y connais rien.

La ville se trouve construite entre deux rivières qui font les côtés et en avant se trouve le fleuve dans lequel les plus grands navires peuvent entrer ; à peu près à égale distance des deux rivières s'entrouvre une autre qui a été canalisée et recouverte d'une voûte peu élevée au dessus de l'eau ; on y a apporté de la terre et l'on y a fait une très belle promenade couverte de jardin fleuris ; presque au milieu se trouve un pavillon où la musique joue tous les dimanches. A partir de ce point, une autre promenade faisant angle droit avec la première forme les deux bras de la croix ; ce cours n'est pas encore terminé mais lorsqu'il le sera, et surtout pendant l'hivernage, on pourra y faire de très belle promenade car il sera très joli et qu'il n'est pas loin de chez nous. Ce cours peut avoir 1 Kilomètre de long ; il est terminé par une grosse maison en construction qui sera plus tard la mairie ; la rue où est notre caserne passe juste devant.

A droite et à gauche il y a des rues parallèles qui sont d'une longueur à n'en plus finir. Elles sont très larges, ont de beaux trottoirs, et sont bordés d'arbres dans toute leur longueur, et toutes ces rues ainsi que le cours sont perpendiculaires à un fleuve ; le long du quai qui n'est pas encore construit, mais qui ne tardera pas à l'être, car on y travaille et il marche vite ici. Il y a une rue qui traverse les rivières sur des ponts et qui va se perdre des deux côtés dans des brousses impossibles.

En montant dans la ville parallèlement à cette rue du quai, se trouvent d'autres rues qui sont toutes très longues et droites comme des I. En outre de cette promenade dont je t'ai parlé, il y a trois autres jardins publics, le jardin des plantes où tous les soirs à 5h se réunit tout le beau monde de Saigon ; on s'y rend en voitures découverte, et de ma fenêtre qui donne sur la rue, l'on peut voir les belles toilettes et les jolies voitures de tout ce monde qui va faire sa promenade du soir pour se donner de l'appétit.

Il y a aussi le parc du gouvernement, le jardin de ville qui le touche ces deux-ci sont beaucoup plus grands que le premier et sont d'une étendue à n'en plus finir. Ils sont très bien entretenus, mais là il n'y a de monde que le dimanche soir pour entendre la musique qui y joue ; car ici il y a 3 musiques, celle du gouverneur par les marins, celle de la ville par les civils, et celle de l'infanterie de marine. Dans ce moment ci, je viens de descendre de cheval ; j'étais allé faire une promenade de deux heures avec 3 autres sous-officiers, et nous avons passés de ces côtés là.

Promenade dans la plaine des tombeaux

Saigon le 13 avril 1874

[...]

Jusqu'à présent, j'ai eu de la chance, presque tous les hommes qui sont venus avec moi en Cochinchine ont déjà été pris par l'espèce de dysenterie du pays, pour moi je n'ai encore rien eu et je me porte mieux qu'en France s'il est possible. Il est vrai que je fonds littéralement et si cela continue, je n'aurai plus que les os. Sitôt que je vais à la manœuvre, ou si je me donne un peu trop de mouvement, je suis trempé jusqu'aux os comme si je venais de tomber dans l'eau.

Ici nous avons deux batteries d'artillerie de marine, et une compagnie montée. Les sous-officiers lorsqu'ils ne sont pas de service peuvent prendre les chevaux de la compagnie montée et aller se promener.

Hier j'étais seul d'amateur avec un sous-officier qui m'accompagnait, et nous sommes allés promener dans les environs. Nous avons couru d'un peu de tous les côtés, mais principalement dans la plaine des tombeaux que nous avons visité dans une assez grande étendue, mais que nous n'avons pas suivi jusqu'au bout car elle est trop longue. Il y a de jolis tombeaux de distance en distance, ils sont construits en brique et presque tous sur le même modèle. Ils représentent une enceinte dans l'intérieur de laquelle se trouve un caveau qui a tout à fait la forme d'une immense selle pour mettre sur un cheval ; sur le mur d'enceinte il y a des petites tours avec des clochetons tels que l'on les représente dans les gravures des temples indiens. Il y en a qui sont très vieux et ce sont bien les plus beaux ; les autres qui sont beaucoup plus petits sont faits sur deux modèles ; le premier ressemble à un fer à cheval, dans la circonférence duquel il y a plusieurs tombes ; les autres représentent un tronc de pyramide carrée au dessus de laquelle se trouve une demi sphère.

Depuis que je suis ici, j'ai du te le dire déjà, je suis les cours. En arrivant, l'officier qui en est chargé m'a interrogé et j'ai été admis à les suivre. Nous sommes cinq à les suivre : 2 adjudants, un chef et 2 sous-officiers, mais les deux adjudants et moi nous nous proposons seul pour passer l'examen.

[...]

La citadelle de Saigon et des tombeaux

L'espérance, le 27 avril 1874

Mon cher papa

Tu vois d'après l'entête de ma lettre que je ne suis plus à Saigon quoique je n'en sois pas bien éloigné, car pour y arriver je n'ai qu'à traverser la citadelle annamite en diagonal, mais il faut de dire que cette diagonale a un kilomètre de long. C'est un immense carré avec un bastion à chacun des coins et ayant une entrée au milieu de chaque côté pour y entrer. Il y a de beaux palets (?) en pierre qui sont placés sur les fossés qui sont très larges. Cette citadelle est construite en terre, mais les règles de la fortification étaient connues à ce qu'il paraît des annamites car elles sont assez bien suivies.

L'endroit où je suis détaché est l'école de pyrotechnie de Saigon ; mais quoique détaché, cela ne m'empêche pas d'aller au quartier pour suivre les cours. Car je n'ai presque rien à faire ici ; la veille du prêt, j'ai à peu près pour une heure d'ouvrage pour régler le prêt et

faire le relevé des dépenses de l'ordinaire qu'il faut que je fasse signer par le capitaine, voilà absolument tout ce que j'ai à faire ; je suis ici depuis le 16 et j'y resterai jusqu'au 16 mai.

Dernièrement, un matin que le temps était couvert, ce qui arrive assez souvent dans ce moment-ci car nous entrons dans l'hivernage, je suis allé voir le tombeau d'un grand seigneur annamite, qui est magnifique.

En voici à peu près la forme, un immense fer à cheval de la grandeur du petit jardin avec des tourelles et des clochetons. Au fond, un grand tableau qui peut avoir 4 ou 5 mètres de haut sur lequel des diables qui se battent sont représentés. Au milieu une immense selle de cheval toute couverte de dessins de toutes les couleurs. En avant un espace de grand à jouer, sur les 4 faces duquel il y a des dessins représentant une chasse au tigre, lesquelles bêtes sont effrayantes à voir. Sur le dessus du dé il y a un clocheton assez bien fait et tout sculpté. Des deux côtés se trouvent deux colonnes couvertes de dessins et de lettres chinoises.

Ce tombeau est entouré d'un mur surmonté d'une grille en fer pas mal solide et qui m'a bien servi l'autre jour. En quittant ce tombeau j'ai voulu aller en voir un autre un peu plus loin, je ne faisais pas attention à un troupeau de buffles qui se trouvait à une certaine distance lorsque j'entends des reniflements impossibles derrière moi. C'était deux de ces petits animaux qui venaient sur moi avec une jolie petite vitesse. J'ai eu tout juste le temps de revenir à la grille, d'ouvrir la porte, de la fermer et de me mettre de côté car au même moment venait se frapper la tête sur la grille. Il avait une jolie paire de corne, dans le genre de celles qui sont chez Eugène, ayant près d'un mètre de long et pointues comme des aiguilles.

Depuis, j'ai été encore dans les villages des environs, mais je n'ai plus été poursuivi. Ce qu'il y a d'ennuyeux ici, c'est qu'il faut toujours suivre les routes ou bien on tombe dans des marais d'où il est impossible de se retirer.

Adieu mon cher papa, mes amitiés à tout le monde, et portez vous bien comme moi.

Ton fils affectionné
J. Kerviler

Saigon le 22 mai 1874

[...]

Stan est parti pour faire un voyage autour du monde, ce n'est pas trop mal pour commencer, mais je crois bien qu'il a oublié sa promesse et qu'avant de partir il ne m'a pas envoyé sa photographie comme je lui avais donné la mienne. Il paraît qu'il doit être le médecin des forçats et des condamnés, puisqu'il est toujours avec eux, et que depuis qu'il est dans la médecine il en a toujours été chargé.

Monsieur l'abbé Gaudeau, dont la mère est morte à ce que tu me dis, est reparti pour France à bord de l'Aveyron. Je n'ai pas pu le voir pendant qu'il était à Saigon car il a été absent pendant deux mois. Fine me dit qu'il fait un temps magnifique la bas, ici c'est tout le contraire, nous sommes en plein hivernage, il tombe de la pluie tous les jours, et lorsqu'elle cesse de tomber, il fait une chaleur étouffante et l'on ne peut plus respirer.

Pendant toute la traversée, nous avons été nourri comme les autres hommes, et nous n'avons pas pu nous arranger à manger avec les second maîtres car cela était défendu, nous ne pouvions avoir quelque chose que chez le pourvoyeur et il nous faisait payer rudement cher ce qu'il nous donnait, et cela n'était réellement pas quelque chose de bien fameux. Maintenant que nous sommes à Saigon, l'on est très bien nourri, ce qui n'est réellement pas à dédaigner car l'on mange très peu.

[...]

Remède des annamites contre le choléra : les pétards !

Saigon le 17 juin 1874

[...]

On dit que le choléra est à Saigon, et le premier jour qu'on en parle 17 français étaient entrés à l'hôpital, sur ce nombre 3 sont morts le premier jour, et depuis ce temps là on n'en entend plus parler si ce n'est qu'il tombe sur les annamites et les chinois et même qu'ils ont demandé au gouverneur l'autorisation de tirer des pétards et de lancer des fusées pour faire fuir le choléra ce qui est un très bon moyen à ce qu'il paraît ; le gouverneur la leur a accordé et ils ne se privent pas de faire du tapage et tous les soirs on entend une fusillade insensée occasionnée par les détonations de ces pétards qui ne sont pas plus gros que le doigt ; cela dure pendant deux ou trois heures et à un moment donné cela cesse tout d'un coup pour recommencer le lendemain à la même heure.

On ne peut plus faire un pas hors de sa chambre sans être immédiatement crotté jusqu'aux oreilles et mouillé jusqu'aux os. Ainsi l'autre jour pour traverser la cour, ayant ma capote sur le dos, j'ai été trempé comme je l'aurai été en tombant dans un trou plein d'eau, et cela recommence tous les jours dans l'après midi il y en a comme cela pour 5 ou 6 mois, ce qui n'est pas amusant du tout.

[...]

La colonisation du Tonkin

Saigon le 15 juillet 1874

Mon cher papa

J'ai manqué une promenade un peu longue parce que je passe mon examen, car sans cela j'étais consigné pour aller au Tonkin, car je suis le sous-officier qui a le moins de temps de fait en Cochinchine. Il y en a un autre qui est désigné pour y aller et cela n'a pas l'air de lui faire beaucoup de plaisir, car d'après ce que disent ceux qui y sont déjà on se trouve dans un pays complètement sauvage ; il paraît que l'on veut coloniser aussi cette province, car lorsque je suis arrivé il y avait très peu de monde là bas, et maintenant l'on y envoie pas mal de monde. Il y a de l'infanterie et de l'artillerie. Le détachement de chez nous se compose de 10 à 15 hommes chargés de construire ou de réparer une forteresse et de l'armer en guerre. Il paraît que l'on s'attend à quelque chose car l'on y envoie des pièces de canons et des munitions, et je ne crois pas que cela soit pour tuer des moineaux ; mais en France vous devez avoir des nouvelles de ce qui se passe ici, car ce que nous en voyons et rien c'est à peu près la même chose ; et du reste lorsque nous apprenons quelque fait c'est bien longtemps après qu'il est passé, ainsi pour la 1^{ère} révolte du Tonkin, c'est à peine si on en parlait ici et l'on ne savait rien de ce qui s'y passait., on ne l'a su que quelque temps après notre arrivée.

[...]

La dureté du climat

Saigon le 12 août 1874

[...]

Le moment de l'examen approche de plus en plus et cependant plus le moment décisif arrive, plus je crains, et surtout par le résultat des compositions que nous fait faire le professeur. Avant-hier il nous a fait faire une dictée une dictée dans laquelle on pouvait compter 11 fautes, et cependant il en avait oublié 3 ou 4. Les deux autres adjudants en avaient à peu près autant, mais cela ne me console pas beaucoup... cela n'est pas très encourageant, surtout lorsque l'on sait qu'il ne faut pas plus de 3 fautes dans la dictée d'examen pour être éliminé.

Il paraît que le général qui doit nous faire passer l'examen est malade dans ce moment, et qu'il est encore remis je ne sais pas quand. Je t'assure que cela m'ennuie assez car le temps est tellement lourd que l'on a beau vouloir, il y a un moment où l'on ne peut plus travailler, du moins avec fruit, on a beau avoir son livre soit pour étudier sa théorie soit pour repasser son cours, on s'aperçoit que l'on a beau lire et relire, on ne peut plus rien comprendre et l'on ne peut plus rien retenir ; on change de travail pour voir si cela passera et c'est tout à fait la même chose ; cela dure à peu près 2 ou 3 heures, et pendant ce temps là on n'a pu rien faire ; il est vrai que dans ces moments la sueur vous coule tout du long du corps et que l'on se trouve comme dans un bain. D'après ce que l'on dit, il en est comme cela tous les ans et c'est maintenant le moment le plus pénible et le plus dangereux de l'année. Il est vrai que je n'ai jamais vu autant de malades aller à l'hôpital et de ceux là beaucoup ne sortent pas par la porte où ils sont entrés mais par la porte de derrière, qui conduit dans un endroit d'où on ne revient plus.

Pour moi je me porte bien, je ne suis pas malade. Je suis entouré de tous les côtés et je chante « oh que les plaisirs sont doux quand on a des chaussettes (?) ».

Cela me fait un mal impossible, mais j'engraisse, et ma foi si cela continue on ne pourra pas me reconnaître lorsque je reviendrai en France. Il est vrai qu'ici, ce qui rend beaucoup d'individu malade c'est le mal du pays ; ils se croient plus malades qu'ils ne sont, et ma foi ils le deviennent réellement.

[...]

Saigon le 17 août 1874

[...]

Hier nous avons reçu la visite d'un ambassadeur annamite ; il est chez nous pour voir comment se faisait la manœuvre de la batterie de montagne, probablement pour en prendre note et pour s'en servir contre nous à la première occasion ; mais après tout, cela ne me regarde pas car la politique n'est pas du tout mon affaire surtout dans ce moment ci.

Dans ma dernière lettre, je te disais que j'avais des clous, mais depuis ce temps cela n'a fait que croître et embellir, car depuis les épaules jusqu'aux jambes j'en suis complètement couvert, quoique cela je me porte on ne peut mieux mais je ne peux pas dormir, c'est cela qui m'ennuie le plus car après cela pendant la journée, j'ai toutes les peines du monde à ne pas m'endormir.

Depuis deux jours je passe la visite, le docteur m'a fait avaler 45 grammes de sulfate de soude en deux fois, 15 une et 30 l'autre, mais cela ne m'a rien fait du tout, aussi je vais à la visite encore ce matin pour voir ce que le médecin va me dire. [...]

Saigon le 24 7bre 1874

Mon cher papa

[...]

Ce diable de pays ci est ennuyeux au dernier point ; quand on a fini avec un désagrément, c'est un autre qui commence, et cela quand on se porte le mieux. Les temps derniers j'avais des clous partout le corps ; ils sont passés maintenant ce sont les dartres qui me tiennent tout le bas du corps ; je ne sais pas comment cela arrive mais presque tout le monde en a ici et cela démange tellement que c'est à s'enlever la peau par moment. Il y a un remède qui n'est guère amusant à prendre, c'est une espèce de liquide jaune dont on se peint et qui fait l'effet d'eau bouillante sur la peau, tu dois te rendre compte comme cela est amusant. Heureusement que la cuisine ne dure que quelques minutes, mais comme il faut recommencer tous les jours, ce n'est pas très agréable. [...]

Exécution de 3 déserteurs

Saigon le 20 mai 1875

Mon cher papa

Par le dernier courrier, je t'ai écrit que nous avions eu des fêtes en l'honneur du roi du Cambodge ; aujourd'hui c'est tout le contraire ; hier nous avons conduit à bord ceux qui portaient soit comme fin de campagne, soit convalescent ; ceux la vont être bien triste à voir. Ce n'est pas très amusant je t'assure pour ceux qui restent. Par ce bateau il part un grand

nombre de convalescents et j'en ai vu pas mal qui probablement ne reverront pas la France car ils n'avaient vraiment pas l'air de bien se porter, c'est à dire que pour nous y sommes assez habitués ils étaient aux trois quart mort, on aurait dit de vrais squelettes.

Ce matin c'était autre chose, à 4h ½ on sonne le réveil, tout le monde debout en tenue, il fallait assister à une exécution ; on fusillait 3 soldats d'infanterie et il fallait être présent, ce qui tu en conviendras n'est pas du tout amusant. Les trois individus que l'on a fusillé étaient des engagés volontaires dont le plus vieux n'avait pas 22 ans. Ils se sont assez bien conduits pour venir au lieu de l'exécution et pendant les préparatifs. Il y avait avec eux le curé de Saigon et un aumônier de la marine. Ils étaient condamnés tous les 3 pour désertion en temps de guerre sur un territoire étranger, assassinat, viol, vol et je ne sais quoi encore, tu vois que c'étaient d'assez bons sujets et qu'ils méritaient bien cette peine.

Tu trouveras ma lettre peut être un peu triste, mais après un réveil comme celui là, on n'est jamais bien gai. [...]

La procession de la fête Dieu

Saigon le 3 juin 1875

Mon cher papa

J'ai été très content de la nouvelle que tu m'apprends que Stan a été reçu au premier examen qu'il a passé pour le doctorat.

Tu me dis qu'il ne faut pas laisser de côté le bon Dieu, et qu'il peut nous servir dans nos examens ; je n'en ai jamais douté et encore moins maintenant s'il est possible et j'y ai recours, et si je ne le prierais pas s'il se pourrait très bien que je ne me porterais pas comme je le suis maintenant et je n'aurais pas probablement les chances d'être reçu à la fin de l'année.

[...]

Le transport la Sarthe, qui était parti pour France le 10 du mois dernier a touché sur le banc de corail qui ferme l'entrée de la rivière de Saigon et il a été obligé de revenir ici pour se faire réparer, et il est depuis ce temps au bassin flottant. Pour ceux qui étaient bien portant cela n'a été qu'un retard, mais pour les malades, et il y en avait beaucoup car le climat en pleine saison des pluies est très malsain, il n'en est pas de même ; l'embarquement et le débarquement ne leur a pas été bon et il y en a déjà 16 qui sont morts à l'hôpital ; si cela continue il n'y en aura bientôt plus.

Dimanche dernier nous avons eu la procession de la fête Dieu ; cela n'est pas aussi beau qu'en France, il n'y a pas de beaux reposoirs, mais les matelots en avaient fait un qui était assez bien réussi. Ce qu'il y a de drôle à voir, c'est le défilé ; figure toi une colonne de près d'un kilomètre de long, chaque individu habillé de couleurs très voyantes et différentes, et portant une bannière en soie brodée d'or ou bien les plus pauvres en rotin avec des lettres d'or. Cela fait un effet surprenant et tout ce monde chantant des cantiques en annamite ; cela fait un charivari impossible, quoique tout le monde soit bien en ordre, car chaque village est séparé et conduit par le curé de l'endroit.

[...]

J. Kerviler

Charles Pocard Kerviler

Charles Pocard-Kviler, né à Vannes, le 7 décembre 1843, après avoir achevé ses études littéraires au collège des Jésuites de Vannes, vint à Paris pour se préparer à l'école Centrale; il fut reçu en 1863, au bout d'une année de préparation.

A sa sortie de l'école, en 1866, il entra au service de la Compagnie du canal maritime de l'isthme de Suez, en qualité de conducteur des travaux de la section d'Ismaïlia. Son exactitude et sa précision dans le relevé des immenses opérations de terrassements qu'on effectuait dans cette section lui acquirent la confiance de M. l'Ingénieur Bertaut qui lui fit remplir les fonctions de chef de section en l'absence du titulaire, fonctions qu'il conserva jusqu'à son départ d'Egypte.

Après l'achèvement des travaux et l'inauguration du canal, il revint en France au mois d'avril 1870.

A peine de retour dans sa famille, il allait entrer dans le service vicinal du département du Morbihan, lorsque la guerre éclata entre la France et la Prusse,

Pocard-Kviler s'enrôla d'abord dans une compagnie de francs-tireurs en organisation à Vannes contre les périls de l'invasion qui s'annonçait menaçante. Puis, lorsque parut le décret de mobilisation, refusant les privilèges accordés aux corps-francs et voulant rentrer dans la loi commune, il vint prendre rang parmi ses compatriotes. Sa compagnie l'élut capitaine à la presque unanimité et il se rendit au camp de Conlie, d'où il partit, dans les derniers jours de novembre, pour soutenir les efforts de l'armée de la Loire sous Orléans. Il n'arriva dans les environs de Châteaudun que pour suivre le mouvement de retraite du général Chanzy sur le Mans.

Dans la nuit du 16 au 17 décembre une colonne de mobilisés commandée par le général Gougéard, complètement égarée dans sa marche, vint se heurter contre un corps prussien en traversant le bourg de Droué, à quelque distance du camp de Courtalis. Une panique commença et Pocard-Kviler, déployait en tirailleurs sa compagnie dans les jardins du bourg, lorsqu'une balle l'atteignit entre les deux yeux. Il tomba à la renverse et rendit le dernier soupir.

Ces simples mots résument toute sa carrière : il a vécu et il est mort en tenant haut le drapeau du devoir.

René Kerviler
avril 1872

Bulletin de l'amicale des anciens de l'école centrale

Récit du docteur Gestin

Le même jour 11 décembre, la 4^e division a opéré sa jonction avec le 21^{ème} corps. Celui-ci a commencé sa retraite. De Beaugency au Mans, on compte une centaine de kilomètres. Nous allions mettre neuf jours à les parcourir. Le 12, Blois est occupé par l'ennemi. Le soir, le 21^{ème} le corps est à Pontijou, le 16^e à Villeneuve-Frouville, le 17^e à Viévy-le-Rayé. Notre mouvement s'est effectué sous une pluie torrentielle, qui a rendu impraticables les routes couvertes de neige fondue et de verglas.

L'ordre donné à la division de Bretagne pour la journée du 12 est d'aller occuper Cloyes-sur-le-Loir et de garder la route de Châteaudun. Le départ a lieu à trois heures du matin. La troupe est cantonnée dans la ville. Le 13, l'armée de Chanzy est sur le Loir avec Vendôme comme point d'appui principal. Depuis plusieurs jours, les hommes marchent, combattent sans trêve sous le neige ou sous la pluie. Une alimentation irrégulière, un habillement incomplet, des bivouacs dans les pires circonstances, toutes ces causes commencent à les éprouver cruellement. La veille, Gougéard a télégraphié à Jaurès : « Mes hommes (...) jusqu'ici (...) ont souffert horriblement. » Le lendemain et le surlendemain, la division de Bretagne demeure sur ses positions. Le 15, nos troupes subissent plusieurs attaques autour de Vendôme. Un bataillon de mobilisés d'Ille-et-Vilaine est envoyé en reconnaissance sur la route de Châteaudun. Il rentre à deux heures du matin et reprend son cantonnement. Des Prussiens sont signalés du côté de Montigny-le-Gannelon. Le temps s'est radouci. Il pleut abondamment. Le dégel survient et transforme le sol en boue. Le 16, la lassitude se fait encore plus évidente. Chanzy donne l'ordre de rétrograder vers le Mans. Les Français abandonnent Vendôme. Profitant de l'épais brouillard du matin, le général en chef, décidé à entamer une marche rétrograde vers l'Huisne, se dérobe à l'adversaire. A huit heures du soir, le corps de Bretagne, resté à Cloyes, se met en route pour Droué après avoir barricadé le pont sur le Loir, faute d'être parvenu à le détruire. Il fait nuit. Le temps est glacial. La pluie de la veille a transformé la route en une immense ornière. Les tranchées creusées en travers rendent très pénibles le passage des convois et du matériel.

Il faut près de cinq heures pour effectuer un quinzaine de kilomètres. Le 17 à sept heures du matin, le général Gougéard arrive à Droué avec le gros de la division. « A sept heures seulement, au point du jour, nous arrivions au village de Droué. » Une vaste place, « absolument nue, sans arbre », occupe la partie est du bourg. Le général ordonne une halte de deux heures. Des postes de garde, affirme Gougéard, furent placés sur les routes de Courtalain, de la Fontenelle et de la Chapelle-Vicomtesse (respectivement au nord-est, à l'ouest et au sud-ouest du village). De son côté, le lieutenant-colonel Vieille soutient que « ni l'état-major de la division, ni l'état-major de la brigade, ni les chefs de bataillon ne songèrent à nous faire garder ». Il est bien possible que la surveillance ne fut pas aussi rigoureuse qu'elle aurait dû l'être. « La plupart des hommes étaient dans un état de prostration indicible, conséquence de trois journées de fatigues excessives passées presque sans dormir. Beaucoup s'étaient couchés dans la rue à côté des faisceaux. » « En quelques instants le bourg fut inondé d'hommes harassés, gelés et affamés. On se précipita dans les auberges. ». A dix heures, un brouillard épais couvre le ciel. La tête de colonne est partie depuis près d'une heure. L'arrière-garde s'apprête à se mettre en route et l'état-major à monter à cheval. Tout à coup, alors que la majeure partie de la colonne est engagée sur la route, une fusillade éclate. Une panique se produit instantanément. Une partie des hommes, épouvantés, voit le feu pour la première fois. Le Dr Gestin tente d'arrêter les fuyards et, afin d'enrayer la débâcle, s'efforce de retenir des officiers de mobilisés. Il doit rapidement renoncer : il se serait fait renverser et écraser. « Aux fenêtres des maisons du côté est », les Allemands font feu sur les troupes encore sur la place. « Ils tirent dans le tas. » L'abbé Vincent Goavec, aumônier attaché au bataillon de Quimper, prêtre de cet évêché, est tué en secourant un soldat blessé. Une balle vient frapper au front le capitaine Pocard-Kerviler, commandant des mobiles du Morbihan. Plus loin, en voulant ramener ses hommes, tombe le chef d'escadron d'artillerie, lieutenant de vaisseau Henry de Rodellec du Porzic. « Je le vois encore,

raconte le Dr Gestin, marchant droit face à l'ennemi et tombant, la poitrine traversée d'une balle. Il n'est mort que le soir. »

Pendant ce temps, le général, secondé par quelques officiers, parvient à rallier des troupes et fait avancer l'artillerie, qui marchant en arrière-garde se trouve encore là. Une batterie de montagne et quelques mitrailleuses sont rapidement mises en position. Leur feu arrête bientôt les assaillants. Alors, une colonne d'infanterie conduite par Gougeard se porte en avant et finit de les repousser. « On se battit dans les rues, dans les granges, dans les maisons, et dans ce combat corps à corps nos soldats avaient retrouvé toute leur énergie. » La lutte n'a pas duré une heure. Un peu après midi, la colonne se remet en route.

L'abbé Jégat est resté après le combat pour relever les morts et les blessés. « Seul, je relevai mes pauvres blessés et les transportai dans les maisons de la ville. Après avoir administré les mourants, je voulais rendre les derniers honneurs à mon pauvre confrère et aux autres Bretons tombés sur le champ de bataille. (...) J'achetai un drap pour chacun d'eux, je les ensevelis moi-même, je fis faire un cercueil et les déposai à l'église pour y passer la nuit. Le lendemain, à six heures, je dis la messe, et je les conduisis à leur dernière demeure. Personne n'assistait à la cérémonie funèbre J'avais le cœur déchiré. »

Epilogue

Décès de madame Pocard Kerviler, née Marie Louise Couëssurel, 24 novembre 1862

Extrait du registre des actes de décès pour l'année 1861.

L'an 1862, le 24 novembre à deux heures du soir, par-devant nous soussigné Emmanuel Julien Hais, adjoint au maire de Vannes et officier de l'état, sont comparus messieurs Jules Louis Marie le Bobinnec, âgé de 56 ans, capitaine de frégate en retraite, chevalier de la légion d'honneur, domicilié et demeurant à Vannes et Jean Baptiste Fonssagrives, âgé de 39 ans, professeur de médecine à l'école impériale de Brest, chevalier de la légion d'honneur, domicilié et demeurant à Brest. Lesquels nous ont déclaré que madame Marie Louise Couëssurel, âgée de 42 ans, sans profession, née à Uzel (côtes du nord) domiciliée à Vannes, fille de défunts monsieur Mathurin Marie Couëssurel receveur d'enregistrement et conservateur des hypothèques en retraite et de dame Adèle Marie Hélène Muller son épouse, épouse de monsieur Joseph Marie Vincent Pocard Kerviler, capitaine de frégate en retraite, chevalier de la légion d'honneur, domicilié à Vannes, belle-soeur du second déclarant, est décédée en sa demeure, douves du port, ce jour à midi, et tous les déclarants signés avec nous après lecture du présent acte.

Le registre dûment signé pour extrait conforme, en mairie à Vannes le 16 octobre 1879.

Le maire adjoint.

Décès de Joseph Marie Vincent Pocard Kerviler, 14 septembre 1879.

Extrait du registre des actes de décès pour l'année 1879.

L'an 1879, le 15 septembre à 8 heures et demi du matin, par-devant nous soussigné Charles Marie Morio Adjoint au maire de Vannes et officier de l'état civil, sont comparus messieurs François Albert de Remond du Chelas, âgé de 61 ans, commissaire adjoint de la marine en retraite et Gabriel Honoré, âgé de 58 ans, officier d'administration de 1ère classe, de l'intendance militaire en retraite, tous les deux domiciliés et demeurant à Vannes, lesquels nous ont déclarés que monsieur Joseph Marie Vincent Pocard Kerviler, âgé de 75 ans, capitaine de frégate en retraite, chevalier de la légion d'honneur, né et domicilié à Vannes, fils de défunts monsieur René Marie Pocard Kerviler et dame Marie Joséphe Mathurine Chesnay son épouse propriétaire, veuf de madame Marie Louise Couëssurel, est décédé en sa demeure rue Thiers, hier à 5 heures et demi du soir, et ont les comparants signés avec nous après lecture du présent acte. Un mot rayé nul.

Le registre dûment signé pour extrait conforme, en mairie le 6 novembre 1879.

La mort du père

16 Septembre 1879

*La famille entourait le lit des funérailles,
Où gisait un vieillard, mûr pour l'éternité,
Conservant sur ses traits l'humble sérénité
Des saints dont les tableaux décoraient les murailles ...*

*Il assista jadis à de rudes batailles :
Puis il connut des grands la creuse vanité,
Et, le cœur haut et fier, sûr de la vérité,
Un jour il quitta tout, honneurs, croix et médailles.*

*Frères, ne pleurez pas ... Ce corps inanimé,
Derniers restes mortels d'un père tant aimé,
Vous atteste qu'au ciel son âme est parvenue.*

*Elle habite avec Dieu les infinis séjours.
Vous aurez désormais dans la céleste nue
Deux pères pour veiller au salut de vos jours.*

La mort du père

18 Septembre 1879

*Si vous n'avez pas vu, dans votre longue vie,
Une famille entière, immobile et sans voix,
Entourant à genoux son chef à l'agonie
Qui meurt le front serein en embrassant la croix ;*

*Si vous n'avez pas vu, dominant l'assistance,
Le prêtre prononcer, au nom du Tout-Puissant,
La parole de paix qui pardonne au mourant
Dont l'âme en l'Eternel eut toujours espérance ;*

*Si vous n'avez pas vu les frères et les sœurs
Les amis et les fils, mêlés aux serviteurs,
Répondant aux versets de la sainte prière ;*

*Si vous n'avez pas vu finir l'homme de bien,
Soyez encore impie et choyez la matière ...
Mais quand vous l'aurez vu, vous deviendrez chrétien.*

Index thématique

Animaux

Albatros 2-65
Baleine 2-46,66,75,105:108
Pêche à la baleine 3-334
Caille 3-58
Colibri 1-222,245
Condor 2-85
Dauphin 2-65
Eider 3-336
Girafe 3-69
Guano 2-73
Hareng (pêche) 3-355
Insectes 1-271
Lion 1-45
Marsouin 1-40,2-66
Oiseaux 2-284
Pélican 1-235,2-89
Poisson volant 1-22
Sardine (pêche) 3-215 :218
Sauterelles 1-50
Tortue 1-63,2-246
Tourterelle 2-99

Phénomènes climatiques

Aurore boréale 2-290
Brume de poussière 3-61
Météore 3-253
Sirocco 1-271
Tempête 1-39,54,91,172,217,2-135,213,
3-337
Tremblement de terre 2-69,252
Constructions antisismiques 2-81
Trombe 3-25

Bâtiments

Africaine 3-124,138
Aréthuse 1-176,206
Ariane 2-20
Berry (duchesse de) 1-147
Chaptal 3-269,274,317,379
Comte d'Eu 3-317,374
Conquérant 1-103
Créole 2-206,220,229,236
Cuvier 3-207,214,241,248
Daphné 1-67,84 :85
Dordogne 2-133
Dryade 2-134,137
Echo 1-19
Elan 3-198
Embuscade 3-13
Favori 3-299,307,315
Gloire 2-160,173
Lancement 2-175
Gomer 3-296,327
Grondeur 3-142
Hermione 1-211,213,262
Iéna 3-101,119
Magicienne 1-90
Marsouin 1-285
Meuse 1-267
Pomone 1-38,3-268,278,294,315,323,379
Pélican 2-181
Provence 1-143,169
Sémillante 3-391
Sirène 1-57
Sphinx 1-172,180,183,186,191,200,203,
Trident 1-77
Vauban 3-298
Lancement 3-263

Lieux

- Aix (île près de Rochefort - France) 2-134
- Alexandrie (Égypte) 3-29,35,45
 - Arsenal 3-33
 - Défense 3-27,36
 - Travaux 3-29,34
 - Moulins à vent 3-29,46
 - Colonnes de Pompée 3-38
 - Aiguilles de Cléopâtre 3-39
- Alger (Algérie) 1-148:151,189,191, 195:197
- Arica (rade) 2-71,97
- Andes (Cordillère des) 2-111
- Angleterre (cote sud) 3-327
- Athènes (Grèce) 3-79
- Attique (Grèce) 1-46
- Auray (Monument) 1-165
- Avranches 3-312
- Basse-terre (Guadeloupe) 1-224
- Battasund (Shetlands) 3-338
- Baya 2-116
- Beyrouth (Liban) 3-28
- Bône (Algérie) 1-273
- Bordeaux (France) 1-163
- Bougie (Algérie) 1-277
- Brest 1-249,2-127,3-172
 - Bagne 1-252
 - Forge 1-254
 - Hôpital 1-252
 - Incendie 1-251
 - Travaux 3-174
 - Rattachement 2-133
- Cabija (Bolivie) 2-95
- Cadix (Espagne) 2-198,200,3-149,163
 - Île de Ste. Marie 3-151
 - Cimetière 3-170
- Callao (Pérou) 2-75
- Campeche 2-277,283
- Carentan 3-313
- Chelmsford (Angleterre) 3-362
- Cherbourg 3-314,377
 - La jetée 3-323:325
 - Incendie 3-318
- Chili (cotes) 2-70
- Chio (Grèce) 1-51
- Cintra (Portugal) 2-144:147
- Corcovado (Brésil) 2-35
- Corfou (Grèce) 1-110,112
- Cromarty (Écosse) 3-346
- Délos (Grèce) 1-37,129
- Dunkerque 3-370
- Edimbourg (Écosse) 3-348:352
- Egine 1-129
- Féroé (îles) 3-333
- Finistère (cap) 3-22,102
- Fogliera (Turquie) 1-28
- Fort Royal (Martinique) 1-220,221
- Gibraltar 3-141,142
 - Fortifications anglaises 3-143
 - Régiment écossais 3-144
 - Grottes 3-145
 - Détroit 1-209
- Guano (île) 2-73
- La Havane (Cuba) 2-213,215
- Hennebont 3-225
- Horchgun (Maroc) 3-139
- Horn (cap) 2-66,104
- Islay (Pérou) 2-73,98
- Islande 3-335
 - Chambre des notables 3-336
 - Ressources 3-336
- Kirkwall (Orcades) 3-343
- Lépante (Grèce) 1-115
- Lerwick (Shetlands) 3-339
- Lima (Pérou) 2-81
- Lisbonne (Portugal) 2-131,173,3-128
- Londres 3-366
- Lorient 1-245,3-207,231
 - Port Louis 3-205,212
 - Rattachement 3-18
- Mahon 1-147,152
- Malaga (Espagne) 3-140
- Maldonado (Brésil) 2-46
- Martinique 1-220
- Marseille (France) 1-285
- Milo (Grèce) 1-27
- Miniwaag (Féroé) 3-334
- Modon 1-52,111,121,155
- Mogador (Maroc) 3-147,422
- Montévidéo (Uruguay) 2-45,48,110
- Napoli 1-60
- Navarin (Grèce) 1-63,67:71,120
- Nîmes (France) 1-161
- Oran (Algérie) 1-278,281
- Orcades 3-343
- Ourlac (Turquie) 1-29,87
- Palma 1-180
- Paros 1-109
- Patras 1-122
- Pensacola (usa) 2-286
- Pernambouc (Brésil) 2-118
- Portaria (Grèce) 3-87
- Pointe à Pitre (Guadeloupe) 1-231
- Ramsgate (Angleterre) 3-373
- Reykjavik (Islande) 3-335
- Rhodes 3-75
- Rio (Brésil) 2-26,41
- Rochefort (France) 2-135

Sacrificios (Mexique) 2-220
 Saint Briec (France) 3-190
 Sainte Catherine (Brésil) 2-33
 Saint Christophe 2-42
 Saint Jean d'Acre 3-35
 Saint Jean d'Uloa (Mexique) 2-229:231
 Saint Pierre (Martinique) 1-224
 Saint Thomas 1-234
 Sainte Croix 1-235
 Saintes (Antilles) 1-231
 Salonique (Grèce) 3-92
 San Lorenzo (île du Pérou) 2-85
 Shetland 3-338:342
 Sidi el ferruch (Algérie) 1-181:183
 Spessia 1-59
 Staouéli (Algérie) 1-184,193

Personnalités et officiers

Abd el Kader 3-148,155,413,422
 Angoulême (duc d') 1-174
 Aumale (duc d') 3-177,414
 Baudin (amiral) 2-205,210:211,257,267,272
 2-316,4-25
 Bisson (enseigne) 1-90
 de la Bretonnière (chef de division) 1-74,147
 Bobinec (camarade) 1-28,49,2-31,
 3-233,236,241,248,252,273
 de Bourmont (commandant en chef) 1-174
 Canaris (Constantin) 1-98
 Capo d'istria (président grec) 1-109
 Chabannes (camarade) 1-21,55
 Chateauville (commandant *l'écho*) 1-21,79,115
 Chou (abbé) 3-220,242,257,294,329,395
 Clausel (général en chef) 1-201
 Cochrane (lord) 1-42
 Codrington (commodore anglais) 1-64,301
 Don lopez (missionnaire) 3-357
 Duperré (amiral) 1-173
 Fabvier 1-15,47,98,109,145,247
 Fraasier (commandant *la daphné*) 1-67
 Garneray (peintre) 1-93:96,98
 Gourgaud (général) 3-176
 Guépin (docteur, préfet) 3-394
 Voir famille:cataracte
 Heyden (amiral russe) 1-82
 Ibrahim pacha (général égyptien)
 1-52,63:66,86,111,118
 Jacquinet (commandant *la Meuse*) 1-269
 Joinville (prince de) 2-205,217,219,221,248,
 2-316,3-177,280
 Labrousse 3-269,274
 Lainé (commandant *la Dryade* et *la Gloire*)
 2-157,254
 Makau (ministre) 3-294
 Mahrallach (enseigne) 3-20,48

Sude 1-45,3-75
 Syra 1-33,34,3-77
 Syracuse (Italie) 1-23,24
 Smyrne (Turquie) 1-29,31,127:129,3-93
 Tage (baie du) 2-194,196
 Tanger (Maroc) 3-137,154
 Thorsaven (Féroé) 3-333
 Tynemouth (Angleterre) 3-353
 Toulon 1-131,171,264
 Valognes 3-317
 Valparaiso (Chili) 2-67,70
 Vera Cruz (Mexique) 2-234
 Volo (Grèce) 3-85
 Yarmouth (Angleterre) 3-328 :331,356
 Zante 1-66

Maison (général) 1-117,304
 Mallet (commandant de *l'Embuscade*) 3-17,
 4-24
 Maitrot (camarade) 1-165,166,2-160,181
 Massias (camarade) 1-257,261
 Martel (commandant *l'Hermione*) 1-210,216
 de Mayer (commandant *la Dryade*) 2-133,140,
 4-24
 Méhémet Ali (vice roi d'Egypte) 1-52,3-31,72
 Mikaeli (Mavro) 1-115
 Moricet (commandant *le Conquérant*)
 1-126
 Nemours (duc de) 3-219
 Napier (commodore anglais) 3-28
 Duc d'Orléans (Ferdinand) 3-158
 Othon (roi de Grèce) 3-82,83
 Perrin (commandant *la Provence*) 1-132,150
 du Plessis Mauduit (commandant *la Provence*)
 1-154
 de Ricaudy (commandant *l'Ariane*) 1-287,2-21
 2-23,29,45,56,60,72,84,86,109,114,119,214
 4-24
 de Rigny (amiral) 1-29,48
 Robert (commandant *la Sirène*) 1-59
 Robin du Parc (commandant) 3-207,315,4-26
 Turpin (commandant *l'Iéna*) 3-96,4-24
 Salavery (président du Pérou) 2-77
 Santa Anna 2-326
 Soliman bey 1-52,3-28
 Subra (camarade) 1-21,55
 de Suin (préfet maritime) 4-26
 Taer pacha 1-178
 Turenne 1-21,24,29,55
 Villaret Joyeuse (commandant *la Provence*)
 1-167,171,204
 Villeneuve (commandant de division) 4-25
 Yarborough (lord) 1-113,152

Événements familiaux

Bienvenu 3-190,193
Couessurel
Adèle 3-190,279,322,396
Joséphine 3-225,229
Lise 3-190,213,249,322,396,4-39 :41
Pauline 3-255,321,322,397
Mathurin
Cataracte 3-200,279,281:289,296,322,
3-325,346
Retraite 3-252,255,259,262,
Mort 3-239,379,381
Le Franc 1-164
Kerarmel 3-249,235,262
Mauduit 1-165,3-241
Pocard
Félicité 1 :165,4- 64,3-215
Jean (père de Joseph) 2-63
Joséphine 3-215
Veillet 3-190:191,230,262
Enfants
Adèle 3-368,4-45 :46,49,59,60,81,87
Charles 3-235,4-103 :106
Etienne 4-82
Jean-Baptiste 4-65,82
Joseph 4-34,47,58,67,68,73,75,78,79,89:102
Joséphine 4-34,76,79
Marie 4-84
Paul 3-294,296,310
René 3-190,207,210,224,249,251,253,255,
4-45:85
Stanislas 4-63,67,75,81,85
Coqueluche 3-249
Les nourrices 3-230, 249,310,4-49,62
Mariage 3-15,4-31:33
Mort de la grand-mère 3-19
Généalogie 4-54

Camarade d'enfance 2-129
Economies 3-207

Congé

Attente de congé 1-205,243,260,3-172
Congé refusé 1-211,215,2-159
Congé 1-159,215,2-123,178,
3-187,250,265,277,281
Congé prolongé 2-126,3-287

Voyage

Auberge 3-312
Aubergiste pressé 1-166
Diligence 1-161:167,3-222,223
Accident 1-163,2-179,3-207
Bac 1-162
Voiture volante 2-215
Train 2-217,3-360,366
Brouette 1-163
Enfants 1-164

Incidents de santé

Asthme 2-195
Blessure 1-62
Cathare pulmonaire 3-74
Gastrite 2-301
Indisposition 3-223
Rhume 2-103,3-121,4-58
Entorse 3-344

Occupations à Vannes

Agriculture 1-273,
3-195,197,222,235,256,257,
3-278,313,318,326,361,363
Bétail 3-194
Comices agricoles 3-257,4-71
Défrichement 3-196,201
Ecobuage 3-296
Engrais 3-363
Bricolage 2-125,3-197
Canapé 3-189,197,202,203
Patère 3-277
Roue 3-237
Huitres 4-70,73
Kerlevenan/Kergos 3-201,214,235,237,
3-241,264,265,274,288,297,4-59,69
Procès avec la commune 2-125
Travaux de Vannes 2-125
Visites du jour de l'an 3-197

Loisirs à bord

Bal 1-26,31,32,44,113,127,281,2-36,37,41,
2-62,94,178,184,219,251,291,292,3-130
Barrière de la langue 1-113
Bal à bord 2-32,39,57,191,196,3-62
Cavalière assommée 2-39
Décoration 2-196,291,293
Baignade 2-135,195,283
Bain turc 1-127
Chasse 1-222,2-47,79,91,98,3-58
Empaillage d'oiseaux 2-65,79
Dessin 1-24,130,151,224,255,269,2-19,20,58,
3-50
Plan de baie 2-84:85,91
Recopie de cartes 1-206,2-70,3-316
Tableau de Navarin 1-93,98,3-321,326
Journal 1-254,2-125,3-15,399
Musique 1-42,111,151,3-90
Piano 2-43
Nouvelles
Cancans 2-20,25,31,192,3-22
Arrivée des journaux 2-110,228
Courrier 1-48,73,101,110,153,
2-35,191,291,302,305,
3-24,43,58,70,81,339,346,379
Pêche 1-55,151,2-79,195,200,247,304
Repas 1-32,234,235,2-50,3-88,90
Dîner chez l'ambassadeur 3-84
Anglais 3-359,364
Mariage écossais 3-340
Champêtre 1-55
Alexandrie 3-38
Bournabac 1-97
Naus 1-35
Paros 1-41
Naxie 1-44
Sude 1-45
Gaoutcho 2-49
Soirée 1-152,222,2-190,298
Théâtre 1-258,2-29,137,186,216,3-152,219
Visite protocolaire
Syracuse 1-23
Sainte Croix 1-235
Gouverneur 3-333

Industrie

Gaoutchos 2-49,113:114
Estancias 2-51:54
Fileuses de soie 3-87
Mine de cuivre (Bolivie) 2-96
Café d'Arabie 3-74
Culture du thé 2-41
Assainissement de l'eau 2-218

Carnet à souche de banque 2-288
Constructions antisismiques 2-81
Eclairage au gaz 3-176
Oscillations du pont de la Roche Bernard
3-201,287
Fonderie du Pos 3-192
Industrie de la pêche à la sardine 3-215 :218
Pêche à la baleine 3-334
Pêche au hareng 3-355
Moulins à vent 3-29,331

Promenades

Appartements du pacha 3-66
Carrière de marbre 1-41
Corrida 3-153
Costumes des femmes
Anglaise 3-358
Grecque 1-31,32,101,3-89
Egyptienne 3-49,56
Espagnole 2-198,199,3-166
Turque 1-29,31,32
Juive 1-97
Manniotte 1-117
Péruvienne 2-82
Française 1-262
Portugaise 2-186,188
Shetland 3-344
Course de chevaux 1-113
Danse 1-42,3-90
Forêt de Lorge 3-192
Funérailles 1-117
Grotte 1-25,26,105,122
Mariage égyptien 3-55
Rencontre avec un indigène
Antillais 1-222
Chinois 2-42
Grec 1-32,61,117,130,3-87
Sicilien 1-25
Turc 1-30,97
Bakchich 3-71
Tabac 1-31,32,50,61
Roches 1-38,66,106,225
Trajet
Ane 1-97,106,2-144,152
Cheval 1-46,153,195,2-49,103,111,152
3-87,230
Mule 1-129
Canot
Hennebont 3-225
Rivière salée 1-115,223
Lagune 2-194,196
Volcan 1-225,2-74
Volo interdit aux hommes 3-85

Vie de garnison au port

Garde 1-253
Inspection 3-255,257,258,271,294
Lieutenant de compagnie 1-256
Professeur d'arithmétique 1-257,260
Recherche de logement
3-208:210,228,239,242,276
Peinture 3-242
Commission fatiguée 3-238
Levée permanente 3-241
Lancement de navire 2-175,3-263
Rattachement 2-133,3-18
Vie de restaurant 3-240,322
Directeur de l'observatoire 3-275,291
Voir les ports de Brest, Toulon, Rochefort,
Cherbourg, Lorient
Visite du duc de Nemours 3-219 :221
Visite du ministre 3-294
Visite du général Gourgaud 3-176
Visite du prince de Joinville 3-177,280

Expériences

Bonnet 3-224,229
Cornullier 3-209,212,213,222
Lebars 3-223,225,229
La Brousse 3-209,213,214,218,224,238,
3-244,245,251,379

Navires à Vapeur

Vapeur 1-118,172,2-201,205
Remorqueur 1-173,174
Hélice 3-211,268,278,294,298
voir aussi Chaptal, Pomone, Sphinx, Vauban
Inconvénients des vapeurs en fer 3-317
Pyroscaphe 2-181

Mémoires techniques

Cabestan 2-160,177,333
Frein 1-259,289
Pompe 3-97,406

Sollicitations 1-167,269

Demande d'un bateau à vapeur 3-96
Demande de l'Elan 3-198,211
Second du Chaptal 3-269,274
Eau bénite du ministre 3-295
Demande du Brandon 3-298
Proposition de poste 1-287,
3-193,208,269,274,275
Permutation 1-237,3-98 :101

Aspiration à la retraite

Le poète et le marin 3-55
J'ai changé de caractère 2-126,3-127,147
Retraite 3-373,378,397
Les matelots 1-146
Métier de marin 3-123,131,155,164,189

Récompenses

Les honneurs 3-21
Décoration 1-93,3-84
Vanité humaine 1-175
Récompenses 2-267,270,272
Armement des prises 2-257
Part de prise 3-280
Répartition des prises 2-262,286
Examen d'enseigne 1-131
1^{er} virement de bord 1-208

Fête

Du roi 1-87,154,2-22,74,183,271,
3-70,141,209,322
De la constitution espagnole 3-166
De juillet 1-270,2-37,38,88,195,3-253
De la liberté (Uruguay) 2-56
Du roi d'Angleterre 1-44,2-191
Du roi de Portugal 2-186
De sainte Barbe 2-59,3-43
Passage du tropique 1-219,2-22,206
Mardi gras 3-243

Vie à bord

Armement 1-21,145,2-19,175,3-315
Revue d'armement 2-176
En Canot 1-63,67 :68,88,91,91,114,129,216,
3-125
Capitaine de compagnie 1-216
Caractères des officiers 1-145,2-24,3-48
Chambres et carré 2-137,180
Conseil de guerre 1-287
Désarmement 2-121,158,3-157,170,309
Désobéissance
Mutinerie 1-145
Désertion 2-57,284
Escorte 1-28,30,38,45,50
Expédition à terre 1-40,53,107,187:189,228
Exercice 1-53,155,174,266,
2-70,71,84,91,141,155,183,191,208,
2-222,3-24,160,3-25,72,152,163
Les bédouins 3-154
Fusée 1-173
Habillement pour l'Islande 3-322
Inspection à bord 1-173,174,2-44
Lavage 3-76
L'équipage lave à terre 2-289
Mal de mer 1-21,27,2-21,182,3-327,335,338
Marche 2-206,208,209
Comparaison de marche 2-206,287
Composition de flotte 1-61 :62,2-205
Musique 1-111
Paye de l'équipage 2-38
Pilote 2-309
Peinture 1-173,2-185,3-129
Quart 1-59
Réparations 1-49,75,3-149

Corvée

Balai 1-115
Eau 1-50,60,65,66,112,2-59,3-344
Sable 1-105,2-284
Vivres 1-29,116,2-117
Ravitaillement d'une expédition 2-220
Bœufs 2-221,241,243,245
Transport de fonds 1-216

Maladies

Choléra 1-258
Fièvre jaune 2-272,290,300
Peste 1-108:111,3-56,66 :68
Quarantaine 1-66,114,152,156,201,238,
2-277
Le commandant fou 2-114
Mort d'un camarade 1-217,2-228,300

Accident

Abordage 1-39,49,64,112
Echouage 1-153
Explosion 1-156,186,191
Fusil 3-355
Homme à la mer 1-151,2-207
Bouées de sauvetage 2-207
Incendie 1-251,2-182,244,247,3-240,318
Mort d'homme
chute 1-92
coup de roulis 1-220
Explosion 3-78
Naufrage 1-285,2-245
Talonnage 3-328

Visites à bord

1-173,2-104,158,181,282,3-132,150,358
Abbé 1-43
Anglaises 2-30
Angoulême (duc d') 1-174
Canaris (Constantin) 1-98
Capo d'istria (président grec) 1-109
Clausel (général en chef) 1-200
Favier (colonel) 1-109
Méhémet Ali (Egypte) 3-72
Niéto et Otéro (Pérou) 2-80
Saïd bey (Egypte) 3-47
Salavery (Pérou) 2-79
Taer pacha 1-178
Yarborough (lord) 1-113
Adieux de Montevideo 2-62

Caractères des passagers

1-89,155,176,178,207,219,237,238,
1-270,275:276,277:278,
2-101:102,104,111,116,119,3-137
Juif 1-45
Bonnes sœurs 1-219 :220
Amiral Cortez 2-102
Corse 1-283
Dames Curel 2-119
Gérant de plantation 1-219
Passagère clandestine 1-271
Titacheff 2-101,111

Faits de guerre

- Bataille navale
 - Navarin 1-67:71
- Bataille terrestre
 - Staouéli 1-184
 - Expédition de Bougie 1-277
 - Expédition d'Oran 1-279
- Blocus
 - Navarin 1-112
 - Alger 1-151
- Bombardement naval
 - Beyrouth 3-28
 - St. Jean d'Uloa 2-229:231
 - St Jean d'Acre 3-35
 - Tanger, Mogador 3-422
- Branlebas 1-50,53,64,152,2-69,78,82,83,84
- Canot massacrés 1-147,179
- Croisière 1-36,2-133,136
- Débarquement
 - Sidi el ferruch 1-181:183
 - Vera Cruz 2-234
 - Incendie de la douane 2-264
- Déclaration de guerre 3-28
 - Algérie 1-54
- Emeutes
 - Révolte des noirs 1-227
 - Expédition à terre 1-228
- Forçage de passe
 - Lépante 1-115
 - Alger 1-147
- Pirates 1-34:37,39,50:52,89,92,106
- Réfugiés
 - Grec 1-33,39,41,42,43,99:100,106
- Réparations 1-67,77
- Siège
 - Alger 1-189,191
 - Athènes 1-47
 - Navarin 1-120
 - Modon 1-121
 - Patras 1-122
- Transport de troupes
 - 1-47:49,118,155,171,176,177

Religion

- Première communion à bord : 1-156
- Prière à bord 3-329,400
- la science et la bible 3-293
- St Vincent de Paul 3-267,278,298,4-50
- L'éducation, l'enseignement, les Jésuites
 - 3-233,247
- La divine providence 3-236,249,298
- Inauguration d'une église 3-359
- Sermons 3-210,261,265,266,320
- Fête Dieu 2-27,188
- Fête du 15 août 2-40
- Fête du baïran 3-54
- Pardons 1-262,4-50,52
- Messe
 - Américaine 2-295
 - Anglaise 3-358,376
 - Grecque 1-34,42,43,101
 - Service funèbre 2-259
 - Te deum espagnol 3-166
 - Te deum uruguayen 2-56
- Mariage écossais 3-340
- Mariage espagnol 2-60

Politique française

- Décentralisation 3-384,398
- Despotisme 3-385
- Les républiques dans l'histoire 3-385,398
- Révolution de 1830 1-199
 - Drapeau tricolore 1-199,206
 - Serment de fidélité 1-204
 - Enthousiasme bruyant 1-208,215
 - Scission dans la société 1-246
- Révolution de 1848 3-382
 - Elections à bord 3-386
 - Journées de juin 3-397
 - Club de l'hôtel de ville 3-393
 - Elections 3-394
- Dénonciation 1-207
- Emigration aux Amériques 2-110
- Canuts de Lyon 2-31

Réflexions sur la marine

- Armement des embarcations 3-152
- Capitaines de corvette 3-70,84
- Commandements des lieutenants de vaisseau 3-272
- Commission de recette 3-273
- Considérations sur les navires de guerre 2-265
- Fortification d'une digue 3-323:325
- Entretien des navires 3-121,175
- Iniquité du congédiement des matelots 3-264
- Organisation des secours Incendie 3-240
- Ceux qui castorisent 3-17,277
- Timidité des commandants français 2-68,196
- Réflexions sur l'installation à bord 2-137
- Réflexions sur les exercices 2-141,183,191,209
- Sur la hiérarchie 2-185
- La carrière de la marine 3-164
- Bien être des matelots 2-185:186,3-130,315
- Réflexions sur les levées 2-175
- Critique de la hiérarchie 1-64,2-68,3-175,273
- Critique de la bureaucratie 3-319
- Inconvénients des vapeurs en fer 3-317
- Stratégie
 - Chaland de débarquement 1-172
 - Transports de matériel 1-171
 - Ravitaillement 2-220
- Rochefort - Halage sur la Charente 2-180
- Bois de marine des anglais 2-43
- Garnison d'Horchgun 3-139

Politique étrangère

- Insulte à un représentant 1-149,154, 2-214,3-154
- Incident diplomatique 1-108,2-80,86:88
- Diplomatie 1-33,51,61,92
- Insulte au consul américain à Tanger 3-137
- Expédition d'Anvers 1-258
- Affaire du Maroc 3-254,352
- Affaire de Tahiti 3-253,352
- Influence française dans la montagne 3-91,92
- Influence russe et française sur les grecs 3-93
- Interprètes et cadeaux 3-63
- Position commerciale d'Alexandrie 3-57
- Duel espagnol 3-169
- Le Portugal en émoi 2-154,188
- Commerce et industrie du Portugal 2-187
- Les anglais et la politique portugaise 2-193
- Gouvernements de l'Uruguay 2-55
- Brigands (Pérou) 2-76,100
- Révolution au Pérou 2-78
- Guerre civile au Pérou 2-91:93
- Prise de Cabija (Bolivie) 2-95
- La morgue des blancs 1-222
- Colonisation 1-273,274,281,2-21
- Marine égyptienne 3-27,30,32 :33
- Marine brésilienne 2-40
- Marine américaine 2-59
 - Grossièreté 1-197,2-60,269,291
- Marine espagnole 3-151
- Elections aux Orcades 3-343

Les anglais

- Repas 3-364
- Soirées anglaises 3-359
- Bateaux de sauvetage anglais 3-356,373
- La charité anglaise et l'ostentation 3-351,367
- Le patriotisme anglais 3-352
- Influence anglaise au Portugal 2-193
- Bombardement de Beyrouth et St Jean d'acre 3-28,34,35
- Le salut écossais 3-341
- Mariage écossais 3-340
- Prisonniers anglais 1-278
- Les charbonniers anglais 3-354
- Fortifications 1-114
- Wellington 3-143

